Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8170969
Centre d'intérêt: 74

Analyse des besoins langagiers en anglais, langue seconde, chez les élèves des quatrième et cinquième secondaires des écoles publiques du Québec / Jacques Lapointe, Theresa O'Farrell-Gagnon, Gerges Boisclair, Louise Charron-Desnoyers, Serge Forget, Alain Thibaudeau. -- [Québec] : Direction générale du développement pédagogique, Direction des programmes, Service du secondaire, 1980.
139, [75] f. ; 28 cm. -- (Document d'information / Direction générale du développement pédagogique du Québec)

Code: 16-3224-09. Bibliographie: f. 130-131.

ISBN 2-550-01318-2

Cote Dewey: 420.712'714/A532 Cote LC: PE/1168/.C38

Descripteur(s): *Anglais (Langue) *Langue seconde *Besoins de l'étudiant *Attitude de l'étudiant *Attitude de l'enseignant *Attitude des parents *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

L'étude porte sur l'adéquation des objectifs du programme d'anglais langue seconde avec les besoins du milieu et, plus spécifiquement, elle vise à déterminer quels sont les besoins langagiers des élèves de quatrième et cinquième années du secondaire. Elle consiste en un inventaire, réalisé auprès du milieu, des connaissances à acquérir, des habiletés et des attitudes à développer jugées importantes. Les besoins sont déterminés en mesurant l'écart entre ce qui est réalisé par l'école et ce qui est demandé.

L'enquête a eu lieu au printemps 1979 auprès de 5059 personnes de toutes les régions du Québec réparties en huit catégories: 1715 élèves de quatrième et cinquième années du secondaire (1218 réponses), 882 parents (567 réponses), 68 conseillers pédagogiques (51 réponses), 304 professeurs d'anglais langue seconde du secondaire (194 réponses), 500 étudiants du collégial (343 réponses), 250 professeurs du collégial (112 réponses), 519 jeunes travailleurs (160 réponses) et 821 employeurs (357 réponses). Une pré-analyse a servi à la conception des questionnaires (reproduits en annexe). Les données ont été traitées à l'aide du programme SPSS (analyse de variance, test-T).

Les données sont examinées par groupes de répondants et par région administrative. Les objectifs sont analysés dans leur ensemble, puis par habiletés linguistiques, enfin de façon individuelle. La moyenne accordée à l'ensemble des objectifs est de 3,43 sur 4,00 pour la situation désirée et de 2,40 sur 4,00 pour la situation actuelle. Les habiletés linguistiques se classent ainsi: compréhension de l'écrit (3,57/2,62), expression écrite (3,48/2,39), compréhension auditive (3,47/2,50) et expression orale (3,25/2,23). Au total, treize recommandations sont formulées.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170969

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16 – 3224 – 09

DOCUMENT D'INFORMATION

ANALYSE DES BESOINS LANGAGIERS EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE CHEZ LES ÉLÈVES DES QUATRIÈME ET CINQUIÈME SECONDAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Direction des programmes
Service du secondaire

Juillet 1980

E D U Q 8170969

ANALYSE DES BESOINS LANGAGIERS EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE CHEZ LES ÉLÈVES DES QUATRIÈME ET CINQUIÈME SECONDAIRES DES ÉCOLES PUBLIQUES DU QUÉBEC

Jacques Lapointe
Sciences de l'éducation
Université Laval

Theresa O' Farrell - Gagnon
Ministère de l'Education

Georges Boisclair
C.s. Ste - Croix

Louise Charron - Desnoyers
C.s. Les Ecores

Serge Forget
La C.E.C. de Montréal

Alain Thibaudeau
C.s.r. de Lanaudière

TABLE DES MATIERES

Page

AVANT-PROPOS

INTRODUCTION

Historique..... 6
Rationnel sur l'analyse des besoins..... 7
Identification des besoins..... 10
Les étapes d'une analyse des besoins..... 11

PREMIERE PARTIE: PRE-ANALYSE DES BESOINS

1. Problématique..... 13

2. Identification des limites de l'analyse..... 14

2.1 Catégorie et type de besoins..... 14

2.2 Population, secteur, matière, niveau et régions touchés par l'analyse des besoins..... 16

3. Identification des variables qui feront l'objet d'une analyse des besoins..... 17

3.1 Identification des caractéristiques des données nécessaires à la définition des variables..... 17

3.2 Identification des sources d'information..... 18

3.2.1 Programmes officiels du ministère de l'Education du Québec et programmes institutionnels..... 19

3.2.2 Comité de travail..... 20

3.2.3 Technique du groupe nominal (TGN)..... 20

3.3 Analyse et interprétation des données..... 27

3.3.1 Critères utilisés pour effectuer l'analyse des données..... 27

3.3.2 Liste des énoncés retenus pour l analyse des besoins..... 29

DEUXIEME PARTIE: ANALYSE DES BESOINS

Page

4. Identification de la population auprès de qui les besoins seront analysés..... 33

5. Instrument utilisé pour la cueillette des données nécessaires à la mesure des variables désirables (situation anticipée) et des variables existantes (situation actuelle)..... 35

6. Validation de l'instrument..... 38

7. Echantillonnage..... 39

8. Administration du questionnaire..... 45

9. Traitement statistique des données recueillies 47

10. Analyse et interprétation des tableaux..... 51

10.1 Caractéristiques générales des répondants..... 52

10.1.1 Elèves des quatrième et cinquième secondaires (01)..... 52

10.1.2 Parents (02)..... 55

10.1.3 Conseillers pédagogiques (03)..... 58

10.1.4 Enseignants (04)..... 61

10.1.5 Etudiants de CEGEP (05)..... 64

10.1.6 Professeurs de CEGEP (06)..... 66

10.1.7 Travailleurs (07)..... 68

10.1.8 Employeurs (08)..... 73

10.2 Ensemble des objectifs..... 75

10.2.1 Ensemble des objectifs au niveau provincial..... 75

10.2.2 Ensemble des objectifs selon les régions administratives..... 76

10.2.3 Ensemble des objectifs selon les groupes consultés..... 81

Page

10.3 Ensemble des objectifs regroupés par habiletés linguistiques..... 85

10.3.1 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques au niveau provincial..... 85

10.3.2 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques selon les régions administratives..... 88

10.3.3 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques selon les groupes consultés..... 101

10.4 Les objectifs pris individuellement..... 112

10.5 Commentaires des répondants..... 119

RECOMMANDATIONS..... 125

BIBLIOGRAPHIE..... 128

LISTE DE TABLEAUX..... 132

ANNEXES..... 139

AVANT-PROPOS

Le document proposé est le résultat du travail des membres d'un comité qui a procédé à l'analyse des besoins des élèves des quatrième et cinquième secondaires, en anglais, langue seconde. Nous tenons à souligner la contribution de plusieurs personnes et organismes qui ont collaboré avec les membres du comité aux différentes phases de la recherche.

Nos remerciements s'adressent d'abord à la Direction générale du développement pédagogique du ministère de l'Education du Québec qui, par l'intermédiaire de monsieur André Lavigne, directeur du Service des programmes du niveau secondaire, a rendu possible la réalisation de cette recherche.

De façon plus particulière, il nous faut mentionner la disponibilité et la compétence exceptionnelle de monsieur Jacques Lapointe Ph. D. qui a agi à titre de consultant tout au long de l'opération. Monsieur Lapointe est professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Cette recherche s'est réalisée grâce à la participation des commissions scolaires et des collèges d'enseignement général et professionnel qui, par l'entremise de leurs directeurs généraux, directeurs des services pédagogiques et directeurs de l'enseignement, nous ont permis de procéder à l'administration des questionnaires aux différentes clientèles.

De plus, l'esprit de collaboration qui a prévalu chez nos collègues conseillers pédagogiques, mérite d'être souligné.

Nous voudrions exprimer notre gratitude à l'endroit de toutes les catégories de participants sans lesquels cette enquête n'aurait pu se réaliser: les élèves des écoles secondaires, les parents, les

conseillers pédagogiques, les enseignants d'anglais, langue seconde, les étudiants et les professeurs des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP), les jeunes travailleurs et les employeurs.

Il serait opportun de souligner ici l'aide des responsables des services du ministère de l'Education du Québec ainsi que l'appui de l'agent de développement pédagogique d'anglais, langue seconde (1978-79), madame Rosalie Banko, et de monsieur Jacques L'Espérance, conseiller pédagogique d'anglais, langue seconde, à la Commission scolaire régionale de Chambly (1978). Nous tenons également à faire mention de la participation active des responsables du Service de l'informatique entre autres de madame Lise Larouche, chef de Division de la Diffusion des Données, et de monsieur André Lachance, analyste, ainsi que de la collaboration de monsieur Jean-Paul Voyer, professeur de méthodes de recherche à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval.

Nous désirons rendre un hommage posthume à monsieur Raymond Costello qui était responsable de l'enseignement de l'anglais, langue seconde au niveau secondaire lors de l'élaboration de ce projet de recherche.

Nos remerciements s'adressent tout particulièrement à madame Louise Charron-Desnoyers qui a collaboré à la rédaction du rapport et à mesdames Lisette Lafontaine et Céline Vigeant qui étaient responsables de la dactylographie et de la mise en page.

Les conseillers pédagogiques dont les noms suivent étaient membres du comité qui a procédé à l'analyse des besoins:

- Georges Boisclair : C.s. Sainte-Croix
- Louise Charron-Desnoyers : C.s. Les Ecores
- Serge Forget : La C.E.C. de Montréal
- Alain Thibaudeau : C.s.r. de Lanaudière.

Theresa O'Farrell-Gagnon
Agent de développement pédagogique
Coordonnateur du projet

INTRODUCTION

Historique

Le programme-cadre d'anglais, langue seconde, approuvé en juin 1970 (Document 16-3222) constituait les lignes directrices de l'enseignement de l'anglais, langue seconde. Comme dans tout programme-cadre, on y retrouvait des orientations générales. Dans le but de spécifier davantage les objectifs fondamentaux de l'enseignement de l'anglais, langue seconde, le ministère de l'Education du Québec a ensuite procédé à une nouvelle répartition des éléments grammaticaux du programme en déterminant trois profils pour chacun des degrés du secondaire (Documents 16-3202, 16-3203).

Comme il était prévu, les commissions scolaires ont ensuite élaboré des programmes institutionnels qui tentaient d'apporter plus de précision au programme provincial. De plus, l'objectif était d'adapter les contenus provinciaux aux exigences locales.

Suite à la consultation sur le Livre vert et en vue de pallier aux demandes des parents et des enseignants, le ministère de l'Education du Québec, par l'intermédiaire du Service des programmes, a entrepris une vaste opération de révision et d'élaboration de programmes et ce, pour toutes les matières. D'ailleurs, le document l'Ecole québécoise (mars 1979) précise l'orientation qui sous-tend cette démarche.

Dans le cadre de cette opération, des comités, mis sur pied par le Service des programmes du ministère de l'Education du Québec, ont été chargés d'élaborer un programme d'anglais, langue seconde, pour les deux cycles du secondaire. Suite à plusieurs consultations, les membres du comité affectés à l'élaboration d'un programme du deuxième cycle ont décidé de procéder à une analyse des besoins et de s'adjoindre, le cas échéant, certaines personnes-ressources.

Afin de tenir compte de l'adéquation des objectifs du programme avec les besoins du milieu, il nous est apparu logique de vérifier de façon systématique quels étaient les besoins langagiers des élèves des quatrième et cinquième secondaires. L'acceptation d'un rationnel sur l'analyse des besoins fut donc l'objet de nos premières préoccupations.

Rationnel sur l'analyse des besoins

La littérature traitant de besoin nous révèle que les notions les plus fréquemment rencontrées pour illustrer ce concept sont celles de nécessité, de norme et d'obligation, c'est-à-dire que le besoin peut être considéré comme ce qui est jugé le minimum essentiel au bon fonctionnement d'un individu, d'un programme ou d'un système. Cependant, comment peut-on savoir si un programme d'études possède les "bons" objectifs ou s'il satisfait les besoins "réels" de la population pour qui il est implanté?

Dès que l'on tente de cerner ce "minimum essentiel" on ne peut éviter de se référer au système de valeurs d'une société qui est le fondement même de toute norme. C'est ainsi qu'en spécifiant les exigences minimales des programmes du secondaire en termes de connaissances à acquérir, d'habiletés et d'attitudes à développer en anglais, langue seconde, il nous faille analyser les systèmes de valeurs des clientèles concernées directement soit dans le milieu familial, soit dans le milieu scolaire, soit dans le monde du travail.

Nous pouvons donc déjà affirmer que l'objet de notre première étape ne sera pas la formulation d'une liste de besoins objectifs mais bien plus, l'inventaire des connaissances à acquérir, des habiletés et des attitudes à développer qui seront jugées importantes par les populations directement impliquées dans le programme d'anglais, langue seconde, des quatrième et cinquième secondaires.

L'école, étant entre autres l'organisme qui doit répondre aux demandes effectuées par les différentes populations touchées, est considérée comme "agent répondant". Les différents groupes ou agents partenaires de notre société effectuant des demandes plus ou moins exprimées à l'école sont considérés comme "agents demandants". Dans ce sens, l'école doit être perçue comme "agent offrant" et pour cela être sensible aux "agents demandants".

L'école de par son rôle répond déjà partiellement ou totalement à une proportion possiblement importante de ces demandes. Possiblement importante parce que, à notre connaissance, rares sont les inventaires qui ont été effectués pour savoir si les écoles ont répondu à ces demandes. De plus, en ce qui concerne l'anglais, langue seconde, au secondaire une enquête en vue de déterminer l'influence de l'environnement linguistique des première, deuxième et troisième secondaires sur l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, a été menée en 1978-79; cependant en quatrième et cinquième secondaires, aucune investigation systématique n'avait encore été faite pour identifier les demandes provenant du milieu, étape qui devrait être à la base d'un fondement logique d'un tel système d'échange. On peut supposer que l'école pourra répondre adéquatement aux besoins multiples et fluctuants du milieu et inclure dans ses programmes des objectifs pertinents seulement si ces demandes se trouvent empiriquement vérifiées.

L'analyse des besoins consiste donc en une comparaison entre ce qui est réalisé par l'école et ce qui est demandé. Cette comparaison permet d'identifier la différence entre les objectifs considérés importants par les "agents demandants" (agents éducatifs et société) et les objectifs réalisés par "l'agent offrant" (école).

Ainsi considéré, le besoin se définit comme une différence perceptible entre une situation désirable et une situation actuelle.

Dans notre cas, la situation actuelle représente l'ensemble des objectifs réalisés en anglais, langue seconde, en quatrième et cinquième

secondaires, et la situation désirable représente une analyse des objectifs jugés nécessaires par ces mêmes agents. Cette relation entre la situation actuelle et la situation désirable se présente selon le schéma suivant:

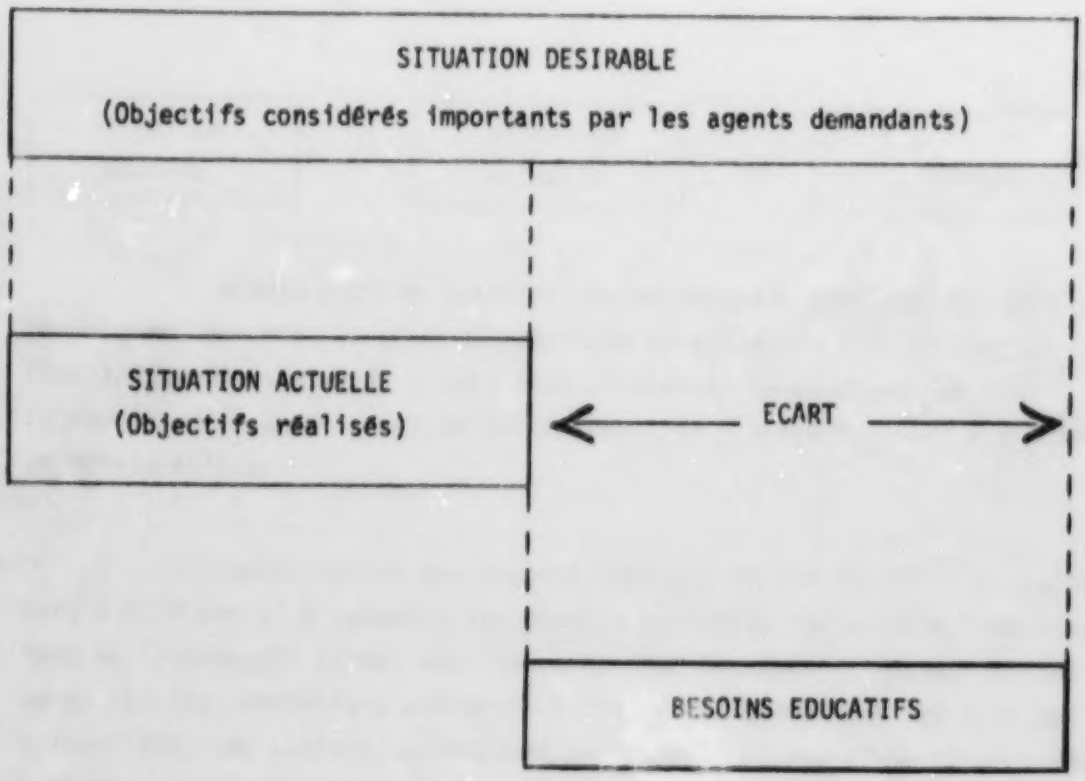

Identification des besoins

L'identification des besoins est un processus. L'application de ce processus doit nous fournir des données qui nous permettent de mesurer l'écart existant entre une situation anticipée et une situation actuelle.

Situation désirée	−	Situation actuelle	=	± Besoins

Il s'agit donc de cueillir les données les plus valides afin de pouvoir mesurer avec le plus de précision possible ces deux situations. Pour l'étape suivante, il s'agit tout simplement de comparer les deux catégories d'information et de déterminer s'il y a écart. S'il y a écart, un besoin existe.

L'identification des besoins consiste donc à cueillir, à analyser, à diffuser et à comparer des données concrètes (mesurables) représentant le "rendement" actuel des élèves et leur "rendement" désiré tel que perçu par les populations concernées; toutes ces opérations ont pour but d'identifier les besoins spécifiques des élèves des quatrième et cinquième secondaires en anglais, langue seconde, au Québec.

Il est important de préciser ici que l'extrant d'une analyse de besoins N'EST PAS un programme d'étude comme tel mais bien une banque de données objectives cernant les besoins de la population pour qui le programme sera élaboré. Cette banque a pour objet de fournir aux membres du comité responsable d'élaborer le programme, une base objective à partir de laquelle ils prendront leurs décisions.

Les étapes d'une analyse des besoins

Compte tenu de la définition que nous avons donnée au concept de besoin, il nous est possible d'identifier les principales étapes nécessaires à la réalisation d'une analyse des besoins.

Ces étapes principales sont :

- identifier les compétences que l'élève a acquises en anglais, langue seconde, au terme de son cours secondaire;
- identifier les compétences (connaissances, habiletés, attitudes) en anglais, langue seconde, que l'élève devrait avoir acquises à la fin de son cours secondaire;
- mesurer l'écart qui peut exister entre les compétences à acquérir et les compétences acquises par l'élève en anglais, langue seconde, au terme de son cours secondaire;
- distribuer les besoins des élèves par ordre de priorité.

ANALYSE DES BESOINS

MODELE GENERAL

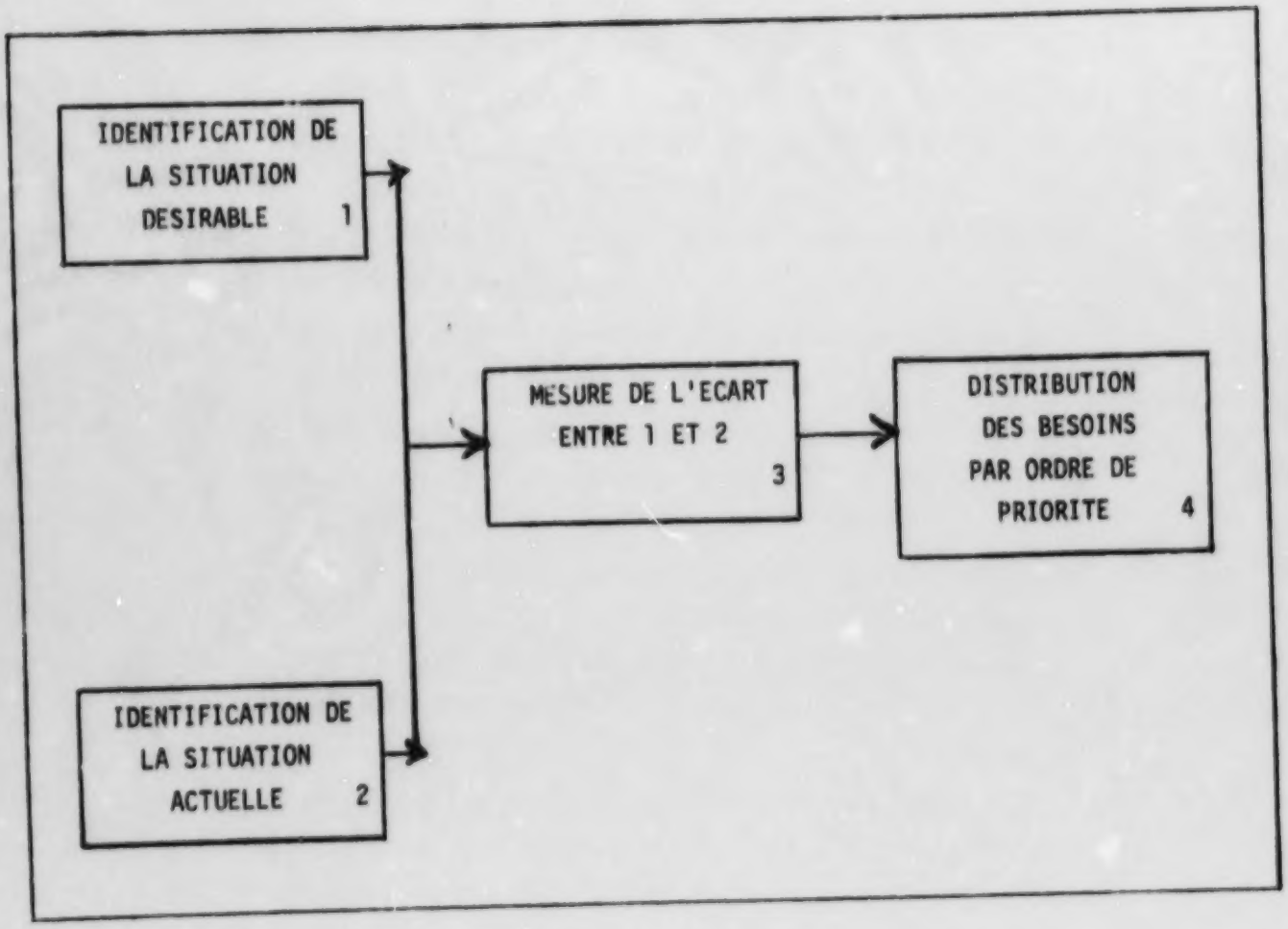

PREMIERE PARTIE : PRE-ANALYSE DES BESOINS

1. Problématique

Ce projet a été élaboré dans le but de cueillir les données les plus objectives possible sur les besoins des populations étudiantes des écoles publiques du Québec concernant le programme d'études en anglais, langue seconde, des quatrième et cinquième secondaires (secteur général).

Les motifs plaidant en faveur de cette décision sont les suivants :

- la diversité et la multiplicité des besoins des élèves vivant au Québec;
- l'insuffisance de données "objectives" en ce qui concerne les besoins dans le domaine;
- la nécessité de déterminer les moyens les plus aptes à garantir l'élaboration de programmes de qualité en adéquation avec les besoins du milieu;
- la suite logique à donner à l'enquête du primaire et à celle des première, deuxième et troisième secondaires telle que suggérée par les membres du comité consultatif à la réunion du 25 septembre 1978.

C'est en tenant compte de ces exigences que la Direction générale du développement pédagogique a choisi d'élaborer le programme d'anglais, langue seconde, par le biais d'une analyse des besoins auprès des populations touchées par les activités de ce programme.

2. Identification des limites de l'analyse

Avant de cerner l'ensemble des "compétences" que devraient posséder les élèves au terme du cours secondaire, il nous faut d'abord s'entendre sur les limites que nous devrons imposer à cette analyse. Il s'agit ici de préciser le cadre à l'intérieur duquel sera menée l'analyse. Ces limites touchent deux groupes de facteurs principaux:

- la catégorie et le type de besoins analysés;
- la population, le secteur, la matière, le niveau et les régions touchés par l'analyse des besoins.

2.1 Catégorie et type de besoins

L'inventaire des principaux projets d'analyse des besoins actuellement en cours au Québec, au Canada et aux Etats-Unis ainsi que l'ensemble des publications depuis 1970 sous le thème "inventaire des besoins" nous révèlent que l'on peut regrouper la majorité des projets d'analyse des besoins sous deux catégories principales. Ce sont les besoins d'apprentissage et les besoins d'intervention. D'une part, les besoins d'apprentissage s'expriment en termes d'objectifs tels que connaissances, attitudes et habiletés que l'on devrait inclure dans un éventuel programme d'études; d'autre part, les besoins d'intervention qui sont définis en termes de méthodes, de moyens et de ressources à mobiliser ou à appliquer en vue de favoriser l'atteinte d'objectifs d'apprentissage identifiés et définis au préalable. Séquentiellement, les besoins d'apprentissage doivent être identifiés avant les besoins d'intervention.

Tel que le problème est posé dans l'actuel projet, il est évident qu'il s'agit de besoins d'apprentissage qui visent l'acquisition de connaissances et le développement d'habiletés et d'attitudes en anglais, langue seconde.

Les besoins d'apprentissage peuvent de plus être regroupés selon deux types de besoins, des besoins de type interne et des besoins de type externe. Le besoin de type interne est le résultat de la mesure de l'écart existant entre les objectifs (connaissances, attitudes, habiletés) préconisés par un programme d'études actuellement en vigueur et les objectifs réalisés par les élèves ayant terminé un programme d'études. Ce type de besoins (interne) répond à la question suivante: Les apprentissages effectués par les élèves correspondent-ils aux buts et objectifs offerts par les programmes d'études en vigueur?

En ce qui a trait aux besoins de type externe, ils sont le résultat de la mesure de l'écart existant entre les objectifs préconisés par l'ensemble des partenaires de l'éducation (élèves, parents, spécialistes, employeurs, etc.) et les objectifs réalisés par les élèves ayant terminé leur cours secondaire. Ce type de besoins répond à la question suivante: Les apprentissages effectués par les élèves au terme de leur programme d'études correspondent-ils aux buts et aux objectifs désirés par l'ensemble des partenaires de l'éducation?

La différence importante à noter dans ce type d'analyse par rapport à l'autre est que l'on admet d'abord que les objectifs inclus dans le ou les programme(s) actuellement en vigueur peuvent être non valides et qu'on utilise ensuite l'opinion d'agents extérieurs au système pour en générer d'autres et pour vérifier la validité de ceux qui existent déjà. Le point de référence ou de comparaison n'est plus exclusivement interne au système mais également externe. Etant donné que ce projet n'a pas pour mission de vérifier la pertinence des programmes actuellement en vigueur mais bien de proposer aux responsables du développement des programmes une banque de données leur permettant d'identifier et de retenir le plus objectivement possible les connaissances et habiletés qu'un programme devrait idéalement contenir, nous optons pour une analyse des <u>besoins externes</u>.

En résumé, ce projet a donc comme objectif la réalisation d'une analyse des BESOINS D'APPRENTISSAGE DE TYPE EXTERNE.

2.2 Population, secteur, matière, niveau, régions touchés par l'analyse des besoins

Le but de cette étape n'est pas d'identifier les groupes auprès de qui nous cueillerons nos données pour énumérer l'ensemble des "compétences" désirables, mais bien la population POUR QUI ces besoins seront identifiés.

Cette enquête touchera la clientèle des élèves des quatrième et cinquième années du niveau secondaire, secteur général des écoles publiques du Québec. Cette analyse se limitera au programme d'anglais, langue seconde, mais s'étendra cependant auprès des groupes de diverses écoles et commissions scolaires provenant de toutes les régions administratives du Québec.

3. Identification des variables qui feront l'objet d'une analyse des besoins

De toutes les étapes nécessaires à l'analyse des besoins, celle-ci est de beaucoup la plus importante. En effet, l'objectif de cette étape est d'inventorier l'ensemble des objectifs susceptibles d'être inclus dans l'éventuel programme d'anglais, Il ne s'agit donc pas à ce niveau de se prononcer sur la pertinence des objectifs inventoriés mais de s'assurer que ces objectifs constituent une banque exhaustive. Ce n'est qu'à partir de cette banque que s'effectuera dans un autre temps l'analyse des besoins proprement dits. Il nous faut donc pour réaliser cette étape, considérer toutes les sources de données nous permettant de produire une banque d'objectifs d'apprentissage qui soit représentative de l'opinion de l'ensemble des partenaires touchés par les activités du programme d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire.

La réalisation de cette étape importante s'effectuera par le biais de trois sous-étapes:

3.1 Identification des caractéristiques des données nécessaires à la définition des variables.

3.2 Identification des sources d'information.

3.3 Analyse et interprétation des données.

3.1 Identification des caractéristiques des données nécessaires à la définition des variables

A ce stade, le comité a dû se prononcer sur la nature des données qu'il entendait recueillir afin de définir les variables à cerner par l'analyse.

Unanimement, le groupe s'est entendu pour identifier des objectifs d'apprentissage révélant des compétences en anglais, langue

seconde, lesquelles pourraient s'exprimer ou bien en termes de connaissances à acquérir ou bien en termes d'attitudes et d'habiletés à développer dans le domaine touché par l'analyse.

3.2 Identification des sources d'information

Comme on l'a vu précédemment, l'identification des variables qui feront l'objet d'une analyse des besoins, implique l'élaboration d'une banque exhaustive d'énoncés susceptibles de composer l'éventuel programme. Pour identifier ces énoncés il est essentiel de puiser à toutes les sources pouvant apporter de l'information sur ce point.

Pour ce faire le comité a retenu trois sources principales: l'une composée de documents sur le sujet tels des programmes officiels du ministère de l'Education du Québec ainsi que les contenus des programmes institutionnels disponibles; l'autre provenant du travail des membres du comité préposé à cette analyse des besoins; finalement une dernière source constituée d'individus représentant des groupes touchés par les activités du programme d'anglais, langue seconde, et pouvant fournir des informations pertinentes à la réalisation du projet.

Ce groupe fut qualifié de "comité consultatif provisoire" et les catégories de gens retenues pour faire partie de ce comité furent les suivantes:

- conseiller pédagogique d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire;
- enseignant d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire;
- parent d'élève(s) au secondaire;
- directeur du Service de l'enseignement;
- coordonnateur de l'enseignement général.

- adjoint au principal;
- jeune travailleur, finissant de 1978;
- étudiant de niveau collégial (CEGEP);
- étudiant d'université;
- professeur d'université oeuvrant dans le domaine de la linguistique appliquée.

Connaissant d'une part, les caractéristiques des données et d'autre part les sources auxquelles nous pouvons puiser ces données, il s'agissait maintenant d'identifier les moyens nous assurant une cueillette rigoureuse et exhaustive.

3.2.1 Programmes officiels du ministère de l'Education du Québec et programmes institutionnels

En ce qui a trait aux programmes du ministère de l'Education, nous avons analysé les documents 16-3222, 16-3202 et 16-3203. L'étude du document 16-3222 a mis en évidence l'orientation générale et les objectifs du programme-cadre. Quant aux documents 16-3202 et 16-3203 qui précisaient les contenus grammaticaux des trois profils propres à chacun des degrés, ils permettaient de retenir certaines variables relatives à la syntaxe et aux notions grammaticales.

Nous avons ensuite tenté de contacter les conseillers pédagogiques du secondaire qui pouvaient nous fournir des copies de programmes institutionnels s'adressant aux élèves des quatrième et cinquième secondaires. Voici les lignes de force qui se dégageaient à l'analyse des onze programmes reçus:

- respect des contenus grammaticaux du ministère de l'Education du Québec;
- précisions sur le matériel de base utilisé et sur le matériel complémentaire recommandé;

- congruence avec la philosophie des programmes par objectifs offerts aux adultes;
- indices sur les proportions (%) accordées aux quatre savoirs.

Qu'il nous suffise de mentionner ici que les lignes de force énumérées précédemment n'apparaissaient pas dans tous les programmes. Il nous semblait cependant primordial de les souligner lorsqu'elles ressortaient comme étant le pilier d'un ou de quelques programmes.

3.2.2 Comité de travail

Nous avons d'abord confié à quelques membres du comité le soin de générer une liste d'énoncés qui se voulait la plus exhaustive possible. Nous avons obtenu une liste provisoire de cent cinq énoncés. Par la suite cette liste a été réduite à soixante-deux énoncés; ceux-ci venaient s'ajouter à la banque de données à partir de laquelle nous aurions à prendre des décisions.

3.2.3 La technique du groupe nominal (TGN)

La technique retenue par le comité pour cueillir les données auprès du comité consultatif fut la technique du groupe nominal (TGN)*.

Cette technique fut mise au point par Delbecq et Van de Ven en 1968. Issue d'études psychosociales du fonctionnement de petits groupes (quinze personnes) à caractère décisionnel, elle fut d'abord appliquée dans le domaine de la gestion. Cependant, à cause de son caractère opérationnel, son application ne

* DELBECQ, A.L., VAN DE VEN, A.H., GUSTAFSON, D.H., Group Techniques for Program Planning. A guide to nominal group and delphi processes, Scott, Foresman and Co., Ill., 1975.

tarda pas à s'étendre à des domaines aussi diversifiés que les sciences de la santé, les sciences sociales, l'analyse des besoins, l'industrie, les gouvernements, etc.

Les modalités d'application de cette technique ont pour objectifs:

- d'utiliser des modes de fonctionnement propres à chacune des étapes de la créativité;
- de favoriser la participation de l'ensemble des membres du groupe consulté;
- d'orienter l'énergie du groupe plus particulièrement vers la réalisation de la tâche à accomplir;
- d'intégrer dans la démarche une procédure de notation favorisant la cueillette de données quantitatives;
- d'informer immédiatement les membres sur la position qu'a le groupe face aux différentes propositions qu'ils ont générées;
- de diminuer le taux d'émotivité dans les discussions;
- d'éviter l'orientation des discussions autour d'un modèle unique;
- de favoriser l'exploration de solutions multiples et diversifiées.

La cueillette des données à l'aide de la technique du groupe nominal s'est effectuée selon les conditions suivantes.

Des onze membres qui furent invités à la session pour générer des objectifs d'apprentissage à inclure dans un éventuel programme d'anglais, langue seconde, du secteur général au niveau secondaire, neuf étaient présents. Les deux personnes qui ne se sont pas présentées ont motivé leur absence.

Cette session a été précédée d'une phase préparatoire où des décisions furent prises quant à la préparation du matériel nécessaire et à la disposition physique des ressources et équipements requis.

La question nominale à soumettre au groupe fut préparée, validée et libellée ainsi:

> Quelles sont, d'après vous, les "compétences" les plus utiles en anglais, langue seconde, que devrait posséder un élève qui termine sa cinquième année du secondaire?

Première étape : La production*

L'objectif de cette première étape est de permettre à chaque participant d'écrire ses idées en silence et individuellement.

En plus d'avoir lu la question à haute voix, l'animateur a remis à chaque participant une feuille sur laquelle il avait inscrit le libellé de la question. Puis, afin de s'assurer que la question ait été comprise de la même façon par l'ensemble des participants, il a engagé une discussion sur le sujet. Des directives, des exemples ainsi que des précisions sur la formulation des énoncés à générer ont été fournis aux membres du groupe. Par après, l'animateur a demandé à chacun d'écrire en silence la liste la plus exhaustive et la plus congruente possible d'énoncés spécifiques.

---

* Les objectifs présentés sont des extraits d'un document miméographié traduit et adapté par Mario Lemieux du Service de pédagogie universitaire de l'Université Laval et dont le titre est: "Guide pratique pour l'utilisation de la technique du groupe nominal".

Deuxième étape : La cueillette à la ronde

L'objectif de cette étape est de recueillir les idées des membres et de les rendre visuellement accessibles à tout le groupe. Les propositions générées par les participants furent donc inscrites une à la fois sur des tableaux de façon à ce que chacun puisse y avoir accès.

Troisième étape : La discussion

Cette troisième étape doit permettre l'examen de chaque énoncé généré afin d'en découvrir les différents aspects. L'animateur a donc amorcé une discussion sur chaque proposition afin d'en clarifier le sens. Les énoncés qui se recoupaient, ont été éliminés. Certains énoncés peu clairs et portant à des interprétations multiples ont été modifiés tandis que d'autres trop généraux ont été rédigés en propositions plus spécifiques ou vice-versa. On a retenu quarante des quarante-six énoncés générés à la première étape.

Quatrième étape : Le vote

Cette dernière étape est très importante puisqu'elle permet à chaque participant de faire connaître mathématiquement l'importance qu'il accorde aux énoncés.

A ce moment, l'animateur a demandé aux participants de se prononcer sur l'importance relative que chacun accorderait aux énoncés retenus.

Il a invité chacun des participants à choisir parmi la banque des objectifs retenus, neuf énoncés considérés comme étant les plus importants. Les membres du groupe s'exprimèrent individuellement et en secret en utilisant une échelle d'importance croissante allant de 1 à 9.

Les énoncés ainsi générés, clarifiés puis distribués par ordre de priorité sont présentés dans le tableau 1.

Ce tableau est composé de six colonnes. La première indique les rangs que les objectifs occupent les uns par rapport aux autres. La deuxième identifie l'objectif. Le chiffre qui apparaît dans la colonne numéro 3 nous indique le nombre de participants ayant voté pour cet objectif, tandis que la colonne numéro 4 nous donne la somme des poids accordés à cette proposition. La colonne voisine, c'est-à-dire la colonne numéro 5, nous révèle la moyenne des poids accordée à l'objectif. On se rappellera qu'étant donné la procédure de vote adoptée lors de la TGN, la valeur maximale que peut atteindre cette moyenne est de neuf. La dernière colonne (6) nous indique la dispersion ou la variabilité du vote, c'est-à-dire la distance moyenne qui sépare chaque vote par rapport à la moyenne. De plus, il est à remarquer que la variance moyenne pour l'ensemble des objectifs est de 2,35. Ainsi, l'objectif qui a été considéré comme le plus important concerne la compréhension de la langue parlée du milieu de l'élève,des médias d'information, des spectacles, de la télévision et de la radio. En effet, cet objectif a retenu l'attention de huit participants qui lui ont accordé un total de soixante points. De plus, le poids moyen accordé à cette proposition est de 7,5 sur un maximum de 9. Cependant, cet objectif possède une dispersion (2,73) au niveau du vote qui est supérieure à celle de la moyenne (2,35).

Par contre, les objectifs relatifs à l'expression de sentiments et à la demande de renseignements concernant leur route ont été considérés comme étant les moins importants. Il est essentiel de noter ici que même si un objectif n'avait reçu aucun vote, ceci indiquerait que l'objectif en question est moins important que les autres objectifs mais cela ne veut pas nécessairement dire qu'il n'est pas important du tout. C'est donc à partir de ces données que les membres du comité ont analysé les objectifs à retenir pour l'analyse des besoins.

TABLEAU 1

Liste des objectifs générés par les participants du groupe nominal
et distribution de ces objectifs par ordre de priorité

1	2	3	4	5	6
Rang	IDENTIFICATION DES OBJECTIFS	N	ΣX	M	σ
1	Comprendre la langue parlée du milieu de l'étudiant, des médias d'information, des spectacles, de la télévision et de la radio.	8	60	7,50	2,73
2	Savoir communiquer dans les situations de la vie courante.	7	44	6,29	2,29
3	Maîtriser les mécanismes de la langue (actif, passif) selon ses orientations.	6	42	7,00	2,28
4	Exprimer des besoins fondamentaux de l'être humain (restaurants, magasins).	5	34	6,80	2,95
5	Posséder une confiance en soi pour utiliser la langue.	5	26	5,20	3,35
6	Lire des journaux et des revues par intérêt personnel.	7	24	3,43	2,07
7	Posséder des méthodes de travail favorisant l'auto-apprentissage de l'étudiant.	5	23	4,60	2,07
8	Utiliser de la documentation écrite et auditive pour ses besoins personnels, les besoins scolaires, le milieu de travail.	4	22	5,50	2,38
9,5	S'exprimer oralement dans des situations simples de la vie courante: téléphone, dialogues, comités.	5	19	3,80	1,48
9,5	Mettre l'étudiant dans des situations favorisant l'apprentissage des objectifs ci-haut mentionnés: échanges linguistiques, immersion, échanges d'étudiants.	5	19	3,80	2,39
11,5	Comprendre les questions qui sont posées et pouvoir répondre.	3	15	5,00	2,65

1	2	3	4	5	6
Rang	IDENTIFICATION DES OBJECTIFS	N	ΣX	M	σ
11,5	Utiliser une bonne prononciation, intonation, accent.	3	15	5,00	2,24
13	Répondre aux questions des touristes anglophones.	3	14	4,67	2,52
14	Poser des questions comme touriste à l'étranger.	5	13	2,60	2,19
15,5	Lire et comprendre les instructions sur des articles usuels courants.	2	11	5,50	3,54
15,5	Avoir une attitude positive face à la communauté anglophone.	3	11	3,67	3,79
17	Maîtriser les formes des verbes appropriées au contexte dans lequel ils sont utilisés.	2	10	5,00	1,41
18	Acquérir des expressions idiomatiques en anglais.	2	8	4,00	--
19,5	Exprimer ses sentiments: accord, désaccord, satisfaction, insatisfaction, appréciation.	1	7	7,00	--
19,5	Demander des renseignements concernant sa route.	1	7	7,00	--
21.3	Comprendre la signalisation routière, les affiches, les annonces publicitaires à la radio, à la télévision et dans les journaux.	1	6	6,00	--
21.3	Décrire oralement quelque chose, des événements, des images.	2	6	3,00	1,41
21.3	Résumer de courts textes, des articles de journaux.	3	6	2,00	1,00
24	Utiliser correctement les prépositions.	1	5	5,00	--
25	Ecrire une lettre à un ami, demande d'information, demande d'emploi.	1	3	3,00	--

N = 25, M_{σ} = 2,35, σ = 0,73. Les objectifs ayant un écart-type (σ) supérieur à 3,08 (2,35 + 0,73) sont considérés comme ayant généré un vote dont la variance est importante.

3.3 Analyse et interprétation des données

L'analyse des données s'est effectuée sur la banque constituée à partir de l'inventaire des contenus des programmes institutionnels disponibles et des documents officiels (16-3222, 16-3202, 16-3203) ainsi que sur les informations recueillies auprès des membres du comité d'analyse des besoins et du comité consultatif provisoire.

3.3.1 Critères utilisés pour effectuer l'analyse des données

A ce niveau, il était important d'identifier et de définir les critères à travers lesquels seraient filtrées les propositions cueillies jusqu'à ce jour. Cette décision était essentielle afin d'éviter que les membres du comité d'analyse n'émettent des jugements subjectifs sur les énoncés.

Les critères retenus furent donc les suivants:

a) l'exhaustivité;
b) l'univocité;
c) la congruence;
d) le niveau de généralité;
e) le recoupement.

a) L'exhaustivité

Ce critère d'analyse nous a permis d'évaluer si les objectifs inventoriés épuisaient le sujet. Il s'agissait pour nous de vérifier si les objectifs retenus en anglais, langue seconde, représentaient la "totalité" des objectifs qu'on pouvait possiblement inclure dans un tel programme.

b) L'univocité

Ce critère a été retenu afin d'éviter qu'un même objectif soit interprété différemment par les gens qui seront appelés à participer à l'analyse des besoins. Il s'agissait donc pour nous de formuler chacun des objectifs de manière à ce qu'il garde le même sens indépendamment de la nature des répondants.

c) La congruence

A ce niveau, les membres du comité devaient vérifier si chacun des objectifs constituant notre banque s'insérait bel et bien à l'intérieur des limites de cette enquête, c'est-à-dire dans le cadre d'un programme d'études en anglais, langue seconde, chez les élèves de quatrième et cinquième secondaires des écoles publiques du Québec.

d) Le niveau de généralité

Les énoncés générés se devaient d'avoir un niveau de généralité à peu près semblable, c'est-à-dire un niveau d'abstraction et d'étendue comparable entre les énoncés. Il nous faut noter ici que ce critère a été présenté et illustré à l'aide d'exemples lors de la session (TGN) menée auprès du comité consultatif et utilisé par les membres du comité d'analyse lorsque ces derniers ont inventorié les programmes officiels du ministère de l'Education et les programmes institutionnels.

e) Le recoupement

Le dernier critère considéré pour analyser la liste des objectifs retenus après l'inventaire de différentes sources de données consistait à vérifier s'il n'y avait pas parmi les objectifs certains d'entre eux qui se répétaient soit au niveau de l'habileté ou de l'attitude à développer ou encore au niveau du contenu à maîtriser.

Il est important ici d'insister sur le fait que le rôle des membres du comité d'analyse des besoins ne consistait pas à juger de la pertinence ou de l'importance relative des énoncés identifiés mais bien de s'assurer que les énoncés respectaient les critères retenus.

3.3.2 Liste des énoncés retenus pour l'analyse des besoins

1) Comprendre un bulletin de nouvelles diffusé en anglais à la télévision ou à la radio (information, météo, sports).

2) Donner des directives et des avertissements en s'exprimant en anglais (Don't run around the pool.) (Watch out!).

3) Entretenir une conversation en anglais lors d'une rencontre sociale (party, danse, etc.).

4) Comprendre un exposé en anglais sur un sujet précis.

5) Appliquer les principales règles de la grammaire anglaise.

6) Comprendre des dépliants d'information touristique rédigés en anglais.

7) Entretenir une conversation téléphonique en anglais.

8) Répondre en anglais aux questions d'un interviewer.

9) Justifier un retard ou une absence en s'exprimant en anglais.

10) Exprimer ses émotions en utilisant l'anglais (colère, joie, surprise, etc.)

11) Comprendre des annonces publicitaires en anglais à la radio ou à la télévision.

12) Comprendre ce qui est écrit en anglais sur les emballages de divers produits (médicaments, aliments, produits ménagers, etc.).

13) Comprendre des chansons en anglais.

14) Compléter un formulaire rédigé en anglais (inscription, demande d'emploi, etc.).

15) Comprendre les instructions et les modes d'emploi écrits en anglais (appareils ménagers, outils, modèles réduits, articles de sports, jeux, etc.).

16) Comprendre des histoires drôles, des blagues et des devinettes en anglais.

17) Exprimer en anglais des opinions du type accord, désaccord, préférence, etc.

18) Connaître certains aspects de la culture et des modes de vie des anglophones.

19) Communiquer en anglais même si la structure de la phrase n'est pas parfaite.

20) Comprendre des messages écrits en anglais (panneaux de signalisation routière, affiches, annonces classées, dépliants publicitaires, etc.).

21) Echanger des renseignements avec des touristes de langue anglaise.

22) Comprendre des revues et des journaux anglais.

23) Décrire oralement des événements en utilisant l'anglais (accident, excursion, voyage, etc.).

24) Raconter des histoires drôles et des blagues en anglais.

25) Communiquer en anglais dans des situations simples de la vie courante (inviter, féliciter, sympathiser, prendre congé de quelqu'un, accepter ou refuser une invitation, etc.).

26) Découvrir le sens des mots anglais (dans un paragraphe, dans un court récit, etc.).

27) Comprendre un film en anglais.

28) Rédiger en anglais une lettre de demande d'emploi.

29) Demander des renseignements en anglais.

30) Communiquer en anglais lors d'activités d'échange et d'immersion dans des milieux anglophones.

31) Correspondre par écrit en anglais avec une autre personne.

32) Demander des renseignements par téléphone en s'exprimant en anglais (horaire d'avion, spectacle, etc.).

33) Comprendre des albums de bandes dessinées dont les textes sont écrits en anglais.

34) Comprendre un message transmis en anglais dans un endroit public (gare, aérogare, centre sportif, etc.).

35) Ecrire en anglais des cartes postales, des cartes de remerciements, de souhaits et d'invitation.

36) Communiquer en anglais avec les préposés aux différents services (au magasin, au garage, à la banque, au poste de police, aux douanes, à l'hôpital, au restaurant, etc.).

37) Saisir le contenu d'une émission de télévision diffusée en anglais.

38) Consulter des ouvrages de références écrits en anglais.

39) Comprendre des directives et des avertissements donnés en anglais (Have your tickets ready.) (Watch out!).

40) Ecrire une lettre d'affaires en anglais (plainte, réclamation, demande de renseignements, etc.).

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DES BESOINS

4. Identification de la population auprès de qui les besoins seront analysés

- Choix des populations

L'analyse des besoins en regard de l'élaboration d'un programme d'anglais, langue seconde, destiné aux élèves des quatrième et cinquième secondaires nous laissait plusieurs possibilités quant à la population à choisir pour cueillir nos données. Tous les agents d'éducation auraient pu faire partie de notre population. Après avoir envisagé plusieurs hypothèses, les sous-groupes énumérés et définis ci-après suffisaient pour nous donner une image représentative de ce secteur.

01 Elèves

Toute personne qui fréquente une école publique de niveau secondaire inscrite au cours d'anglais, langue seconde, des quatrième et cinquième années quel que soit le profil (allégé, régulier ou enrichi).

02 Parents

Toute personne dont un ou plusieurs enfants suivent des cours d'anglais, langue seconde, en quatrième et en cinquième secondaires.

03 Conseillers pédagogiques

Toute personne qui exerce cette fonction et qui est responsable pédagogique du dossier anglais, langue seconde, au niveau secondaire dans une commission scolaire.

04 Enseignants

Toute personne qui dispense des cours d'anglais, langue seconde, aux élèves des quatrième et cinquième secondaires.

05 Etudiants du niveau collégial

Toute personne qui fréquente un collège public d'enseignement général et professionnel (CEGEP) au niveau de la deuxième année.

06 Professeurs du niveau collégial

Toute personne qui dispense des cours dans un collège public d'enseignement général et professionnel (CEGEP) quels que soient les secteurs.

07 Travailleurs

Tout finissant de cinquième secondaire (1978) ayant accédé directement au marché du travail.

08 Employeurs

Toute personne susceptible d'offrir un emploi à des finissants du secondaire.

5. Instrument utilisé pour la cueillette des données nécessaires à la mesure des variables désirables (situation anticipée) et des variables existantes (situation actuelle)

A cause de la dispersion géographique des répondants et de la diversité des données à recueillir, le questionnaire a été préféré à d'autres méthodes pour cueillir les données auprès des huit groupes consultés. De plus ayant obtenu la collaboration des conseillers pédagogiques du milieu, le questionnaire devint un instrument relativement simple à administrer auprès d'un nombre important de répondants.

Le questionnaire utilisé dans ce projet d'analyse des besoins comprend une lettre d'introduction et se divise en trois parties.

Première partie:

Des informations sur les caractéristiques générales des individus qui y répondent (voir annexe 1).

Deuxième partie:

Des questions nous permettant de cueillir des données sur le degré de réalisation (situation actuelle) et le niveau d'importance (situation désirée) des objectifs d'apprentissage en anglais, langue seconde.

Cette partie se présentait sous la forme d'une liste de quarante énoncés.

Le répondant devait se prononcer sur les deux questions suivantes pour chacun des quarante énoncés en utilisant une échelle de 1 à 4.

Question 1

Selon vous, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du secondaire maîtrise-t-il présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

Question 2

Selon vous, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du secondaire devrait-il maîtriser chacune de ces mêmes habiletés?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Prenons comme exemple l'énoncé 21 et examinons la procédure à suivre.

	Situation actuelle (est)	Situation désirée (devrait)	
21. Echanger des renseignements avec des touristes de langue anglaise.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	

Pour cet énoncé, le répondant devait encercler un chiffre dans chaque colonne en se servant des questions 1 et 2 et de l'échelle proposée.

La réponse à la question 1 transposée sur une échelle de 1 à 4 fournit un jugement sur le niveau de réalisation de cet objectif (situation actuelle).

La réponse à la question 2, elle aussi transposée sur une échelle de 1 à 4 formule un souhait quant au degré d'importance de cet objectif (situation désirée).

Troisième partie:

Une question ouverte permettait aux répondants d'ajouter d'autres objectifs qui étaient reliés à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde et qui leur apparaissaient importants ou très importants.

6. Validation du questionnaire

Trois versions ont été élaborées avant l'administration de la version finale du questionnaire.

Une première version du questionnaire fut soumise à certains responsables des Services des programmes, du Service de mesure et d'évaluation, du Service de recherche et d'expérimentation pédagogique et à certaines personnes-ressources du milieu universitaire. Cette première étude avait pour but de vérifier les variables mesurées par le questionnaire, l'intelligibilité des énoncés et la clarté des directives; les échanges nous ont permis de recueillir, auprès de ces personnes, des suggestions fort utiles quant au contenu, à la présentation, aux directives et au format du questionnaire. A l'aide de ces résultats, nous avons préparé une deuxième version qui fut administrée à un échantillon d'environ 25 personnes formé d'élèves de quatrième secondaire (profil allégé), de quelques enseignants d'anglais, langue seconde, des quatrième et cinquième secondaires et de quelques conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, niveau secondaire (voir annexe H).

Cette validation nous a permis de constater que certaines questions étaient difficiles à comprendre et que d'autres ne nous permettaient pas de cueillir l'information escomptée. Cette mise à l'essai nous a obligés à modifier notre questionnaire de façon à le rendre accessible à l'échantillon visé.

Une troisième et dernière version fut alors préparée en collaboration avec le Service de l'informatique pour faciliter le traitement des données et pour rendre plus agréable la présentation du questionnaire.

7. Echantillonnage

Une fois les paramètres de la population définis, l'échantillonnage s'est effectué en fonction des caractéristiques des sous-groupes qui la composaient. On a tenté, chaque fois qu'il en était possible de respecter la représentation de chaque catégorie (élèves, parents, enseignants, etc.) dans chaque région administrative.

01 Elèves des quatrième et cinquième secondaires

Pour la sélection de l'échantillon représentant les élèves, on a d'abord évalué le nombre de classes des quatrième et cinquième secondaires de chaque région administrative du Québec et l'on a choisi au hasard quarante-neuf d'entre elles, ce qui nous a donné la distribution suivante.

TABLEAU 2

Répartition de l'échantillon des élèves
des quatrième et cinquième secondaires par degré
et selon les régions administratives

REGIONS ADMINISTRATIVES	Degrés		
	4e sec.	5e sec.	Total
01.0 Bas St-Laurent & Gaspésie	3	2	5
02.0 Saguenay & Lac St-Jean	2	2	4
03.0 Québec	5	4	9
04.0 Trois-Rivières	2	2	4
05.0 Cantons de l'Est	1	1	2
06.1 Montréal-Nord	4	2	6
06.2 Montréal-Sud	4	3	7
06.3 Montréal-Centre	4	3	7
07.0 Outaouais	1	1	2
08.0 Nord-Ouest	1	1	2
09.0 Côte-Nord	1	0	1
10.0 Nouveau-Québec	0	0	0
PROVINCE	28	21	49

C'est à partir de cette distribution des classes des quatrième et cinquième secondaires que furent expédiés quelque 1715 questionnaires dans 49 classes différentes se répartissant selon les onze régions administratives sélectionnées (voir annexe B).

02 Parents

Les mêmes écoles qui avaient été choisies au hasard pour la sélection des élèves des quatrième et cinquième secondaires ont été retenues. En effet, pour chaque classe de l'échantillon des élèves, on a choisi dans la même école une classe différente dans laquelle on a distribué au hasard dix-huit questionnaires que les élèves devaient acheminer à leurs parents. C'est ainsi que furent expédiés 882 questionnaires, par l'intermédiaire des élèves de ces 49 classes différentes (49 X 18) réparties selon les onze régions administratives.

03 Conseillers pédagogiques

Tous les conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, au secondaire, c'est-à-dire 68 ont reçu le questionnaire pour l'analyse des besoins.

04 Enseignants d'anglais, langue seconde:
quatrième et cinquième secondaires

En ce qui concerne les enseignants, ils ont eux aussi été choisis en fonction des classes qui composaient notre échantillon d'élèves. On a donc expédié 304 questionnaires à tous les enseignants d'anglais, langue seconde, des quatrième et cinquième secondaires qui faisaient partie des écoles choisies pour constituer notre échantillon d'élèves.

05 Etudiants de CEGEP

Les étudiants du niveau collégial qui composent l'échantillon furent choisis à partir d'une sélection de CEGEPS faite au hasard et répartie de façon à ce que deux CEGEPS proviennent de milieu urbain,

deux de milieu rural et un de milieu à caractère mixte. On s'est préoccupé de leur représentativité en fonction des cours offerts dans les secteurs général et professionnel de chacun des CEGEPS choisis. Afin de rejoindre cette clientèle, on a expédié 500 questionnaires, c'est-à-dire 100 par institution choisie (voir annexe G).

06 Professeurs de CEGEP

Les professeurs du niveau collégial furent sélectionnés dans les mêmes CEGEPS que les étudiants. De plus, les professeurs furent choisis de façon à ce que les programmes d'études des secteurs général et professionnel soient représentés compte tenu des cours offerts par les CEGEPS choisis. On expédia donc 250 questionnaires, c'est-à-dire 50 par collège choisi.

07 Jeunes travailleurs

Le Service de l'informatique du ministère de l'Education nous a fourni la liste complète des finissants de cinquième secondaire, cours de formation professionnelle longue, de juin 1978. Nous avons sélectionné un nom à tous les trois noms de cette liste de 1557 noms, soit un total de 519.

08 Employeurs

C'est à partir des enquêtes effectuées par le groupe Education et Emploi de la Direction générale de la planification du ministère de l'Education et des documents provenant du Centre de la main-d'oeuvre du ministère du Travail du Québec que fut d'abord évaluée la population des employeurs ayant déjà engagé des élèves du secondaire. A la lumière de ces documents, on estima à environ 6136 le nombre d'organismes correspondant à la caractéristique retenue pour définir la catégorie "employeurs". A l'exception de la région 6.2 dont les

études n'étaient pas terminées au moment de l'enquête, toutes les autres régions administratives furent représentées. En plus de stratifier notre échantillon en fonction de chacune des régions administratives, nous avons également respecté les secteurs de travail tels qu'inscrits dans le cahier de l'annuaire de l'enseignement secondaire (cahier 02). Pour rejoindre la population ci-haut identifiée, 821 questionnaires distribués par région administrative et selon les groupes d'options offertes au niveau secondaire ont été expédiés par la poste.

En résumé, le nombre total de questionnaires expédiés lors de cette enquête, à toutes les catégories de répondants, fut donc de 5059. Le tableau numéro 3 présente le détail de ces informations.

TABLEAU 3

Répartition de l'échantillon selon
le statut des répondants

Groupes consultés	Nbre de questionnaires expédiés	%
01 - Elèves des 4e et 5e secondaires	1715	34
02 - Parents	882	17
03 - Conseillers pédagogiques	68	1
04 - Enseignants des 4e et 5e secondaires	304	7
05 - Etudiants-CEGEP	500	10
06 - Professeurs - CEGEP	250	5
07 - Travailleurs	519	10
08 - Employeurs	821	16
TOTAL	5059	100

On peut noter dans le tableau que la deuxième colonne ne fait pas mention du nombre de personnes retenues pour chacun des sous-groupes mais du nombre de questionnaires expédiés par la poste ou via les conseillers pédagogiques (03) qui étaient dans certains cas responsables de leur administration. Ceci est dû au fait par exemple que dans le cas des élèves (01), on a évalué à 35 le nombre d'élèves (01) par classe ce qui veut dire que la région dans laquelle on avait choisi 4 classes, recevait 140 questionnaires même si le nombre ne correspondait pas exactement au nombre d'élèves qu'il y avait dans ces classes. Il en est ainsi pour les sous-groupes de parents (02), d'enseignants (04), d'étudiants (05) et de professeurs (06) du niveau collégial. Le chiffre 5059 représente donc la valeur maximale de l'échantillon.

8. Administration du questionnaire

Chaque questionnaire était accompagné d'une lettre d'introduction expliquant les buts poursuivis par la recherche. On assurait aux répondants la confidentialité des données recueillies. Chaque questionnaire était numéroté afin de faciliter le traitement des données, de plus, les questionnaires portaient un numéro de code (16-3224-01 à 16-3224-08 inclusivement) correspondant aux huit catégories de répondants.

Questionnaires administrés dans le milieu scolaire

- Commissions scolaires:

  16-3224-01 : élèves des quatrième et cinquième secondaires;

  16-3224-02 : parents d'élèves des quatrième et cinquième secondaires;

  16-3224-03 : conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire;

  16-3224-04 : enseignants d'anglais, langue seconde, en quatrième et cinquième secondaires.

Le conseiller pédagogique d'anglais, langue seconde, de chacune des commissions scolaires de l'échantillon était responsable de l'opération pour les clientèles ci-haut énumérées. Il s'agissait pour lui de recevoir les questionnaires, de les distribuer aux différentes catégories de répondants (voir les directives pour l'administration en annexe C) de les recueillir et de les retourner (quinze jours après la réception) à l'agent de développement pédagogique du ministère de l'Education du Québec, responsable de cette recherche.

- Collèges d'enseignement général et professionnel:

16-3224-05 : étudiants de 2e année du niveau collégial;

16-3224-06 : professeurs du niveau collégial.

En collaboration avec les directeurs des services pédagogiques des cinq collèges de l'échantillon, quelques membres du comité se sont chargés de l'opération en tout ou en partie.

Questionnaires administrés dans le monde du travail

16-3224-07 : jeunes travailleurs;

16-3224-08 : employeurs.

Pour cette opération, chaque membre de l'échantillon a reçu le questionnaire par la poste. On demandait aux individus de compléter le questionnaire et de le retourner (dans les quinze jours) dans l'enveloppe affranchie, adressée à l'agent de développement pédagogique, responsable de cette recherche.

Contraintes

- Clientèle des commissions scolaires:

En ce qui concerne cette clientèle, le taux de participation s'est élevé à 93,6%. Deux commissions scolaires ont préféré ne pas participer à cette analyse et une commission a dû se désister à cause d'un arrêt de travail en juin 1979. Cette commission scolaire a accepté de reprendre l'opération à l'automne 1979.

- Clientèle des collèges d'enseignement général et professionnel:

L'échantillon touchait cinq collèges. De ces cinq collèges, quatre ont accepté de participer à l'opération, un autre a refusé. Nous l'avons cependant remplacé par un autre CEGEP dont les caractéristiques étaient semblables. Dans un autre CEGEP, seul les étudiants (05) ont accepté de répondre au questionnaire.

9. Traitement statistique des données recueillies

Une compilation générale a d'abord été faite dans le but de transformer les réponses données en fréquence absolue, en pourcentage et en pourcentage cumulé. Lorsque la nature de l'information l'exigeait, la moyenne arithmétique et l'écart-type ont été retenus.

Afin de vérifier les relations qu'il y avait entre certaines variables mesurées par le questionnaire, l'analyse de la variance et le test-T ont été utilisés.

Les principaux recoupements effectués furent les suivants.

TABLEAU 4

Principaux recoupements

RECOUPEMENTS	Régions administratives	Statut du répondant
- Intentions des élèves à la fin du secondaire	X(1)	
- Degré des élèves	X	
- Age	X	X
- Sexe	X	
- Langue parlée	X	X
- Secteur de travail ou d'étude ou d'enseignement	X	
- Nombre d'enfants ayant terminé le secondaire	X	
- Nombre d'enfants en 4e et 5e secondaires	X	
- Années d'expérience	X	X
- Pourcentage du temps consacré à l'anglais	X	X
- Années de scolarité	X	X
- Degré enseigné	X	X
- Inscription à des cours d'anglais au collégial	X	
- Habiletés linguistiques	X	X
- Emploi d'étudiants	X	
* Ensemble des objectifs d'apprentissage	X	X
* Objectifs regroupés par habiletés linguistiques	X	X
* Objectifs pris individuellement	X	X

(1) X identifie les variables recoupées
* Pour ces trois variables, les valeurs de la situation désirée, de la situation actuelle et de l'écart entre les deux sont toujours calculées.

De plus, les objectifs considérés individuellement et regroupés par habiletés linguistiques sont distribués par ordre de priorité selon que les répondants sont regroupés par régions administratives et en fonction de leur statut.

Ces données ont été traitées par le Service d'informatique du ministère de l'Education du Québec en utilisant le "Statistical Package for the Social Sciences" (SPSS).

Données traitées

Les données correspondent à la perforation des lots 1 à 48 inclusivement. On a ajouté celles de la région administrative 090 provenant de la perforation faite par l'Université Laval. Ces données contiennent 6048 transactions (cartes) perforées. Suite à une validation du numéro de dossier et du numéro de carte, le nombre de questionnaires acceptés (2 cartes/questionnaire) se chiffre à 3002.

Statistiques

- Caractéristiques des répondants

Pour la première partie des questionnaires portant sur les variables d'identification et différente pour chaque catégorie de répondants, les données suivantes ont été retenues:

. distribution de fréquences incluant moyenne et écart-type;

. tableaux croisés de la variable région administrative scolaire par les autres variables de la partie 1 des questionnaires.

- Analyse de variances

L'analyse de variances est fournie pour chaque habileté linguistique, situation actuelle et situation désirée.

Chaque habileté linguistique est constituée par un regroupement de questions de la partie 2 des questionnaires.

Les données ont été regroupées en fonction de la région administrative scolaire et du statut des répondants. Pour des raisons techniques on a dû regrouper les régions 61 et 63 afin de faire l'analyse des variances.

- Test-T (analyse comparative des habiletés générales, niveau provincial)

Un test-T a été fourni pour toutes les combinaisons possibles d'habiletés linguistiques au niveau provincial.

10. Analyse et interprétation des données

Ce chapitre se divise en trois parties bien distinctes. Dans la première partie, nous analyserons les caractéristiques générales des répondants. Cette analyse sera faite à l'aide des tableaux illustrant ces caractéristiques générales et elle nous permettra de dégager les lignes de force pour chacune des catégories de répondants. Dans la deuxième partie, nous interpréterons les données dans l'ordre suivant:

- l'ensemble des objectifs au niveau provincial,
- l'ensemble des objectifs selon les régions administratives,
- l'ensemble des objectifs selon les catégories de répondants,

- les objectifs regroupés par habilités linguistiques au niveau provincial,
- les objectifs regroupés par habilités linguistiques selon les régions administratives,
- les objectifs regroupés par habilités linguistiques selon les catégories de répondants,

- les objectifs considérés individuellement et distribués par ordre de priorité au niveau provincial.

Finalement, dans la troisième partie, nous ferons état des commentaires des répondants à la question ouverte.

Dans l'analyse des données, il faut retenir que le degré d'importance est la valeur principale sur laquelle nous nous basons pour l'interprétation. Ce degré d'importance vient de l'expression, par les répondants, de la situation désirée. Cette donnée sera toujours exprimée en termes de moyenne sur 4 puisque l'échelle proposée allait de 1 à 4, 4 étant la cote la plus élevée.

Le but de l'analyse des besoins langagiers visait à déterminer les éléments qui pouvaient servir à prendre des décisions judicieuses eu égard aux objectifs d'apprentissage d'un futur programme d'études; il nous fallait tenir compte davantage de l'expression de la situation désirée,

c'est-à-dire le degré d'importance, que de l'écart entre la situation actuelle (niveau de réalisation) et la situation désirée (degré d'importance).

Vu l'ampleur du rapport complet transmis par SIMEQ, nous avons été forcés de faire des choix en ce qui regarde les tableaux à retenir. Pour les personnes intéressées, le rapport analytique complet, tel que nous l'avons reçu du Service de l'informatique, sera disponible pour consultation au Service des programmes du secondaire.

10.1 Caractéristiques générales des répondants

10.1.1 Les élèves des quatrième et cinquième secondaires (01)

On constate que 49% des élèves touchés par l'enquête ont 16 ans et que près du tiers des élèves ont 17 ans. Ils se répartissent presqu'également en quatrième et cinquième secondaires; de plus, il y a légèrement plus de filles que de garçons. La langue le plus souvent parlée à la maison est le français dans 95% des cas. Quant aux intentions de ces élèves à la fin du cours secondaire, 75,5% d'entre eux désirent poursuivre leurs études et 21% veulent accéder au marché du travail.

TABLEAU 5

REPARTITION DES REPONDANTS (01) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON L'ANNEE DE SCOLARITE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Elèves de 4^{e} secondaire	52,1	635
2	Elèves de 5^{e} secondaire	46,8	570
9	Pas de réponse	0,7	9
0	Rejeté	0,3	4
	TOTAL	100,0	1 218

TABLEAU 6

REPARTITION DES REPONDANTS (01) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON L'AGE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	14 ans et moins	1,0	12
2	15	14,6	178
3	16	49,0	597
4	17	28,7	349
5	18	4,4	53
6	19 et plus	1,4	17
.	Pas de réponse	0,7	9
0	Rejeté	0,2	3
	TOTAL	100,0	1 218

TABLEAU 7

REPARTITION DES REPONDANTS (01) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SEXE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Filles	55,3	673
2	Garçons	43,8	534
9	Pas de réponse	0,6	7
0	Rejeté	0,3	4
	TOTAL	100,0	1 218

TABLEAU 8

REPARTITION DES REPONDANTS (01) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Français	95,0	1 157
2	Anglais	3,0	36
3	Autre	0,5	6
9	Pas de réponse	1,1	13
0	Rejeté	0,5	6
	TOTAL	100,0	1 218

TABLEAU 9

REPARTITION DES REPONDANTS (01) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LEURS INTENTIONS A LA FIN DU COURS SECONDAIRE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Poursuivre leurs études	75,5	919
2	Entrer sur le marché du travail	21,0	256
3	Autre	1,6	19
9	Pas de réponse	1,5	18
0	Rejeté	0,5	6
	TOTAL	100,0	1 218

10.1.2 Parents (02)

La moitié des parents qui ont participé à cette enquête ont entre 40 et 49 ans et parlent le français à la maison dans 95,8% des cas. En ce qui concerne le secteur de travail, on ne remarque aucune concentration importante dans l'un ou l'autre des secteurs. Qu'il nous suffise d'indiquer que 12,3% des répondants se retrouvent dans les services socio-culturels, 10,8% dans les industries manufacturières. Environ 8,5% travaillent dans le domaine des transports et communications et dans celui du commerce.

Par ailleurs, on constate que 15,2% des répondants se situent dans la catégorie "autres". Devant cet état de fait, on peut se poser deux questions: leur secteur de travail est-il vraiment dans une catégorie différente de celles présentées dans le questionnaire? Ou encore ont-ils eu de la difficulté à classifier leur emploi dans l'une ou l'autre des catégories suggérées? (voir tableau 11)

TABLEAU 10

REPARTITION DES REPONDANTS (02) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE GROUPE D'AGE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	30-39	19,0	108
2	40-49	53,4	303
3	50-59	22,0	125
4	60 et plus	2,1	12
9	Pas de réponse	3,4	19
0	Rejeté		
	TOTAL	100,0	567

TABLEAU 11

REPARTITION DES REPONDANTS (02) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SECTEUR DE TRAVAIL

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Agriculture	5,5	31
2	Forêts	1,8	10
3	Chasse/pêche	-	-
4	Mines, carrières, puits de pétrole	0,9	5
5	Industries manufacturières	10,8	61
6	Bâtiments, travaux publics	5,6	32
7	Transport, communications	8,5	48
8	Commerce	8,6	49
9	Finances, assurances, affaires immobilières	3,4	19
10	Services socio-culturels	12,3	70
11	Services commerciaux	4,2	24
12	Services personnels	4,9	28
13	Hébergement, restauration	3,2	18
14	Services	1,9	11
15	Autres	15,2	86
9	Pas de réponse		
0	Rejeté	5,8	32
	TOTAL	100,0	524

TABLEAU 12

REPARTITION DES REPONDANTS (02) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Français	95,8	543
2	Anglais	1,6	9
3	Autre	0,7	4
9	Pas de réponse	1,2	7
0	Rejeté	0,8	4
	TOTAL	100,0	567

10.1.3 Conseillers pédagogiques (03)

Près de 84% des conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire ont 17 ans et plus de scolarité et 75% d'entre eux possèdent de 2 à 6 ans d'expérience dans l'exercice de cette fonction. 60% ont à leur acquis 7 années et plus d'expérience comme enseignant d'anglais, langue seconde. En ce qui a trait au pourcentage de temps accordé à l'anglais, langue seconde, 70,6% y consacrent presque tout leur temps.

TABLEAU 13

REPARTITION DES REPONDANTS (03) AU NIVEAU PROVINCIAL SELON LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE COMME CONSEILLER PEDAGOGIQUE D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	3 ans et moins	37,3	19
2	4-6	37,3	19
3	7-10	15,7	8
4	11 et plus	9,8	5
9	Pas de réponse	0,0	0
0	Rejeté	0,0	0
	TOTAL	100,0	51

TABLEAU 14

REPARTITION DES REPONDANTS (03) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE POURCENTAGE DE TEMPS ACCORDE PAR LE
CONSEILLER PEDAGOGIQUE A L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	20% et moins	5,4	3
2	21% à 30%	-	-
3	31% à 40%	3,9	2
4	41% à 50%	2,0	1
5	51% à 60%	2,0	1
6	61% à 70%	2,0	1
7	71% à 80%	3,4	2
8	81% à 90%	9,8	5
9	91% et plus	70,6	36
	TOTAL	100,0	51

TABLEAU 15

REPARTITION DES REPONDANTS (03) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE QU'ILS POSSEDENT COMME ENSEIGNANT
D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AU NIVEAU SECONDAIRE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	3 ans et moins	13,7	7
2	4-6	15,7	8
3	7-10	21,6	11
4	11-15	25,5	13
5	16 et plus	21,6	11
9	Pas de réponse	2,0	1
	TOTAL	100,0	51

TABLEAU 16

REPARTITION DES REPONDANTS (03) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE D'ANNEES DE SCOLARITE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	15 ans et moins	7,8	4
2	16	9,8	5
3	17	19,6	10
4	18	29,4	15
5	19 et plus	33,3	17
	TOTAL	100,0	51

10.1.4 Enseignants (04)

La plupart des enseignants d'anglais, langue seconde, rejoints par cette enquête, soit 93,8% n'enseignent pas d'autres matières que l'anglais; 54,6% d'entre eux travaillent en quatrième secondaire, 29,9% en cinquième secondaire et 12,9% enseignent aux deux degrés.

Nous pouvons également lire que 51,5% des enseignants ayant participé à cette enquête ont 17 années et plus de scolarité. Leur expérience en enseignement des langues secondes se situe à 11 ans et plus dans 58,3% des cas. Le nombre total d'années d'expérience dans l'enseignement correspond à 11 ans et plus dans 77,3% des cas.

TABLEAU 17

REPARTITION DES REPONDANTS (04) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE DEGRE OU ILS ENSEIGNENT L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	4^{e} secondaire	54,6	106
2	5^{e} secondaire	29,9	58
3	Les deux	12,9	25
9	Pas de réponse	2,1	4
0	Rejeté	0,5	1
	TOTAL	100,0	194

TABLEAU 18

REPARTITION DES REPONDANTS (04) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON QU'ILS ENSEIGNENT OU NON D'AUTRES MATIERES

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Oui	4,6	9
2	Non	92,8	180
9	Pas de réponse	2,1	4
0	Rejeté	0,5	1
	TOTAL	100,0	194

TABLEAU 19

REPARTITION DES REPONDANTS (04) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT
DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE, AU NIVEAU SECONDAIRE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	3 ans et moins	9,8	19
2	4-6	8,8	17
3	7-10	21,1	41
4	11-15	35,6	69
5	16 et plus	22,7	44
9	Pas de réponse	1,5	3
0	Rejeté	0,5	1
	TOTAL	100,0	194

TABLEAU 20

REPARTITION DES REPONDANTS (04) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE TOTAL D'ANNEES D'EXPERIENCE DANS
L'ENSEIGNEMENT, INCLUANT L'ANNEE EN COURS

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	3 ans et moins	4,6	9
2	4-6	3,6	7
3	7-10	12,4	24
4	11-15	36,6	71
5	16 et plus	40,7	79
9	Pas de réponse	1,0	2
0	Rejeté	1,0	2
	TOTAL	100,0	194

TABLEAU 21

REPARTITION DES REPONDANTS (04) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE D'ANNEES DE SCOLARITE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	13 ans et moins	1,0	2
2	14	8,8	17
3	15	13,9	27
4	16	22,2	43
5	17	24,7	48
6	18 et plus	26,8	52
9	Pas de réponse	1,5	3
0	Rejeté	1,0	2
	TOTAL	100,0	194

10.1.5 Etudiants de CEGEP (05)

Sur 343 étudiants de CEGEP, 59,2% viennent du secteur général et 40,2% du secteur professionnel. Ces étudiants ont entre 17 et 20 ans dans 83,9% des cas et seulement 29,7% sont inscrits à des cours d'anglais. Le français est la langue le plus souvent parlée à la maison dans 95,6% des cas.

TABLEAU 22

REPARTITION DES REPONDANTS (05) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE GROUPE D'AGE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	16 ans et moins	1,2	4
2	17-18	46,9	161
3	19-20	37,0	127
4	21 et plus	14,6	50
9	Pas de réponse	0,3	1
	TOTAL	100,0	343

TABLEAU 23

REPARTITION DES REPONDANTS (05) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SECTEUR D'ETUDES

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Général	59,2	203
2	Professionnel	40,2	138
9	Pas de réponse	0,6	2
	TOTAL	100,0	343

TABLEAU 24

REPARTITION DES REPONDANTS (05) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON L'INSCRIPTION A DES COURS D'ANGLAIS DE NIVEAU COLLEGIAL

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Oui	29,7	102
2	Non	70,0	240
9	Pas de réponse	0,3	1
	TOTAL	100,0	343

TABLEAU 25

REPARTITION DES REPONDANTS (05) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Français	95,6	328
2	Anglais	1,5	5
3	Autre	0,9	3
9	Pas de réponse	2,0	7
	TOTAL	100,0	343

10.1.6 Professeurs de CEGEP (06)

Parmi les professeurs consultés, 60,7% proviennent du secteur professionnel et 34,8% du secteur général. Ils représentent les différents programmes proposés dans les CEGEP à l'exception des sciences de l'administration, tel qu'indiqué dans le tableau 27.

TABLEAU 26

REPARTITION DES REPONDANTS (06) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Général	34,8	39
2	Professionnel	60,7	68
9	Pas de réponse	4,5	5
	TOTAL	100,0	112

TABLEAU 27

REPARTITION DES REPONDANTS (06) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LA CATEGORIE DANS LAQUELLE SE SITUE LA MATIERE ENSEIGNEE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Sciences de la santé	8,9	10
2	Sciences pures	4,5	5
3	Sciences humaines	9,8	11
4	Sciences de l'administration	-	-
5	Les lettres	10,7	12
6	Techniques biologiques	10,7	12
7	Techniques physiques	9,8	11
8	Techniques de l'administration	2,7	3
9	Techniques humaines	5,4	6
10	Arts appliqués	7,1	8
11	Autres	11,6	13
12	Pas de réponse	17,0	19
0	Rejeté	1,8	2
	TOTAL	100,0	112

TABLEAU 28

REPARTITION DES REPONDANTS (06) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON L'HABILETE LINGUISTIQUE CONSIDEREE LE PLUS UTILE POUR UN ELEVE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Compréhension auditive	9,8	11
2	Expression orale	11,6	13
3	Compréhension de l'écrit	75,0	84
4	Expression écrite	1,8	2
9	Pas de réponse	1,8	2
	TOTAL	100,0	112

10.1.7 Travailleurs (07)

Parmi les travailleurs consultés, 63,7% se situe dans le groupe des 19-20 ans et parlent français à la maison dans 94,4% des cas. Quant aux secteurs de travail, le tableau 30 nous indique une certaine concentration dans le domaine des industries manufacturières (15,6%). Il faut aussi noter que 12,5% des répondants se situent dans les services divers et 11,9% dans "autres."

TABLEAU 29

REPARTITION DES REPONDANTS (07) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE GROUPE D'AGE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	18 ans et moins	15,6	25
2	19-20	63,7	102
3	21 ans et plus	18,1	29
9	Pas de réponse	2,5	4
0	Rejeté		
	TOTAL	100,0	160

TABLEAU 30

REPARTITION DES REPONDANTS (07) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SECTEUR DE TRAVAIL

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Agriculture	1,2	2
2	Forêts	1,9	3
3	Chasse et pêche	-	-
4	Mines, carrières, puits de pétrole	0,6	1
5	Industries manufacturières	15,6	25
6	Bâtiments, travaux publics	6,3	10
7	Transports, communications, services d'utilité publique	6,3	10
8	Commerce	1,9	3
9	Finances, assurances, affaires immobilières	1,2	2
10	Services socio-culturels	0,6	1
11	Services commerciaux	1,9	3
12	Services personnels	2,5	4
13	Hébergement, restauration	3,7	6
14	Services divers	12,5	20
15	Autres	11,9	19
9	Pas de réponse	7,5	12
0	Rejeté	24,1	39
	TOTAL	100,0	160

TABLEAU 31

REPARTITION DES REPONDANTS (07) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Français	94,4	151
2	Anglais	1,2	2
3	Autre	0,0	0
9	Pas de réponse	3,7	6
0	Rejeté	0,6	1
	TOTAL	100,0	160

TABLEAU 32

REPARTITION DES REPONDANTS (08) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE SECTEUR DE TRAVAIL

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Agriculture	2,0	7
2	Forêts	1,7	6
3	Chasse et pêche	0,3	1
4	Mines, carrières, puits de pétrole	1,7	6
5	Industries manufacturières	13,2	47
6	Bâtiments, travaux publics	6,2	22
7	Transports, communications, services d'utilité publique	7,0	25
8	Commerce	15,1	54
9	Finances, assurances et affaires	16,2	58
10	Services socio-culturels	9,0	32
11	Services commerciaux	4,8	17
12	Services personnels	0,3	1
13	Hébergement, restauration	4,2	15
14	Services divers	2,0	7
15	Autres	10,7	39
9	Pas de réponse	5,6	20
0	Rejeté	,3	1
	TOTAL	100,0	357

TABLEAU 33

REPARTITION DES REPONDANTS (08) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON QU'ILS EMPLOIENT DES FINISSANTS DU SECONDAIRE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Oui	73,4	262
2	Non	21,8	78
9	Pas de réponse	4,8	17
	TOTAL	100,0	357

TABLEAU 34

REPARTITION DES REPONDANTS (08) AU NIVEAU PROVINCIAL
SELON LE NOMBRE DE FINISSANTS DU SECONDAIRE EMBAUCHES EN 1978

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	4 et moins	42,6	152
2	5 à 10	14,8	53
3	11 à 25	7,0	25
4	26 à 49	2,2	8
5	50 et plus	6,4	23
9	Pas de réponse	26,6	95
0	Rejeté	0,3	1
	TOTAL	100,0	357

10.1.8 Employeurs (08)

On retrouve certaines concentrations exprimées par les employeurs consultés, quant au secteur de travail de leur entreprise: 16,2% des entreprises se situent dans le secteur des finances, des assurances et des affaires immobilières, 15,1% dans le secteur commerce, et 13,2% dans le secteur des industries manufacturières. Notons que 10,9% n'ont pu classifier leur entreprise dans aucun des quatorze secteurs proposés. Il faut remarquer que 73,4% des employeurs consultés ont, en 1978, embauché des finissants du secondaire: 42,6% en emploient 4 et moins et 14,8% en emploient 5 à 10. Par ailleurs, 26,6% des employeurs n'ont pas répondu à cette question. Est-ce parce qu'ils n'emploient pas des finissants du secondaire ou parce qu'ils ont tout simplement préféré ne pas y répondre?

Deux habiletés sont considérées plus utiles dans le cadre des fonctions exercées dans l'entreprise: il s'agit de l'expression orale pour 36,7% des répondants et de la compréhension auditive pour 34,5% d'entre eux.

TABLEAU 35

REPARTITION DES REPONDANTS (08) AU NIVEAU PROVINCIAL SELON L'HABILETE LINGUISTIQUE CONSIDEREE LE PLUS UTILE EN ANGLAIS LANGUE SECONDE, DANS LE CADRE DES FONCTIONS EXERCEES DANS L'ENTREPRISE

Code	CARACTERISTIQUE	Pourcentage	Fréquence
1	Compréhension auditive	34,5	123
2	Expression orale	36,7	131
3	Compréhension de l'écrit	16,0	57
4	Expression écrite	3,1	11
9	Pas de réponse	9,5	34
0	Rejeté	0,3	1
	TOTAL	100,0	357

10.2 Ensemble des objectifs

10.2.1 Ensemble des objectifs au niveau provincial

Les informations fournies en pages 35 et 36 aideront à mieux comprendre l'analyse qui sera faite en 10.2, 10.3 et 10.4.

Dans le tableau 36, la moyenne accordée à l'ensemble des objectifs pour toutes les catégories de répondants et dans toutes les régions administratives est de 3,43 sur 4,00 pour la situation désirée (SIDE) et de 2,40 sur 4,00 pour la situation actuelle (SIAC). La situation désirée nous indique le degré d'importance accordé par tous les répondants à l'ensemble des objectifs.

Ces données montrent donc que les objectifs ont été considérés très importants par l'ensemble de la population. Quant au niveau de réalisation, c'est-à-dire la situation actuelle, la perception de l'ensemble des répondants se situe entre 2 et 3, soit 2,40 de l'échelle du questionnaire: deux étant "un peu" et trois étant "bien". Le coefficient de besoin, c'est-à-dire, la différence entre la situation désirée (SIDE) et la situation actuelle (SIAC) sera de 1,03 pour tous les objectifs.

Il est donc évident que, face à l'ensemble des objectifs proposés aux répondants, il s'est manifesté un besoin à combler. Nous constatons, de plus qu'aucune région touchée (tableau 37) et qu'aucun groupe consulté (tableau 39) ne rejettent l'ensemble des objectifs de la deuxième partie du questionnaire.

TABLEAU 36

ENSEMBLE DES OBJECTIFS AU NIVEAU PROVINCIAL

Ensemble des objectifs au niveau provincial	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient des besoins
	M	σ	M	σ	
	3,43	0,76	2,40	0,67	1,03

10.2.2 Ensemble des objectifs selon les régions administratives

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Tel que nous le révèlent les tableaux 37 et 38, les régions administratives scolaires qui ont accordé le plus d'importance à l'ensemble des objectifs sont les régions de l'Outaouais (07) 3,50, des Cantons de l'Est (05) 3,49, de Montréal-Centre (063) 3,47, et de Montréal-Nord (061) 3,47. Par ailleurs, celles qui ont accordé le moins d'importance sont les régions du Saguenay Lac Saint-Jean (02) 3,33, de Québec (03) 3,36 et du Nord-Ouest (08) 3,40.

En ce qui concerne le niveau de réalisation, ce sont encore les régions de l'Outaouais (07) 2,99, des Cantons de l'Est (05) 2,63, de Montréal-Centre (063) 2,57 et de Montréal-Nord (061) 2,57 qui ont donné la plus haute cote. Les régions qui ont accordé le niveau de réalisation le plus bas sont les régions de la Côte-Nord (09) 2,08, du Saguenay Lac Saint-Jean (02) 2,17 et du Nord-Ouest (08) 2,22.

Les régions 07, 05, 063 et 061 ont jugé que l'ensemble des objectifs étaient très importants et leur perception du niveau de réalisation est aussi la plus élevée. Quant aux régions administratives 02 et 08, elles se comportent sensiblement de la même façon que les régions 07, 05, 063 et 061, mais le degré d'importance et le niveau de réalisation ont été cotés les plus bas (voir portion agrandie du tableau 38).

On pourrait penser que les régions 07, 05, 063 et 061 ont une attitude semblable à cause des possibilités de contacts plus fréquents avec les anglophones soit du Québec, de l'Ontario ou des Etats-Unis. Ceci pourrait expliquer le haut degré d'importance et le haut niveau de réalisation que les répondants de chacune de ces régions ont attribués à l'ensemble des objectifs proposés dans le questionnaire.

Quant aux autres régions du Bas Saint-Laurent (01), Trois-Rivières (04) et Montréal-Sud (062), elles pourraient être considérées comme étant significativement rapprochées de la moyenne provinciale et conséquemment seraient perçues comme des régions intermédiaires.

En ce qui concerne le niveau de réalisation, les élèves des régions administratives 07, 05, 063 et 061 semblent les mieux habilités face à l'ensemble des objectifs proposés dans le questionnaire, tout comme les élèves des régions administratives 09, 02, 08 semblent les moins habilités face à ces mêmes objectifs. Il faudrait ajouter que toutes les régions administratives du Québec accordent de l'importance à l'ensemble des objectifs proposés dans le questionnaire, puisque les moyennes se situent entre 3,50 et 3,33 ce qui entraîne une différence minime de 0,11,

TABLEAU 37

POSITION DES REPONDANTS, REGROUPES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT

Régions administratives	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
	M	σ	M	σ	
07 Outaouais	3,50	0,59	2,99	0,90	0,51
05 Cantons de l'Est	3,49	0,61	2,63	0,79	0,86
063 Montréal-Centre 061 Montréal-Nord	3,47	0,59	2,57	0,77	0,90
062 Montréal-Sud	3,46	0,54	2,35	0,61	1,10
04 Trois-Rivières	3,46	0,56	2,36	0,63	1,10
09 Côte-Nord	3,44	0,59	2,08	0,52	1,37
01 Bas St-Laurent-Gaspésie	3,42	0,61	2,34	0,66	1,08
08 Nord-Ouest	3,40	0,59	2,22	0,63	1,18
03 Québec	3,36	0,62	2,26	0,69	1,09
02 Saguenay Lac St-Jean	3,33	0,64	2,17	0,68	1,16

TABLEAU 38

DISTRIBUTION, PAR ORDRE DE PRIORITE, DES REPONDANTS REGROUPES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT (VOIR PORTION AGRANDIE)

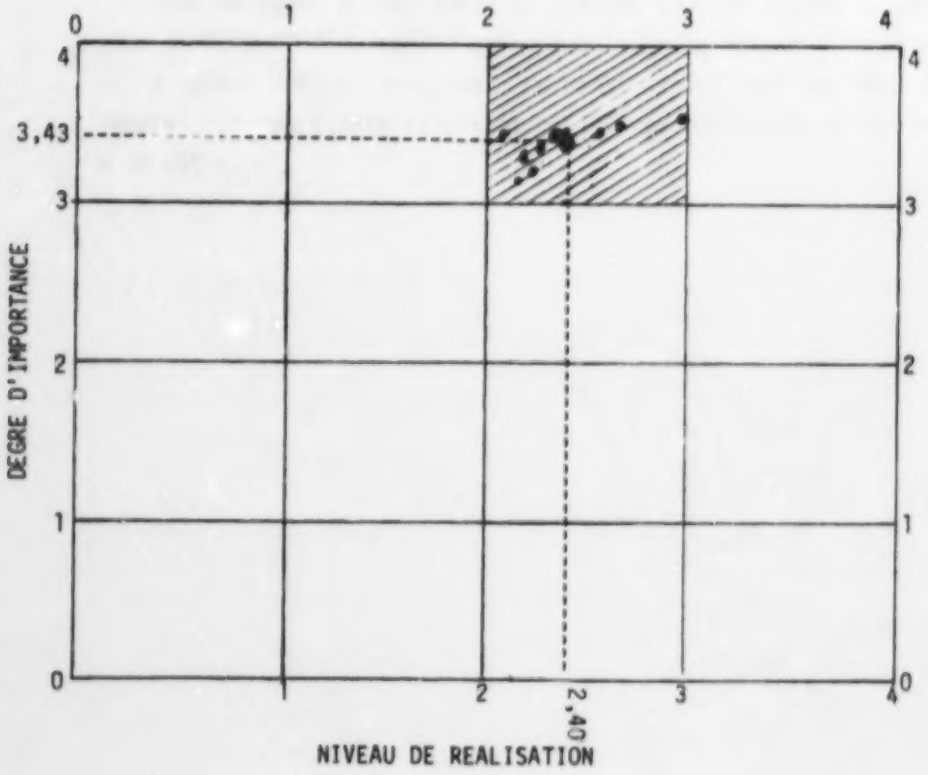

Note explicative:

Pour les tableaux 38, 40 et 42, on a distribué, en abscisse, les niveaux de réalisation correspondant aux valeurs numériques de l'échelle de réponse: 4, très bien; 3, bien; 2, un peu; 1, pas du tout; de même, en ordonnée, pour le degré d'importance. Les sections de ces tableaux, où les données se concentrent, seront détachées et représentées sous forme de portions agrandies des tableaux, afin d'en rendre la lecture plus facile.

Prenons un exemple et voyons de quelle manière les données sont consignées et de quelle façon il faut lire les tableaux:

Pour un degré d'importance de 3,43 et pour un niveau de réalisation de 2,40 il faut tout d'abord localiser la valeur 3,43 en ordonnée et la valeur 2,40 en abscisse. Le point de jonction des deux droites imaginaires représente la situation d'un groupe donné par rapport à un autre.

PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 38

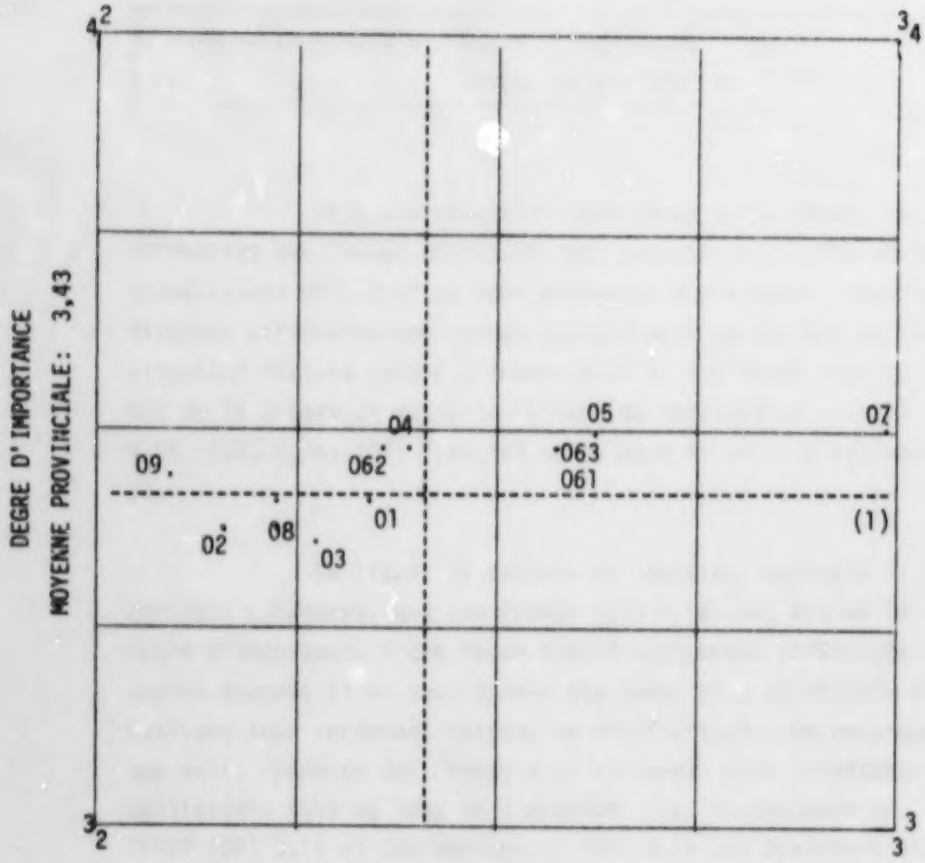

NIVEAU DE REALISATION
MOYENNE PROVINCIALE: 2,40

(1) La ligne pointillée situe la moyenne provinciale

10.2.3 Ensemble des objectifs selon les groupes consultés

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Face aux objectifs considérés globalement, les clientèles des élèves (01) 3,56, des parents (02) 3,43, et des travailleurs (07) 3,41 se sont prononcés d'une façon significativement différente des autres groupes pour ce qui est de la situation désirée (degré d'importance) et également pour ce qui est de la situation actuelle (niveau de réalisation): (01) 2,64; (02) 2,35; (07) 2,29 tel qu'on peut le voir au tableau 39.

En lisant le tableau 40 (portion agrandie), on constate notamment, que les élèves (01) 3,56, ont évalué le degré d'importance d'une façon significativement différente des autres groupes et se considèrent également plus compétents en évaluant leur rendement (niveau de réalisation). On remarquera que cette tendance des élèves à se percevoir plus compétents se manifestera tout au long de l'enquête. Les professeurs de CEGEP (06) 3,14 et les employeurs (08) 3,19 ont également une moyenne significativement différente des autres groupes pour ce qui est de la situation désirée (SIDE) c'est-à-dire du degré d'importance et de la situation actuelle (SIAC) c'est-à-dire du niveau de réalisation (06) 1,99; (08) 2,03. Ces deux groupes semblent avoir la même perception du finissant du secondaire qu'ils reçoivent ou dans leurs institutions ou dans leurs entreprises.

Les conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde (03), les enseignants d'anglais, langue seconde (04), et les étudiants de CEGEP (05) ont la même perception quant au rendement des élèves (2,23) et sensiblement la même quant au degré d'importance à accorder aux objectifs (03) 3,40; (04) 3,38; (05) 3,31.

Quoique peu différents des autres groupes consultés, ces catégories de répondants ont, de par leur statut, une meilleure connaissance de l'élève du secondaire, ce qui expliquerait l'homogénéité de leurs réponses.

Même si les résultats sont plus homogènes lorsque les répondants sont regroupés par régions administratives, il n'en reste pas moins qu'ils accordent autant d'importance à l'ensemble des objectifs lorsqu'ils sont regroupés en fonction de leur statut puisque les moyennes s'échelonnent de 3,56 à 3,14.

TABLEAU 39

POSITION DES REPONDANTS, REGROUPES SELON LEUR STATUT,
PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT

	GROUPES CONSULTES	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
		M	σ	M	σ	
01	Elèves	3,56	0,54	2,64	0,75	0,92
02	Parents	3,43	0,62	2,35	0,67	1,08
07	Jeunes travailleurs	3,41	0,50	2,29	0,63	1,12
03	Conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde	3,40	0,41	2,23	0,53	1,17
04	Enseignants d'anglais, langue seconde	3,38	0,53	2,23	0,51	1,15
05	Etudiants CEGEP	3,31	0,62	2,23	0,77	1,08
08	Employeurs	3,19	0,61	2,03	0,66	1,16
06	Professeurs CEGEP	3,14	0,63	1,99	0,54	1,15

TABLEAU 40

DISTRIBUTION PAR ORDRE DE PRIORITE DE REPONDANTS REGROUPES
SELON LEUR STATUT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT

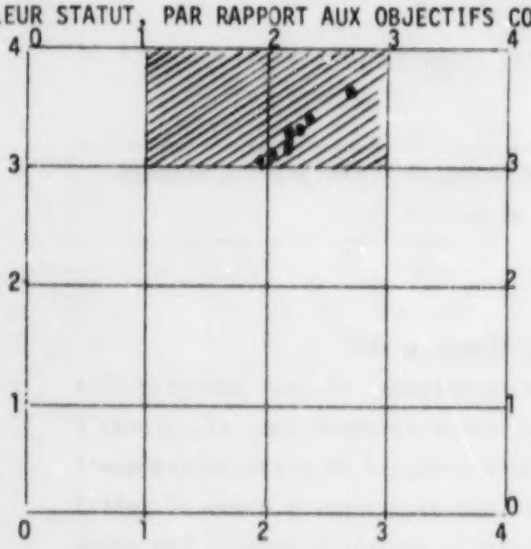

PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 40

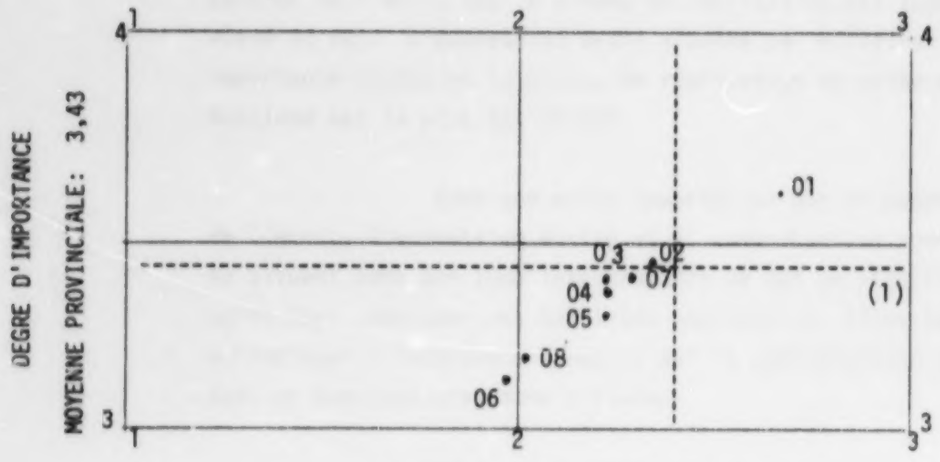

NIVEAU DE REALISATION
MOYENNE PROVINCIALE: 2,40

10.3 Ensemble des objectifs regroupés par habiletés linguistiques

10.3.1 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques au niveau provincial

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Il nous a semblé utile de regrouper les objectifs proposés dans le questionnaire par habiletés linguistiques à savoir, la compréhension auditive, la compréhension de l'écrit, l'expression orale et l'expresssion écrite. On peut ainsi identifier le degré d'importance que les diverses catégories de répondants ont accordé à chacune d'entre elles.

C'est la compréhension de l'écrit qui est l'habileté linguistique la plus importante pour l'ensemble des répondants au niveau provincial (3,57). C'est aussi en compréhension de l'écrit que le niveau de réalisation est jugé le plus élevé (2,62). L'expression orale s'avère par ailleurs la moins importante (3,25) et le niveau de réalisation de cette même habileté est le plus bas (2,23).

Bien que moins importantes que la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et la compréhension auditive se situent dans une zone intermédiaire ce qui ne signifie pas qu'il faut négliger ces habiletés pour autant; elles ne font qu'indiquer l'insistance à mettre sur la compréhension de l'écrit dans un éventuel programme d'études.

Bref, c'est à la lecture que l'ensemble des répondants accordent le plus d'importance et c'est aussi en lecture qu'ils jugent que les élèves du niveau secondaire donnent le meilleur rendement (voir tableau 41).

TABLEAU 41

DEGRE D'IMPORTANCE ET NIVEAU DE REALISATION DES OBJECTIFS REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES AU NIVEAU PROVINCIAL

Habiletés linguistiques	Situation désirée (SIDE) (Degré d'importance)		Situation actuelle (SIAC) (Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
	M	σ	M	σ	
Compréhension de l'écrit (CE)	3,57	0,70	2,62	0,84	0,95
Expression écrite (EE)	3,48	0,78	2,39	1,04	1,09
Compréhension auditive (CA)	3,47*	0,80	2,50	0,88	0,97
Expression orale (EO)	3,25	0,69	2,23	0,86	1,02

* On peut noter tout au long du texte qu'il y a une légère différence entre la moyenne provinciale (p. 84), la moyenne générée à partir de l'ensemble des moyennes propres à chacune des habiletés (p. 86) et celle générée à partir des objectifs pris individuellement (p. 115). Cette différence est due à la pondération effectuée au niveau de chacune des habiletés (pp. 113, 114) et au calcul de moyennes effectuées à partir de différents regroupements de données.

TABLEAU 42

DISTRIBUTION PROVINCIALE DES QUATRE HABILETÉS LINGUISTIQUES
PAR ORDRE DE PRIORITÉ

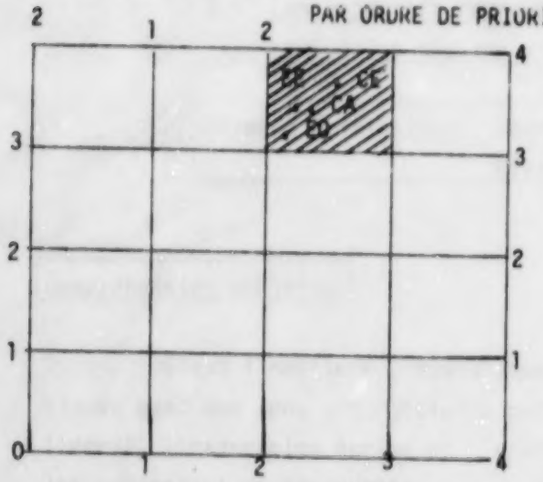

Légende: EO Expression orale
EE Expression écrite
CA Compréhension auditive
CE Compréhension de l'écrit

PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 42

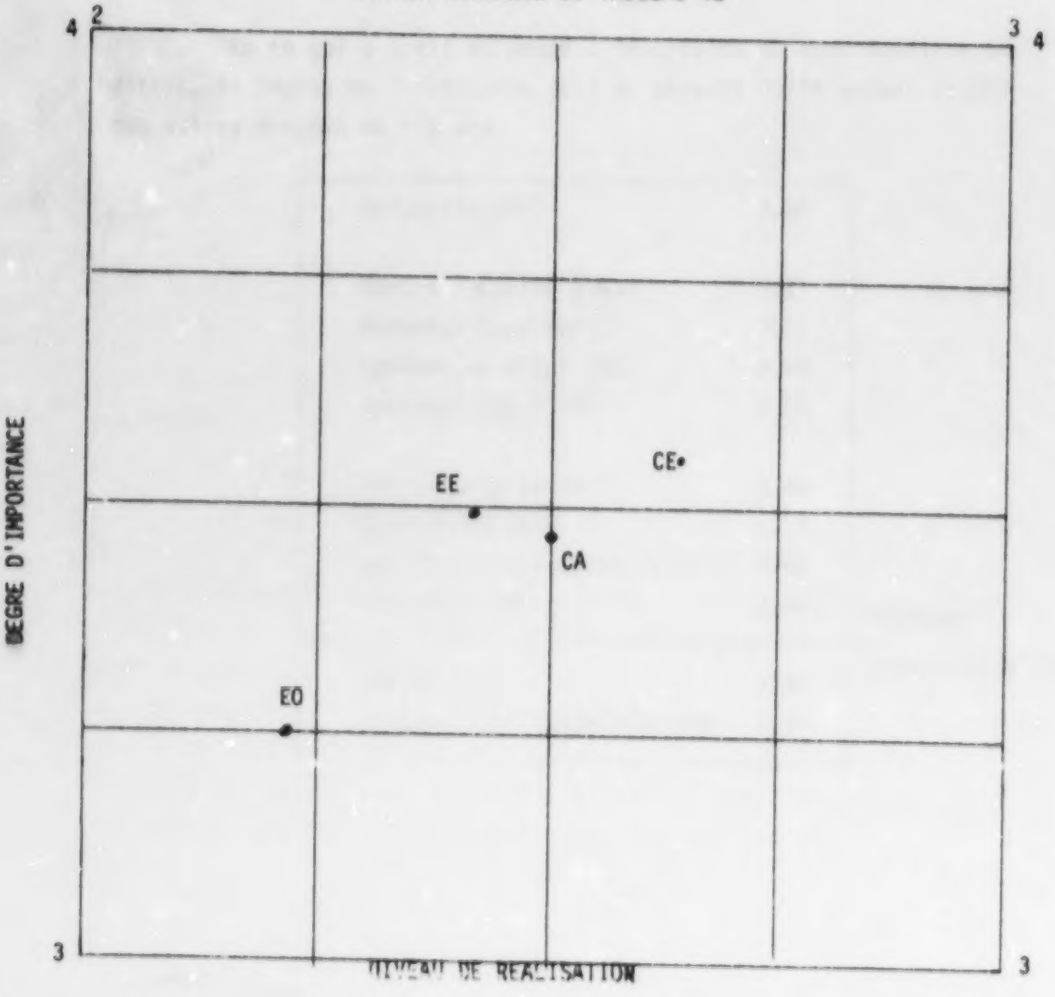

10.3.2 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques selon les régions administratives

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Compréhension auditive

C'est l'habileté linguistique qui, dans le tableau 41, a été située dans une zone intermédiaire par rapport à la compréhension de l'écrit, l'expression écrite et l'expression orale et ce, par toutes les catégories de répondants.

En ce qui a trait au degré d'importance en compréhension auditive, la région de l'Outaouais (07) se perçoit différemment (3,56) des autres groupes de régions:

Outaouais (07)	3,56
Montréal-Centre (063)	3,51
Montréal-Nord (061)	3,51
Cantons de l'Est (05)	3,50
Montréal-Sud (062)	3,50
Trois-Rivières (04)	3,48
Nord-Ouest (08)	3,48
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	3,46
Côte Nord (09)	3,44
Québec (03)	3,40
Saguenay Lac Saint-Jean (02)	3,35

Moyenne provinciale (3,43)

Ces deux dernières régions (03,02) accordent un degré d'importance inférieur à la moyenne provinciale de 3,43. Pour ce qui est du niveau de réalisation pour cette même habileté, les régions offrent un regroupement légèrement différent: la région de l'Outaouais (07) 3,02, se détache encore une fois d'une façon significativement différente des autres groupes de régions:

Outaouais (07)	3,02
Montréal-Centre (063)	2,71
Montréal-Nord (061)	2,71
Cantons de l'Est (05)	2,69
Montréal-Sud (062)	2,49
Nord-Ouest (08)	2,45
Trois-Rivières (04)	2,44
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	2,41
Québec (03)	2,35
Côte Nord (09)	2,30
Saguenay Lac St-Jean (02)	2,21

Moyenne provinciale (2,40)

Les régions 07, 063, 061, 05, 062, 08, 04, 01 se situent au-dessus de la moyenne provinciale 2,40 pour le niveau de réalisation.

On remarquera la formation de trois concentrations principales pour le degré d'importance ainsi que pour le niveau de réalisation. Les régions qui apparaissent dans ces différentes concentrations sont pratiquement les mêmes dans les deux cas. Finalement, si dans la région de l'Outaouais (07) le degré d'importance est de 3,56 et dans la région du Saguenay Lac St-Jean (02) 3,35, la différence est minime. Par contre, pour le niveau de réalisation, on note que les régions 062, 08, 04, 01, 03, 09 et 02 se sont évaluées plus faibles que les autres régions quant à la maîtrise des objectifs proposés dans le questionnaire.

Compréhension de l'écrit

C'est cette habileté linguistique qui a retenu le plus haut degré d'importance de la part de toutes les catégories de répondants. Les régions administratives se sont prononcées d'une façon relativement homogène ici puisque la différence entre la moyenne la plus élevée (3,62) et la moyenne la plus basse (3,48) n'est que de 0,14.

Trois-Rivières (04)	3,62
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	3,61
Montréal-Centre (063)	3,60
Montréal-Nord (061)	3,60
Montréal-Sud (062)	3,60
Nord-Ouest (08)	3,60
Outaouais (07)	3,59
Cantons de l'Est (05)	3,57
Saguenay Lac St-Jean (02)	3,54
Québec (03)	3,49
Côte Nord (09)	3,48

Moyenne provinciale (3,43)

Deux régions accordent un degré d'importance légèrement inférieur à cette habileté.

Comme on peut le constater, la compréhension de l'écrit a un degré d'importance significatif (3,57) si on le compare à la moyenne provinciale (3,43), et toutes les régions se situent au-dessus de la moyenne provinciale ici.

En ce qui regarde le niveau de réalisation, nous avons les profils suivants:

Outaouais (07)	3,16	
Cantons de l'Est (05)	2,87	
Montréal-Centre (063)	2,76	
Montréal-Nord (061)	2,76	
Trois-Rivières (04)	2,59	
Montréal-Sud (062)	2,56	
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	2,55	
Québec (03)	2,53	
Nord-Ouest (08)	2,47	Moyenne
Saguenay Lac St-Jean (02)	2,39	provinciale (2,40)
Côte Nord (09)	2,36	

La région de l'Outaouais (07) est celle dont le niveau de réalisation est le plus élevé (3,16). Les régions 05, 063 et 061 ont une différence significative avec les régions 04, 062, 01 et 03 de même avec les régions 08, 02 et 09. L'écart entre la région dont la moyenne est la plus élevée et celle dont la moyenne est la plus faible est de 0,80. On peut facilement comparer cet écart à celui que nous avons identifié pour la compréhension auditive; ceci nous amène à conclure que, en ce qui concerne le niveau de réalisation, trois régions (08, 02 et 09) se sont évaluées plus faibles quant à la maîtrise des objectifs proposés dans le questionnaire. La Côte Nord (09) et le Saguenay Lac St-Jean (02) se sont perçues de la même façon que pour la compréhension auditive et elles se situent au-dessous de la moyenne provinciale.

Expression écrite

Dans le tableau 41, l'expression écrite tout comme la compréhension auditive, se situe dans la zone intermédiaire.

La région de la Côte Nord (09) accorde un degré d'importance relativement élevé à cette habileté linguistique, importance qui se situe à 3,60. Les autres régions se regroupent d'une façon plutôt homogène.

Côte Nord (09)	3,60
Outaouais (07)	3,55
Cantons de l'Est (05)	3,55
Trois-Rivières (04)	3,55
Montréal-Centre (063)	3,52
Montréal-Nord (061)	3,52
Montréal-Sud (062)	3,50
Nord-Ouest (08)	3,48
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	3,42
Québec (03)	3,42
Saguenay Lac St-Jean (02)	3,36

Moyenne provinciale (3,43)

Il faudrait encore se rappeler que la moyenne provinciale est de 3,43 et que, dans ce cas-ci, les régions 07, 05, 04, 063, 061, 062 et 08 se situent au-dessus de la moyenne provinciale et n'ont qu'une légère différence de 0,07.

En somme, on observe que la majorité des régions se prononcent de façon assez homogène quant à l'importance que cette habileté détient face aux trois autres; par ailleurs, c'est l'habileté où la différence est la plus marquée (0,24) entre la moyenne la plus élevée et la moyenne la plus basse.

Si nous analysons les données pour le niveau de réalisation à l'expression écrite, la moyenne provinciale tend ici à se rapprocher du point milieu: six régions (04, 03, 062, 02, 08 et 09) sont au-dessous de 2,40 et quatre régions (061, 063, 05 et 07) sont au-dessus de cette même moyenne, la région 01 ayant elle-même une moyenne de 2,40.

Outaouais (07)	2,97
Cantons de l'Est (05)	2,68
Montréal-Centre (063)	2,54
Montréal-Nord (061)	2,54
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	2,40
Trois-Rivières (04)	2,38
Québec (03)	2,30
Montréal-Sud (062)	2,28
Saguenay Lac St-Jean (02)	2,18
Nord-Ouest (08)	2,18
Côte Nord (09)	2,00

Moyenne provinciale (2,40)

Ici encore nous retrouvons quatre regroupements de régions bien distincts. Le niveau de réalisation varie de 2,97 à 2,00 c'est donc qu'il génère plus de dispersion dans le vote. De plus, nous remarquons que six régions sont sous la moyenne provinciale (2,40). Comme pour la compréhension de l'écrit, nous retrouvons le Nord-Ouest, le Saguenay Lac St-Jean et la Côte Nord qui se considèrent moins habilités face aux objectifs proposés dans le questionnaire pour l'expresssion écrite.

L'écart est significatif entre la région 07 et celle qui suit. Il y a également une différence significative entre les régions qui sont au-dessous de la moyenne provinciale (2,40) et les cinq régions qui sont en-dessus de la moyenne provinciale.

Les regroupements de régions sont relativement homogènes ici tout comme ce fut le cas pour le niveau de réalisation de la compréhension de l'écrit et de la compréhension auditive (07, 063, 061, 05; 062, 08, 04, 01; 03, 09, 02).

Expression orale

En ce qui regarde le degré d'importance attribué à cette habileté, toutes les régions ont une cote inférieure à celle de la moyenne provinciale (3,43), contrairement à la compréhension de l'écrit où toutes les régions ont une cote supérieure à la moyenne provinciale.

Les régions de l'Outaouais (07) 3,36 et des Cantons de l'Est (05) 3,36, s'expriment encore différemment des autres groupes de régions:

Outaouais (07)	3,36
Cantons de l'Est (05)	3,36
Montréal-Nord (061)	3,30
Montréal-Centre (063)	3,30
Montréal-Sud (062)	3,30
Trois-Rivières (04)	3,27
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	3,25
Côte-Nord (09)	3,23
Nord-Ouest (08)	3,19
Saguenay Lac St-Jean (02)	3,16
Québec (03)	3,16

Moyenne provinciale (3,43)

Ce que l'on remarque ici c'est que nous avons encore quatre blocs de régions; ce qui frappe davantage c'est l'homogénéité à l'intérieur de chacun de ces blocs. De plus, l'écart entre la cote la plus haute et la plus basse n'est que de 0,20. Finalement, les répondants de toutes les régions administratives se prononcent relativement de la même façon quant au degré d'importance à accorder à cette habileté.

Il est intéressant de noter que les moyennes des régions sont semblables en certains cas (07 et 05) (061, 063, 062) et très homogènes d'autres cas (04, 01, 09) (08, 02, 03). L'écart entre la moyenne la plus élevée et la plus basse est de 0,20, alors qu'elle se fixait à 0,21 pour la compréhension auditive, 0,14 pour la compréhension de l'écrit et de 0,24 pour l'expression écrite.

Pour le niveau de réalisation, la dispersion s'étend de 2,40 à 2,00 et se traduit comme suit:

Outaouais (07)	2,90	
Cantons de l'Est (05)	2,51	Moyenne provinciale (2,40)
Montréal-Nord (061)	2,41	
Montréal-Centre (063)	2,41	
Montréal-Sud (062)	2,20	
Bas St-Laurent Gaspésie (01)	2,15	
Trois-Rivières (04)	2,14	
Nord-Ouest (08)	2,04	
Saguenay Lac St-Jean (02)	2,02	
Québec (03)	2,01	
Côte Nord (09)	2,00	

Comme pour toutes les habiletés précédemment analysées, l'Outaouais (07) dont la cote est toujours la plus élevée pour le niveau de réalisation, se perçoit d'une façon significativement différente des autres régions. A quelques différences près, nous retrouvons les mêmes regroupements de régions que pour les autres habiletés.

Sept régions ont des moyennes inférieures à la moyenne provinciale; c'est la seule fois que sept régions se situent sous la moyenne provinciale en ce qui concerne le niveau de réalisation d'une habileté.

On peut observer ici que les régions se présentent dans un ordre presqu'identique à celui que l'on retrouve pour le degré d'importance (expression orale), même si les regroupements de régions ne sont pas semblables. Quatre régions seulement sur onze sont au-dessus de la moyenne provinciale et de plus il y a une différence significative entre la façon dont se sont prononcées ces régions au-dessus de la moyenne et celles au-dessous de la moyenne.

En conclusion, l'expression orale est l'habileté qui a retenu le plus faible degré d'importance de la part de toutes les régions; c'est aussi cette habileté qui a obtenu le plus faible niveau de réalisation.

Dans la plupart des régions, les élèves sont rarement en situation de communiquer oralement; puisqu'ils n'en voient pas la nécessité, ils n'accordent pas à cette habilité un très haut degré d'importance et comme il n'ont pas non plus l'occasion de s'exprimer en anglais en dehors de la classe, leur niveau de réalisation demeure très bas. Ainsi que nous l'avons souligné, il ne s'agit pas ici de rejeter cette habil té dans un éventuel programme d'études, mais bien de lui accorder la place que l'ensemble des répondants au niveau provincial ont bien voulu lui donner.

On peut conclure en disant, que dans l'ensemble, l'habileté linguistique à laquelle les régions ont accordé le plus haut degré d'importance est la compréhension de l'écrit 3,57, viennent ensuite l'expression écrite 3,48, la compréhension auditive 3,47 et l'expression orale 3,25, (voir tableau 45).

On peut remarquer qu'il y a ici également, une constante dans les concentrations: les régions de l'Outaouais (07) des Cantons de l'Est (05) de Montréal-Centre (063), de Montréal-Nord (061) dans un premier bloc, puis une zone intermédiaire avec les régions de Montréal-Sud (062), Bas St-Laurent Gaspésie (01) et Trois-Rivières (04) et finalement un autre bloc avec les régions de Québec (03), du Nord-Ouest (08), de la Côte Nord (09) et du Saguenay Lac St-Jean (02) (voir tableau 45).

En termes de ressources à investir pour atteindre les objectifs d'un éventuel programme d'études, il faudrait sûrement tenir compte des régions dont les moyennes pour le niveau de réalisation sont les plus basses.

TABLEAU 43

DEGRE D'IMPORTANCE ET DE REALISATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES, PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

Habiletés linguistiques / Régions administratives	COMPREHENSION AUDITIVE			COMPREHENSION DE L'ECRIT			EXPRESSION ECRITE			EXPRESSION ORALE		
	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin
01 Bas St-Laurent Gaspésie	3,46	2,41	1,25	3,61	2,55	1,06	3,42	2,40	1,02	3,25	2,15	1,10
02 Saguenay Lac St-Jean	3,35	2,21	1,14	3,54	2,39	1,15	3,36	2,18	1,18	3,16	2,02	1,14
03 Québec	3,40	2,35	1,05	3,49	2,53	,96	3,42	2,30	1,12	3,16	2,01	1,15
04 Trois-Rivières	3,48	2,44	1,04	3,62	2,59	1,03	3,55	2,38	1,17	3,27	2,14	1,13
05 Cantons de l'Est	3,50	2,69	,81	3,57	2,87	0,70	3,55	2,68	0,87	3,36	2,51	0,85
061 Montréal-Nord 063 Montréal-Centre	3,51	2,71	,80	3,60	2,76	0,84	3,52	2,54	0,98	3,30	2,41	0,89
062 Montréal-Sud	3,50	2,49	1,01	3,60	2,56	1,04	3,50	2,28	1,22	3,30	2,20	1,10
07 Outaouais	3,56	3,02	0,54	3,59	3,16	0,43	3,55	2,97	0,58	3,36	2,90	0,46
08 Nord-Ouest	3,48	2,45	1,03	3,60	2,47	1,13	3,48	2,18	1,30	3,19	2,04	1,15
09 Côte Nord	3,44	2,30	1,14	3,48	2,36	1,12	3,60	2,00	1,60	3,23	2,00	1,23

TABLEAU 44

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

Habiletés linguistiques / Régions administratives		Bas St-Laurent Gaspésie (01)	Saguenay Lac-St-Jean (02)	Québec (03)	Trois-Rivières (04)	Cantons de l'Est (05)	Montréal-Nord (061) (063)	Montréal-Sud (062)	Outaouais (07)	Nord-Ouest (08)	Côte-Nord (09)
COMPREHENSION AUDITIVE	Désirée	3,46 (7)*	3,35 (10)	3,40 (9)	3,48 (5,5)	3,50 (3,5)	3,51 (2)	3,50 (3,5)	3,56 (1)	3,48 (5,5)	3,44 (8)
	Actuelle	2,41	2,21	2,35	2,44	2,69	2,71	2,49	3,02	2,45	2,30
COMPREHENSION DE L'ECRIT	Désirée	3,61 (2)	3,54 (8)	3,49 (9)	3,62 (1)	3,57 (7)	3,60 (3,3)	3,60 (3,3)	3,59 (6)	3,60 (3,3)	3,48 (10)
	Actuelle	2,55	2,39	2,53	2,59	2,87	2,76	2,56	3,16	2,47	2,36
EXPRESSION ORALE	Désirée	3,25 (6)	3,16 (9,5)	3,16 (9,5)	3,27 (5)	3,36 (1,5)	3,30 (3,5)	3,30 (3,5)	3,36 (1,5)	3,19 (8)	3,23 (7)
	Actuelle	2,15	2,02	2,01	2,14	2,51	2,41	2,20	2,90	2,04	2,00
EXPRESSION ECRITE	Désirée	3,42 (8,5)	3,36 (10)	3,42 (8,5)	3,55 (2,3)	3,55 (2,3)	3,52 (5)	3,50 (6)	3,55 (2,3)	3,48 (7)	3,60 (1)
	Actuelle	2,40	2,18	2,30	2,38	2,68	2,54	2,28	2,97	2,18	2,00

* Les chiffres qui apparaissent dans les parenthèses indiquent le rang qu'occupent les catégories de répondants les unes par rapport aux autres.

TABLEAU 45

ORDRE DE PRIORITE DES OBJECTIFS REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES
PAR REGIONS ADMINISTRATIVES

Habiletés linguistiques / Régions administratives		Bas St-Laurent Gaspésie (01)	Saguenay Lac-St-Jean (02)	Québec (03)	Trois-Rivières (04)	Cantons de l'Est (05)	Montréal-Nord (061) (063)	Montréal-Sud (062)	Outaouais (07)	Nord-Ouest (08)	Côte-Nord (09)
COMPREHENSION AUDITIVE	Désirée	3,46 (2)*	3,35 (3)	3,40 (3)	3,48 (3)	3,50 (3)	3,51 (3)	3,50 (2,5)	3,56 (2)	3,48 (2,5)	3,44 (3)
	Actuelle	2,41	2,21	2,35	2,44	2,69	2,71	2,49	3,02	2,45	2,30
COMPREHENSION DE L'ECRIT	Désirée	3,61 (1)	3,54 (1)	3,49 (1)	3,62 (1)	3,57 (1)	3,60 (1)	3,60 (1)	3,59 (1)	3,60 (1)	3,48 (2)
	Actuelle	2,55	2,39	2,53	2,59	2,87	2,76	2,56	3,16	2,47	2,36
EXPRESSION ORALE	Désirée	3,25 (4)	3,16 (4)	3,16 (4)	3,27 (4)	3,36 (4)	3,30 (4)	3,30 (4)	3,36 (4)	3,19 (4)	3,23 (4)
	Actuelle	2,15	2,02	2,01	2,14	2,51	2,41	2,20	2,90	2,04	2,00
EXPRESSION ECRITE	Désirée	3,42 (3)	3,36 (2)	3,42 (2)	3,55 (2)	3,55 (2)	3,52 (2)	3,50 (2,5)	3,55 (3)	3,48 (2,5)	3,60 (1)
	Actuelle	2,40	2,18	2,30	2,38	2,68	2,54	2,28	2,97	2,18	2,00

* Les chiffres qui apparaissent dans les parenthèses indiquent le rang qu'occupent les habil tés les unes par rapport aux autres.

10.3.3 Les objectifs regroupés par habiletés linguistiques selon les groupes consultés

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Compréhension auditive

Parmi les quatre habiletés linguistiques, celle de la compréhension auditive apparaît la troisième en importance. Le degré d'importance accordé par les différents groupes consultés s'exprime dans l'ordre suivant:

Elèves (01)	3,60
Parents (02)	3,49
Travailleurs (07)	3,42
Conseillers pédagogiques (03)	3,39
Enseignants d'anglais (04)	3,39
Etudiants de CEGEP (05)	3,35
Employeurs (08)	3,23
Professeurs de CEGEP (06)	3,18

Moyenne provinciale (3,43)

On observe ici, que le groupe d'élèves (01) et le groupe de parents (02) lui accordent un degré d'importance de l'ordre de 3,60 et de 3,49, ce qui est supérieur à la moyenne provinciale. La différence entre la moyenne la plus élevée (3,60) et la moyenne la plus basse (3,18) est de l'ordre de 0,42.

Tout au long de cette analyse des habiletés, le groupe d'employeurs (08) et celui de professeurs de CEGEP (06) évaluent les objectifs sensiblement de la même façon et sont également les plus sévères dans leur perception du niveau de réalisation; de même, les élèves (01) se considèrent plus habilités eu égard à la moyenne provinciale:

Elèves (01)	2,71	
Parents (02)	2,49	Moyenne provinciale (2,40)
Conseillers pédagogiques (03)	2,37	
Enseignants d'anglais (04)	2,33	
Etudiants de CEGEP (05)	2,33	
Travailleurs (07)	2,33	
Professeurs de CEGEP (06)	2,28	
Employeurs (08)	2,19	

Bref, on retrouve premièrement les groupes d'élèves (01) et de parents (02) qui se placent au-dessus de la moyenne 2,40, ensuite un regroupement plus homogène constitué des groupes de conseillers pédagogiques (03), d'étudiants de CEGEP (05), d'enseignants d'anglais (04) et de travailleurs (07), finalement, les groupes de professeurs de CEGEP (06) et d'employeurs (08). L'écart entre la moyenne la plus élevée (2,71) et la moyenne la plus basse (2,19) est de 0,52. Le regroupement des clientèles 03, 05, 04 et 07 est relativement homogène, et il y a une différence significative entre les moyennes de ces groupes et celles des clientèles 02 et 01 de même qu'avec celle des clientèles 06 et 08. On remarque que les clientèles se regroupent de la même façon tant pour le degré d'importance que pour le niveau de réalisation, à l'exception des groupes de travailleurs (07).

Compréhension de l'écrit

Tout comme dans l'analyse faite en 10.3.2, c'est à cette habileté que les groupes consultés ont accordé le plus haut degré d'importance. Tous ces groupes sont unanimes à la reconnaître comme étant la plus importante des quatre. Voyons de quelle manière ils l'expriment:

Elèves (01)	3,70
Travailleurs (07)	3,63
Conseillers pédagogiques (03)	3,57
Parents (02)	3,53
Etudiants de CEGEP (05)	3,50
Enseignants d'anglais (04)	3,48
Professeurs de CEGEP (06)	3,46
Employeurs (08)	3,34

Moyenne provinciale (3,43)

Il est intéressant de noter qu'ici, le groupe de travailleurs (07) est au deuxième rang en ce qui touche la moyenne accordée au degré d'importance (3,43); de plus, la différence est significative entre la moyenne du groupe de travailleurs (3,63) et celle du groupe suivant, soit les conseillers pédagogiques (3,57). Le décalage est encore plus marqué lorsqu'on lit les moyennes accordées et par les professeurs de CEGEP (06) et par les employeurs (08). C'est pour les clientèles de la zone intermédiaire (03,02,05,04,06) que les moyennes sont les plus semblables.

Le niveau de réalisation va de 2,86 à 2,21 et les moyennes sont moins homogènes:

Elèves (01)	2,86
Travailleurs (07)	2,61
Parents (02)	2,58
Etudiants CEGEP (05)	2,46
---Enseignants d'anglais (04) ----	2,40
Employeurs (08)	2,28
Conseillers pédagogiques (03)	2,24
Professeurs de CEGEP (06)	2,21

Moyenne provinciale (2,40)

Tout comme pour la compréhension auditive, les groupes d'employeurs (08) et de professeurs de CEGEP (06) ont presque toujours des cotes inférieures aux autres groupes. Cependant, les conseillers pédagogiques (03) se rallient aux employeurs (08) et aux professeurs de CEGEP (06) en ce qui concerne le niveau de réalisation pour la compréhension de l'écrit. Comme nous le verrons subséquemment, c'est la seule fois que les conseillers pédagogiques (03) s'expriment sensiblement de la même façon que les employeurs (08) et les professeurs de CEGEP (06).

Somme toute, parmi l'ensemble des groupes consultés, celui des travailleurs (07) a accordé une cote plus élevée à cette habileté et il se classe au deuxième rang et pour l'importance et pour la réalisation.

Expression orale

C'est l'habileté linguistique qui se présente avec le degré d'importance le moins élevé si on la compare aux trois autres; de plus, les moyennes de tous les groupes sont inférieures à la moyenne provinciale pour cette même habileté.

Elèves (01)	3,40
Enseignants d'anglais (04)	3,27
Parents (02)	3,26
Conseillers pédagogiques (03)	3,25
Travailleurs (07)	3,20
Etudiants de CEGEP (05)	3,11
Employeurs (08)	3,01
Professeurs de CEGEP (06)	2,86

Moyenne provinciale (3,43)

La clientèle des élèves (01) est celle qui accorde le degré d'importance le plus élevé aux quatre habiletés. Quatre groupes consultés (04,02,03 et 07) ont des moyennes relativement rapprochées mais la dispersion est plus grande entre les autres groupes. Encore une fois, les employeurs (08) et les professeurs de CEGEP (06) sont toujours parmi les groupes qui accordent le moins d'importance aux quatre habiletés.

Le niveau de réalisation présente un profil qui se rapproche de celui de la compréhension auditive.

Elèves (01)	2,49
Parents (02)	2,16
Conseillers pédagogiques (03)	2,12
Enseignants d'anglais (04)	2,08
Travailleurs (07)	2,06
Etudiants de CEGEP (05)	2,04
Employeurs (08)	1,97
Professeurs de CEGEP (06)	1,86

Moyenne provinciale (2,40)

La perception des groupes d'employeurs (08) et de professeurs de CEGEP (06) est inférieure à celle des autres groupes consultés et elle a ceci de particulier: elle se situe dans l'échelle de 1 à 2, ce qui ne se produit que pour ces deux groupes et seulement en regard du niveau de réalisation pour l'expression orale et l'expression écrite. L'écart entre la moyenne la plus élevée et la moyenne la plus basse est de l'ordre de 0,63. Tous les groupes, à l'exception de celui des élèves (01), sont sous la moyenne provinciale. C'est d'ailleurs relativement les mêmes groupes que l'on a retrouvés quand on a examiné les cotes accordées à cette habileté pour le degré d'importance

Expression écrite

C'est la deuxième habileté en importance si l'on s'en tient à la façon dont les groupes consultés se sont exprimés.

Elèves (01)	3,60
Travailleurs (07)	3,53
Parents (02)	3,49
Enseignants d'anglais (04)	3,40
Conseillers pédagogiques (03)	3,39
Etudiants de CEGEP (05)	3,35
Professeurs de CEGEP (06)	3,27
Employeurs (08)	3,23

Moyenne provinciale (3,43)

Ce sont les groupes d'élèves (01), de travailleurs (07) et de parents (02) qui accordent encore plus d'importance à l'expression écrite comme ils l'ont fait pour la compréhension auditive.

Le profil pour le niveau de réalisation se dessine ainsi:

Elèves (01)	2,68	Moyenne provinciale (2,40)
Travailleurs (07)	2,35	
Parents (02)	2,31	
Etudiants de CEGEP (05)	2,23	
Enseignants d'anglais (04)	2,21	
Conseillers pédagogiques (03)	2,18	
Employeurs (08)	1,93	
Professeurs de CEGEP (06)	1,81	

Les groupes d'étudiants de CEGEP (05), d'enseignants (04), de conseillers pédagogiques (03) sont stables au niveau du rang et homogènes au niveau des cotes exprimées pour l'importance et la réalisation de cette habileté tout comme ils le sont en compréhension auditive pour le degré d'importance et pour le niveau de réalisation. L'écart entre la moyenne la plus élevée et la moyenne la plus basse est assez important et s'établit à 0,87. Encore une fois, toutes les clientèles, sauf celle des élèves(01), ont des cotes inférieures à la moyenne provinciale tout comme pour l'expression orale. Ce sont encore les groupes d'employeurs (08) et de professeurs de CEGEP (06) qui accordent le moins d'importance à cette habileté.

Ces données nous indiquent-elles que les finissants du cours secondaire ne répondent pas adéquatement aux exigences des employeurs et des professeurs de CEGEP qui les reçoivent dans leurs entreprises ou dans leurs collèges?

En résumé, l'habileté linguistique considérée la plus importante par toutes les clientèles et toutes les régions est la compréhension de l'écrit et l'habileté perçue comme étant la moins importante est l'expression orale.

Pour terminer, ajoutons que les répondants qui accordent le plus d'importance aux quatre habiletés sont les élèves et ceux qui y accordent le moins d'importance sont les employeurs et les professeurs du niveau collégial.

TABLEAU 46

DEGRE D'IMPORTANCE ET DE REALISATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE
REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES: GROUPES CONSULTES

Habiletés linguistiques / Groupes consultés	COMPREHENSION AUDITIVE			COMPREHENSION DE L'ECRIT			EXPRESSION ORALE			EXPRESSION ECRITE		
	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin	Degré d'importance	Niveau de réalisation	Coefficient de besoin
01 Elèves des 4ème et 5ème secondaires	3,60	2,71	,81	3,70	2,86	,81	3,40	2,49	,81	3,60	2,68	,92
02 Parents	3,49	2,49	1,00	3,53	2,58	,95	3,26	2,16	1,10	3,49	2,31	1,15
03 Conseillers pédagogiques	3,39	2,37	1,62	3,57	2,24	1,33	3,25	2,12	1,13	3,39	2,18	1,21
04 Enseignants des 4ème et 5ème secondaires	3,39	2,33	1,06	3,48	2,40	1,08	3,27	2,08	1,19	3,40	2,21	1,19
05 Etudiants de CEGEP	3,35	2,33	1,02	3,50	2,46	1,04	3,11	2,04	1,07	3,35	2,23	1,42
06 Professeurs de CEGEP	3,18	2,28	,96	3,46	2,21	1,25	2,86	1,86	1,00	3,27	1,81	1,46
07 Travailleurs	3,42	2,33	1,07	3.63	2,61	1,02	3,20	2,06	1,14	3,53	2,35	1,45
08 Employeurs	3,23	2,19	1,04	3,34	2,28	1,06	3,01	1,97	1,04	3,23	1,93	1,30

TABLEAU 47

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES SELON LES GROUPES CONSULTES

Habiletés linguistiques / Groupes consultés		Total	Elèves IV-V	Parents	Enseignants IV-V	Conseillers pédagogiques	Etudiants CEGEP	Profeseurs CEGEP	Travailleurs	Employeurs
COMPREHENSION AUDITIVE	Désirée	3,47 (3) *	3,60 (1)	3,49 (2)	3,39 (4,5)	3,39 (4,5)	3,35 (6)	3,18 (8)	3,42 (3)	3,23 (7)
	Actuelle	2,50	2,71	2,49	2,33	2,37	2,33	2,28	2,33	2,19
COMPREHENSION DE L'ECRIT	Désirée	3,59 (1)	3,70 (1)	3,53 (4)	3,48 (6)	3,57 (3)	3,50 (5)	3,46 (7)	3,63 (2)	3,34 (8)
	Actuelle	2,64	2,86	2,58	2,40	2,24	2,46	2,21	2,61	2,28
EXPRESSION ECRITE	Désirée	3,49 (2)	3,60 (1)	3,49 (3)	3,40 (4)	3,39 (5)	3,35 (6)	3,27 (8)	3,53 (2)	3,23 (7)
	Actuelle	2,41	2,68	2,31	2,21	2,18	2,23	1,81	2,35	1,93
EXPRESSION ORALE	Désirée	3,26 (4)	3,40 (1)	3,26 (3)	3,27 (2)	3,25 (4)	3,11 (6)	2,86 (8)	3,20 (5)	3,01 (7)
	Actuelle	2,26	2,49	2,16	2,08	2,12	2,04	1,86	2,06	1,97

* Les chiffres qui apparaissent dans les parenthèses indiquent le rang qu'occupent les catégories de répondants les unes par rapport aux autres.

TABLEAU 48

ORDRE DE PRIORITE DES OBJECTIFS REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES SELON LES GROUPES CONSULTES

Habiletés linguistiques / Groupes consultés		Total	Elèves IV-V	Parents	Enseignants IV-V	Conseillers pédagogiques	Etudiants CEGEP	Professeurs CEGEP	Travailleurs	Employeurs
COMPREHENSION AUDITIVE	Désirée	3,47 (3)*	3,60 (2,5)	3,49 (2,5)	3,39 (3)	3,39 (3)	3,35 (2,5)	3,18 (3)	3,42 (3)	3,23 (2,5)
	Actuelle	2,50	2,71	2,49	2,33	2,37	2,33	2,28	2,33	2,19
COMPREHENSION DE L'ECRIT	Désirée	3,59 (1)	3,70 (1)	3,53 (1)	3,48 (1)	3,57 (1)	3,50 (1)	3,46 (1)	3,63 (1)	3,34 (1)
	Actuelle	2,64	2,86	2,58	2,40	2,24	2,46	2,21	2,61	2,28
EXPRESSION ECRITE	Désirée	3,49 (2)	3,60 (2,5)	3,49 (2,5)	3,40 (2)	3,39 (2)	3,35 (2,5)	3,27 (2)	3,53 (2)	3,23 (2,5)
	Actuelle	2,41	2,68	2,31	2,21	2,18	2,23	1,81	2,35	1,93
EXPRESSION ORALE	Désirée	3,26 (4)	3,40 (4)	3,26 (4)	3,27 (4)	3,25 (4)	3,11 (4)	2,86 (4)	3,20 (4)	3,01 (4)
	Actuelle	2,26	2,49	2,16	2,08	2,12	2,04	1,86	2,06	1,97

* Les chiffres qui apparaissent dans les parenthèses indiquent le rang qu'occupe les habiletés les unes par rapport aux autres.

10.4 Les objectifs pris individuellement

Moyenne provinciale:	Degré d'importance	3,43
	Niveau de réalisation	2,40

Parmi les quarante objectifs proposés, les deux qui se voient attribuer le plus haut degré d'importance par l'ensemble des répondants se rattachent à l'habileté linguistique de la compréhension de l'écrit et ont des moyennes de 3,59 et 3,56. Par contre, l'objectif qui a 2,79 de moyenne obtient la plus basse cote d'importance. Ce sont aussi les trois premiers objectifs qui ont le plus haut niveau de réalisation, 2,73, 2,65, 2,62.

Les neuf premiers objectifs distribués par ordre de priorité dans le tableau 53 ont des moyennes qui sont supérieures à la moyenne provinciale; parmi ces neuf objectifs, sept sont reliés à la compréhension, soit à l'écoute, soit à la lecture, (voir tableau 53).

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la répartition des énoncés du questionnaire qui identifie le contenu propre à chacune des quatre habiletés linguistiques que nous venons d'analyser.

TABLEAU 49

REPARTITION DES ENONCES PROPRES A LA COMPREHENSION DE L'ECRIT

ENONCES	RANG	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
		M		M		
# 6	5	3,40	0,68	2,45	0,80	0,95
12	2	3,56	0,65	2,62	0,85	0,94
15	3	3,46	0,68	2,34	0,80	1,12
20	1	3,59	0,62	2,73	0,81	0,86
22	6	3,33	0,71	2,25	0,81	1,08
26	4	3,44	0,68	2,35	0,83	1,09
33	7	3,23	0,78	2,46	0,86	0,77
38	8	3,26	0,76	1,93	0,82	1,33
MOYENNE		3,41		2,39		

TABLEAU 50

REPARTITION DES ENONCES PROPRES A L'EXPRESSION ECRITE

ENONCES	RANG	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
		M		M		
# 5	3	3,34	0,73	2,16	0,81	1,18
14	1	3,52	0,69	2,32	0,88	1,20
19	2	3,41	0,74	2,56	0,84	0,85
28	4	3,34	0,77	1,84	0,84	1,50
31	5	3,31	0,74	2,13	0,91	1,18
35	7	3,24	0,77	2,17	0,88	1,07
40	6	3,25	0,80	1,76	0,80	1,49
MOYENNE		3,34		2,13		

TABLEAU 51

REPARTITION DES ENONCES PROPRES A LA COMPREHENSION AUDITIVE

ENONCES	RANG	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
		M		M		
# 1	5	3,33	0,66	2,18	0,76	1,15
4	6	3,33	0,70	2,15	0,83	1,18
11	7	3,29	0,77	2,57	0,85	0,72
13	8	3,17	0,78	2,31	0,88	0,86
16	9	3,01	0,86	1,94	0,86	1,07
27	4	3,37	0,69	2,35	0,84	1,02
34	2	3,49	0,63	2,35	0,83	1,14
37	3	3,39	0,69	2,40	0,86	0,99
39	1	3,56	0,63	2,65	0,86	0,91
MOYENNE		3,33		2,36		

TABLEAU 52

REPARTITION DES ENONCES PROPRES A L'EXPRESSION ORALE

	ENONCES	RANG	Situation désirée (SIDE) Degré d'importance		Situation actuelle (SIAC) Niveau de réalisation		Coefficient de besoin
			M		M		
#	2	2	3,43	0,72	2,38	0,87	1,05
	3	15	3,22	0,76	1,93	0,86	1,29
	5	10	3,34	0,73	2,16	0,81	1,18
	7	12	3,31	0,73	1,04	0,85	1,37
	8	13	3,30	0,71	2,07	0,79	1,23
	9	14	3,27	0,78	2,24	0,89	1,03
	10	19	3,12	0,85	2,12	0,92	1,00
	17	11	3,32	0,75	2,10	0,85	1,22
	19	3	3,41	0,74	2,56	0,84	0,85
	21	7	3,38	0,70	2,17	0,79	1,21
	23	16	3,21	0,77	1,93	0,80	1,28
	24	18	2,79	0,90	1,61	0,79	1,18
	25	6	3,38	0,71	2,27	0,86	1,11
	29	1	3,47	0,67	2,31	0,79	1,16
	30	9	3,35	0,71	2,13	0,83	1,22
	32	8	3,37	0,72	2,08	0,85	1,29
	36	5	3,39	0,73	2,12	0,80	1,27
	MOYENNE		3,12		2,01		

TABLEAU 53

ORDRE DE PRIORITE DE CHAQUE OBJECTIF SELON LE DEGRE D'IMPORTANCE ATTRIBUE PAR TOUS LES REPONDANTS

	Identification de l'objectif	Degré d'importance (SIDE	Niveau de réalisation (SIAC)	Coefficient de besoin	Ecart-type σ
1	Comprendre des messages écrits en anglais (panneaux de signalisation routière, affiches, annonces classées, dépliants publicitaires, etc.). (CE)	3,59	2,73	,86	0,62
2	Comprendre ce qui est écrit en anglais sur les emballages de divers produits (médicaments, aliments, produits ménagers, etc.). (CE)	3,56	2,62	,94	0,65
3	Comprendre des directives et des avertissements donnés en anglais (Have your tickets ready.) (Watch out!). (CA)	3,56	2,65	,91	0,63
4	Compléter un formulaire rédigé en anglais (inscription, demande d'emploi, etc.). (EE)	3,52	2,32	1,20	0,69
5	Comprendre un message transmis en anglais dans un endroit public (gare, aérogare, centre sportif, etc.). (CA)	3,49	2,35	1,14	0,63
6	Demander des renseignements en anglais.(EO)	3,47	2,31	1,16	0,67
7	Comprendre les instructions et les modes d'emploi écrits en anglais (appareils ménagers, outils, modèles réduits, articles de sports, jeux, etc.)(CE)	3,46	2,34	1,12	0,68
8	Découvrir le sens de mots anglais (dans un paragraphe, dans un court récit, etc.). (CE)	3,44	2,35	1,09	0,68
9	Donner des directives et des avertissements en s'exprimant en anglais (Don't run around the pool.) (Watch out!).(EO)	3,43 *	2,38	1,05	0,72

* La ligne pointillée indique la moyenne provinciale (3,43)

TABLEAU 53 (SUITE)

	Identification de l'objectif	Degré d'importance (SIDE)	Niveau de réalisation (SIAC)	Coefficient de besoin	Ecart-type σ
10	Communiquer en anglais même si la structure de la phrase n'est pas parfaite. (EO, EE)	3,41	2,56	0,85	0,74
11	Comprendre des dépliants d'information touristique rédigés en anglais. (CE)	3,40	2,45	0,95	0,68
12	Saisir le contenu d'une émission de télévision diffusée en anglais. (CA)	3,39	2,40	0,99	0,69
13	Communiquer en anglais avec les préposés aux différents services (au magasin, au garage, à la banque, au poste de police, aux douanes, à l'hôpital, au restaurant, etc.). (EO)	3,39	2,12	1,27	0,73
14	Communiquer en anglais dans des situations simples de la vie courante (inviter, féliciter, sympathiser, prendre congé de quelqu'un, accepter ou refuser une invitation, etc.). (EE, EO)	3,38	2,27	1,11	0,71
15	Echanger des renseignements avec des touristes de langue anglaise. (EO)	3,38	2,17	1,21	0,70
16	Demander des renseignements par téléphone en s'exprimant en anglais (horaire d'avion, spectacle, etc.) (EO, EA)	3,37	2,08	1,29	0,72
17	Comprendre un film en anglais. (CA)	3,37	2,35	1,02	0,69
18	Communiquer en anglais lors d'activités d'échange et d'immersion dans des milieux anglophones. (EO, CA)	3,35	2,13	1,22	0,71
19	Rédiger en anglais une lettre de demande d'emploi. (EE)	3,34	1,84	1,50	0,77
20	Appliquer les principales règles de la grammaire anglaise. (EO, EE)	3,34	2,16	1,18	0,73

TABLEAU 53 (SUITE)

	Identification de l'objectif	Degré d'importance (SIDE)	Niveau de réalisation (SIAC)	Coefficient de besoin	Ecart-type σ
21	Comprendre un exposé en anglais sur un sujet précis. (CA)	3,33	2,15	1,18	0,70
22	Comprendre des revues et des journaux anglais. (CE)	3,33	2,25	1,08	0,71
23	Comprendre un bulletin de nouvelles diffusé en anglais à la télévision ou à la radio (information, météo, sports). (CA)	3,33	2,18	1,15	0,66
24	Exprimer en anglais des opinions du type accord, désaccord, préférence, etc. (EO)	3,32	2,10	1,22	0,75
25	Correspondre par écrit en anglais avec une autre personne. (EE)	3,31	2,13	1,18	0,74
26	Entretenir une conversation téléphonique en anglais. (EO, CA)	3,31	1,94	1,37	0,73
27	Répondre en anglais aux questions d'un interviewer. (EO)	3,30	2,07	1,23	0,71
28	Comprendre des annonces publicitaires en anglais à la radio ou à la télévision. (CA)	3,29	2,57	0,72	0,77
29	Justifier un retard ou une absence en s'exprimant en anglais. (EO)	3,27	2,24	1,03	0,78
30	Consulter des ouvrages de références écrits en anglais. (CE)	3,26	1,93	1,33	0,76
31	Ecrire une lettre d'affaires en anglais (plainte, réclamation, demande de renseignements, etc.) (EE)	3,25	1,76	1,49	0,80
32	Ecrire en anglais des cartes postales, des cartes de remerciements, de souhaits et d'invitation. (EE)	3,24	2,17	1,07	0,77
33	Comprendre des albums de bandes dessinées dont les textes sont écrits en anglais. (CE)	3,23	2,46	0,77	0,78

TABLEAU 53 (SUITE)

	Identification de l'objectif	Degré d'importance (SIDE)	Niveau de réalisation (SIAC)	Coefficient de besoin	Ecart-type σ
34	Entretenir une conversation en anglais lors d'une rencontre sociale (party, danse, etc.). (EO)	3,22	1,93	1,29	0,76
35	Décrire oralement des événements en utilisant l'anglais (accident, excursion, voyage, etc.). (EO)	3,21	1,93	1,28	0,77
36	Comprendre des chansons en anglais. (CA)	3,17	2,31	0,86	0,78
37	Exprimer des émotions en utilisant l'anglais (colère, joie, surprise, etc.). (EO)	3,12	2,12	1,00	0,85
38	Comprendre des histoires drôles des blagues et des devinettes en anglais. (CA)	3,01	1,94	1,07	0,86
39	Connaître certains aspects de la culture et des modes de vie des anglophones.	2,84	1,79	1,05	0,92
40	Raconter des histoires drôles et des blagues en anglais. (EO)	2,79	1,61	1,18	0,90

10.5 Commentaires des répondants

Ce questionnaire comportait une troisième et dernière partie dont l'énoncé se lisait comme suit:

> SUGGESTION:
>
> Nous avons peut-être oublié, dans les énoncés qui précèdent des habiletés ou des objectifs reliés à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, qui vous apparaissent importants ou très importants. Si vous désirez nous faire des suggestions nous vous invitons à nous les transmettre sur cette page.

Cette partie avait pour but de permettre aux répondants de suggérer des ajouts qui auraient complété la liste des énoncés déjà proposés dans le questionnaire. Suite au relevé complet des réponses à cette question ouverte, nous constatons que les répondants ont renforcé certains énoncés déjà dans le questionnaire plutôt que d'ajouter des énoncés vraiment nouveaux. De plus, ils se sont aussi attardés à la dernière phrase de la question ouverte et par le fait même, nous ont transmis des suggestions de moyens en vue d'atteindre des objectifs d'un éventuel programme d'études. Comme ce n'était pas le but de l'enquête de cumuler des suggestions de moyens mais bien des objectifs de programme, il est difficile de leur attribuer une grande importance. Par ailleurs, certaines suggestions reliées aux attitudes face à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, étaient congruentes à l'objectif que nous poursuivions par le biais de cette question.

Ces constatations que nous venons de faire nous permettent de nous interroger sur la clarté de cette question ouverte. Nous aurions peut-être dû renforcer l'idée d'énoncés nouveaux dans la dernière partie de la question. En résumé, l'éventail des suggestions émises nous indiquent diverses préoccupations des répondants concernant l'apprentissage de l'anglais, langue seconde.

Dans les pages qui suivent, nous ferons état des lignes de force qui se dégagent des suggestions regroupés par catégories de répondants. 22% de tous les gens consultés ont transmis des commentaires. Le tableau 50 nous indique le pourcentage de répondants dans chaque groupe consulté ainsi que la fréquence.

TABLEAU 50

POURCENTAGE ET FREQUENCE DES REPONDANTS
A LA QUESTION OUVERTE

GROUPES CONSULTES	POURCENTAGE DE REPONDANTS DANS CHAQUE GROUPE(%)	FREQUENCE N
01- Elèves des 4ème et 5ème secondaires	22%	266 sur 1 218
02- Parents d'élèves des 4ème et 5ème secondaires	17%	94 sur 567
03- Conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde	26%	13 sur 51
04- Enseignants d'anglais, langue seconde	31%	60 sur 194
05- Etudiants de CEGEP	27%	94 sur 343
06- Professeurs de CEGEP	28%	32 sur 112
07- Jeunes travailleurs	37%	59 sur 160
08- Employeurs	15%	52 sur 357
TOTAL		668 sur 3 002

Clientèle 01: Elèves des quatrième et cinquième secondaires

La principale préoccupation des élèves qui ont répondu à cette question se situe au niveau de la communication orale. Que ce soit en classe ou lors d'échanges linguistiques, ils désirent être placés dans des situations qui leur fournissent l'occasion de s'exprimer en anglais.

Clientèle 02: Parents des élèves des quatrième et cinquième secondaires

Les parents mettent aussi l'accent sur la nécessité d'offrir aux élèves plus de possibilités de converser en anglais en classe ou lors d'échanges avec les élèves des milieux anglophones.

Clientèle 03: Conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde

Les conseillers pédagogiques se sont exprimés quant à l'utilité d'apprendre l'anglais. Ceux qui ont répondu insistent beaucoup sur l'importance de la communication. Ils mentionnent aussi que l'anglais est nécessaire à la poursuite d'études supérieures.

Clientèle 04: Enseignants d'anglais, langue seconde

Les enseignants qui eux aussi mettent l'accent sur le fait d'inciter l'élève à communiquer proposent des moyens pour y arrriver. Ils suggèrent que les programmes de base soient bien définis et réalistes par rapport au milieu. Pour eux, d'autres moyens de favoriser la communication serait de réduire le nombre d'élèves par groupe et d'augmenter le temps consacré à l'apprentissage de l'anglais.

Clientèle 05: Etudiants de CEGEP

C'est la compétence à communiquer qui retient l'attention des étudiants de CEGEP. Une meilleure structure des cours d'anglais leur apparaît un des moyens pour y arriver.

Clientèle 06: Professeurs de CEGEP

Les professeurs de CEGEP qui ont répondu à cette question semblent retenir deux pôles importants. D'abord favoriser le développement de l'habileté à lire en anglais sans pour autant négliger la communication orale.

Clientèle 07: Jeunes travailleurs

Le développement de la compétence à communiquer s'avère la préoccupation des jeunes travailleurs. Ceux-ci insistent sur l'importance de l'anglais et en particulier lorsqu'il s'agit de voyages.

Clientèle 08: Employeurs

Le développement de la compétence à communiquer dans les deux langues semble très important pour les employeurs qui ont répondu à cette question (50%). Une bonne proportion insiste aussi sur la compréhension de l'anglais écrit.

En guise de conclusion, tous les groupes semblent axer leurs suggestions sur la communication. Il n'en reste pas moins que plusieurs de ces suggestions s'éloignent des objectifs poursuivis dans cette analyse de besoins; nous n'avons retenu que celles qui nous apparaissaient les plus révélatrices et qui avaient été retenues par la majorité des répondants de chaque catégorie.

CONCLUSION

Tel que nous l'avons indiqué dans la première partie, ce projet avait pour but de cueillir des données objectives sur les besoins langagiers des élèves des quatrième et cinquième secondaires des écoles publiques du Québec. Nous avons tenté d'analyser ces données le plus objectivement possible afin d'en faire ressortir des lignes directrices qui guideront les concepteurs du programme. De plus, ces données nous offrent, en même temps, un portrait réaliste de la clientèle scolaire concernée.

Si toutefois certaines personnes étaient intéressées à pousser l'analyse plus en profondeur en ce qui regarde les besoins langagiers en anglais, langue seconde spécifiques à leur région administrative, il serait bon de rappeler de nouveau ici que le rapport analytique complet du service de l'Informatique est disponible pour consultation au Service des programmes du secondaire.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations qui suivent s'inspirent surtout des besoins exprimés par les répondants eux-mêmes lors de l'enquête et font ressortir certains points qui devraient faire l'objet d'une attention toute spéciale de la part des concepteurs du programme d'anglais, langue seconde, au niveau secondaire.

Considérant les résultats de l'analyse des besoins langagiers en anglais, langue seconde, les membres du comité recommandent:

1. Que, pour l'enseignement de l'anglais, langue seconde, le Québec soit subdivisé en trois secteurs principaux qualifiés de prioritaire supérieur, prioritaire moyen et prioritaire inférieur:
   Que les régions de l'Outaouais (07), de Montréal Centre (063), de Montréal Nord (061) et des Cantons de l'Est (05) soient considérées comme prioritaires supérieures; que celles de Trois-Rivières (04), de Montréal-Sud (062) de la Côte Nord (09) du Bas Saint-Laurent-Gaspésie (01) soient considérées comme régions prioritaires moyennes; que les régions du Saguenay Lac St-Jean (02), de Québec (03) et du Nord Ouest (09) soient considérées comme prioritaires inférieures (Tableau 37, p. 77; Tableau 38, pp. 78, 80).

2 Que, d'une façon générale, le nouveau programme accorde une importance plus grande à la compréhension de l'écrit, à l'expression écrite à la compréhension auditive qu'à l'expression orale (Tableaux 41 et 42, pp. 86, 87).

3. Que les seuils de performance exigés soient plus bas pour les régions de Québec (03) et du Lac St-Jean (02) que pour les autres régions du Québec (Tableau 43, p. 98).

4. Que les seuils de performance soient plus élevés pour les régions de l'Outaouais (07), des Cantons de l'Est (05), de Montréal Centre (063), de Montréal Nord (061) que pour les autres régions du Québec (Tableau 37, p. 77; Tableau 38, p. 78).

5. Que les régions de Québec (03) et du Saguenay Lac-St-Jean (02) soient traitées différemment des autres régions du Québec en matière d'anglais, langue seconde (Tableau 37, p.77; Tableau 38, p. 78).

6. Que le tronc commun minimum du nouveau programme soit composé en majeure partie d'habiletés touchant principalement la compréhension de l'écrit (Tableau 43, p. 98; Tableau 45, p. 100).

7. Que les habiletés concernant la compréhension de l'écrit soient considérées comme prioritaires supérieures pour l'ensemble des régions administratives du Québec pp. 90,91; Tableau 43, p. 98; Tableau 44, p.99; Tableau 45, p.100).

8. Que, face à la compréhension auditive, le Québec soit divisé en deux secteurs principaux: un premier considéré comme prioritaire supérieur et comprenant les régions de l'Outaouais (07), Montréal Centre (063), Montréal Nord (061) Montréal Sud (062), des Cantons de l'Est (05), de Trois-Rivières (04), du Bas Saint-Laurent Gaspésie (01) et du Nord Ouest (08) et un second considéré comme prioritaire inférieur comprenant les régions de la Côte Nord (09), de Québec (03) et du Saguenay Lac St-Jean (02) (pp. 88,89; Tableaux 43, p. 98; Tableau 44, p. 99).

9. Que, face à l'expression écrite, le Québec soit subdivisé en deux secteurs, l'un prioritaire supérieur comprenant les régions de l'Outaouais (07), des Cantons de l'Est (05), de Montréal Centre (063), de Montréal Nord (061), de Montréal Sud (062), de Trois-Rivières (04), du Nord Ouest (08) et de la Côte Nord (09) et l'autre, prioritaire inférieur composé des régions Bas St-Laurent Gaspésie (01), du Saguenay Lac St-Jean (02) et de Québec (03) (pp. 92, 93; Tableaux 43, p. 98; Tableau 44, p. 99).

10. Que des efforts supplémentaires soient entrepris pour relever le seuil provincial de performance en expression écrite (Tableau 41, p. 86).

11. Que, face à l'expression orale, le Québec soit subdivisé en trois secteurs principaux: le premier, prioritaire supérieur, englobant les régions de l'Outaouais (07), des Cantons de l'Est (05), de Montréal Centre (063), de Montréal Nord (061), de Montréal Sud (062); le second, prioritaire moyen, incluant des régions de Trois-Rivières (04), du Bas St-Laurent Gaspésie (01), de la Côte Nord (09); enfin le troisième, prioritaire inférieur, touchant les régions du Nord Ouest (08), du Saguenay Lac St-Jean (02) et de Québec (03) (pp. 94,95; Tableau 43, p. 98; Tableau 44, p. 99).

12. Que, dans l'interprétation des données, les huit (8) catégories de répondants soient regroupés en trois, à savoir le groupe des élèves (01); le groupe comprenant les parents (02), les travailleurs (07), les conseillers pédagogiques (03), les enseignants d'anglais, langue seconde (04) et les étudiants de CEGEP (05); enfin le groupe des employeurs (08) et des professeurs de CEGEP (06) (Tableau 39, page 83; Tableau 40, p. 84; pp. 101 à 107; Tableau 46, p. 109; Tableau 47, p. 110; Tableau 48, p. 111).

13. Qu'indépendamment des habiletés auxquelles ils appartiennent, les objectifs, ayant une moyenne de 3,59 à 3,43, soient considérés comme prioritaires supérieurs (Tableau 53, p. 117, énoncés 1 à 9 inclusivement); les objectifs ayant une moyenne de 3,42 à 3,21 soient considérés comme prioritaires moyens (Tableau 53, p. 118 à 120, énoncés 10 à 35 inclusivement); les objectifs ayant une moyenne de 3,20 à 2,79 soient considérés comme prioritaires inférieurs (Tableau 53, p. 120, énoncés 36 à 40).

BIBLIOGRAPHIE

Corder, S.P., Introducing Applied Linguistics, London: Penguin Books Ltd, 1973.

Coste, D. et al. Un niveau-seuil. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1976.

Delbecq, A.L., Van de Ven, A.H., Gustafson, D.H., Group Techniques for Program Planning. A guide to nonimal group and delphi processes. Scott, Foresman and Co.: Ill., 1975

English, F.W. and Kaufman, R.A., Needs Assessment. Association for Supervision and Curriculum Development, 1975.

Gardner, R.C., Lambert, W.E., Attitudes and Motivation in Second Language Learning. Rowley; Newbury House Publishers, 1972.

Kaufman, R.A., English, F.W., Needs Assessment. Concept and Application, Educational Technology. Inglewood Cliff, New Jersey, 1979.

Lapointe, J., Deux aspects du concept de besoin en éducation, in Revue des Sciences de l'éducation. Vol. 5, No. 1, Hiver 1979, Montréal.

Lemieux, Marion, "Guide pratique pour l'utilisation de la technique du groupe nominal". Service de pédagogie universitaire de l'Université Laval.

Malenfant-Loiselle, L., Jones, J.M. Recherche des centres d'intérêts et des besoins langagiers des élèves de 9 à 11 ans en vue de l'élaboration du programme d'anglais, langue seconde, niveau primaire (16-2204-02) Québec, 1978.

Ministère de l'Education du Québec. Annuaire de l'enseignement secondaire. Cahier 02, 1977/1979, Cours de formation professionnelle. Service général des communications, 1977.

Ministère de l'Education du Québec. Cadre relatif à l'élaboration des programmes et des guides pédagogiques. Québec, 1978.

Ministère de l'Education du Québec. Enquête en vue de déterminer l'influence de l'environnement linguistique des élèves des 1ère, 2ème et 3ème secondaires sur l'apprentissage de l'anglais langue seconde. (16-3233-02).

Ministère de l'Education du Québec. Liste des organismes et des écoles, des réseaux public et privé, en ordre de code organisme-école pour le cycle 1978-79. Service de l'informatique. Novembre 1978.

BIBLIOGRAPHIE (SUITE)

Ministère de l'Education du Québec. Statistiques préliminaires sur les effectifs des écoles au Québec. Service de l'informatique. Septembre 1978.

Ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières du Québec. Classification des activités économiques du Québec. Service des compagnies.

Ministère du Travail du Québec. Annexes à la Relance de juin 78: Liste des employeurs. Service de la main-d'oeuvre pour le milieu scolaire, 1978.

Munby, J. Communicative Syllabus Design. Cambridge: Cambridge University Press, 1978.

Nie, N.H., Bent, D.H., et Hull, C.H., Statistical Package for Social Sciences, Version 2.3, Mc Graw-Hill Book Company, Toronto 1972.

Richterich, R., Identifying Language Needs as a Means of Determining Educational Objectives With Learners in: A European Unit/ Credit System for Modern Language Learning by Adults. Strasbourg: Council of Europe, 1979.

Richterich, R., Chancerel, J.-L., L'identification des besoins des adultes apprenant une langue étrangère. Strasbourg: Conseil de l'Europe, 1977.

Roulet, E., L'apport des sciences du langage à la diversification des méthodes d'enseignement des langues secondes en fonction des caractéristiques des publics visés, in Etudes de linguistique appliquée, 21, pp. 43-80.

Savard, J.G., "Besoins langagiers et fonctions langagières". La Revue canadienne des langues vivantes: Vol. 4, No. 5, Mai 1977. pp. 632-646.

Van Ek, J., The Threshold Level for Modern Language Learning in Schools. Strasbourg: Council of Europe, 1976.

Wilkins, D.A., Notional Syllabuses. London: Oxford, University Press, 1976.

LISTE DE TABLEAUX

		PAGES
TABLEAU 1 -	LISTE DES OBJECTIFS GENERES PAR LES PARTICIPANTS DU GROUPE NOMINAL ET DISTRIBUTION DE CES OBJECTIFS PAR ORDRE DE PRIORITE	25-26
TABLEAU 2 -	REPARTITION DE L'ECHANTILLON DES ELEVES DES QUATRIEME ET CINQUIEME SECONDAIRES PAR DEGRE ET SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES	40
TABLEAU 3 -	REPARTITION DE L'ECHANTILLON SELON LE STATUT DES REPONDANTS	44
TABLEAU 4 -	PRINCIPAUX RECOUPEMENTS	48
TABLEAUX 5 A 35 -	CARACTERISTIQUES GENERALES DES REPONDANTS REPARTITION DES REPONDANTS OI (ELEVES) AU NIVEAU PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:	
	5- L'ANNEE DE SCOLARITE	52
	6- L'AGE	53
	7- LE SEXE	53
	8- LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON	54
	9- LEURS INTENTIONS A LA FIN DU COURS SECONDAIRE	54

PAGES

REPARTITION DES REPONDANTS 02
(PARENTS) AU NIVEAU PROVINCIAL,
SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:

10- LE GROUPE D'AGE..... 55
11- LE SECTEUR DE TRAVAIL..... 56
12- LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE
A LA MAISON..... 57

REPARTITION DES REPONDANTS 03
(CONSEILLERS PEDAGOGIQUES D'ANGLAIS
LANGUE SECONDE) AU NIVEAU PROVINCIAL:

13- LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE COMME
CONSEILLER PEDAGOGIQUE D'ANGLAIS,
LANGUE SECONDE 58
14- LE POURCENTAGE DE TEMPS ACCORDE PAR
LE CONSEILLER PEDAGOGIQUE A L'ANGLAIS,
LANGUE SECONDE..... 59
15- LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE QU'ILS
POSSEDENT COMME ENSEIGNANT D'ANGLAIS,
LANGUE SECONDE..... 59
16- LE NOMBRE D'ANNEES DE SCOLARITE..... 60

REPARTITION DES REPONDANTS 04 (ENSEIGNANTS
D'ANGLAIS, LANGUE SECONDE) AU NIVEAU
PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES
SUIVANTES:

17- LE DEGRE OU ILS ENSEIGNENT L'ANGLAIS,
LANGUE SECONDE..... 61
18- SELON QU'IL ENSEIGNENT OU NON D'AUTRES
MATIERES..... 62

PAGES

19- LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE AU NIVEAU SECONDAIRE..... 62
20- LE NOMBRE D'ANNEES D'EXPERIENCE DANS L'ENSEIGNEMENT, INCLUANT L'ANNEE EN COURS..... 63
21- LE NOMBRE D'ANNEES DE SCOLARITE EN COURS..... 63

REPARTITION DES REPONDANTS 05 (ETUDIANTS DE CEGEP) AU NIVEAU PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:

22- LE GROUPE D'AGE..... 64
23- LE SECTEUR D'ETUDES..... 64
24- L'INSCRIPTION A DES COURS D'ANGLAIS DE NIVEAU COLLEGIAL..... 65
25- LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON..... 65

REPARTITION DES REPONDANTS 06 (PROFESSEURS DE CEGEP) AU NIVEAU PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:

26- LE SECTEUR D'ENSEIGNEMENT..... 66
27- LA CATEGORIE DANS LAQUELLE SE SITUE LA MATIERE ENSEIGNEE..... 67
28- L'HABILETE LINGUISTIQUE CONSIDEREE LE PLUS UTILE POUR UN ELEVE..... 67

PAGES

REPARTITION DES REPONDANTS 07 (TRAVAILLEURS) AU NIVEAU PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES

29- LE GROUPE D'AGE..... 68
30- LE SECTEUR DE TRAVAIL..... 69
31- LA LANGUE LE PLUS SOUVENT PARLEE A LA MAISON..... 70

REPARTITION DES REPONDANTS 08 (EMPLOYEURS) AU NIVEAU PROVINCIAL, SELON LES CARACTERISTIQUES SUIVANTES:

32- LE SECTEUR DE TRAVAIL..... 71
33- EMBAUCHE DES FINISSANTS DU SECONDAIRE..... 72
34- NOMBRE DE FINISSANTS DU SECONDAIRE EMBAUCHES EN 1978..... 72
35- L'HABILETE LINGUISTIQUE CONSIDEREE LA PLUS UTILE DANS LE CADRE DES FONCTIONS EXERCEES DANS L'ENTREPRISE..... 74

TABLEAU 36 - ENSEMBLE DES OBJECTIFS AU NIVEAU PROVINCIAL..... 75

TABLEAU 37 - POSITION DES REPONDANTS, REGROUPES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT..... 77

PAGES

TABLEAU 38 -	DISTRIBUTION PAR ORDRE DE PRIORITE, DES REPONDANTS REGROUPES SELON LES REGIONS ADMINISTRATIVES PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT.....	78
	PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 38	80
TABLEAU 39 -	POSITION DES REPONDANTS, REGROUPES SELON LEUR STATUT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT.....	83
TABLEAU 40 -	DISTRIBUTION, PAR ORDRE DE PRIORITE, DES REPONDANTS REGROUPES SELON LEUR STATUT, PAR RAPPORT AUX OBJECTIFS CONSIDERES GLOBALEMENT.....	84
	PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 40.....	84
TABLEAU 41 -	DEGRE D'IMPORTANCE ET NIVEAU DE REALISATION DES OBJETS REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES AU NIVEAU PROVINCIAL.....	86
TABLEAU 42 -	DISTRIBUTION PROVINCIALE DES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES PAR ORDRE DE PRIORITE.....	87
	PORTION AGRANDIE DU TABLEAU 42.....	87
TABLEAU 43 -	DEGRE D'IMPORTANCE ET DE REALISATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES PAR REGIONS ADMINISTRATIVES.....	98

PAGES

TABLEAU 44 - OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES, PAR REGIONS ADMINISTRATIVES..... 99

TABLEAU 45 - ORDRE DE PRIORITE DES OBJECTIFS REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES PAR REGIONS ADMINISTRATIVES..... 100

TABLEAU 46 - DEGRE D'IMPORTANCE ET NIVEAU DE REALISATION DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES SELON LES QUATRE HABILETES LINGUISTIQUES, PAR GROUPES CONSULTES..... 109

TABLEAU 47 - OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES SELON LES GROUPES CONSULTES..... 110

TABLEAU 48 - ORDRE DE PRIORITE DES OBJECTIFS REGROUPES EN HABILETES LINGUISTIQUES SELON LES GROUPES CONSULTES..... 111

TABLEAUX 49 A 52 REPARTITION DES ENONCES PROPRES A CHAQUE HABILETE LINGUISTIQUE

49- COMPREHENSION DE L'ECRIT.....
50- EXPRESSION ECRITE.....
51- COMPREHENSION AUDITIVE.....
52- EXPRESSION ORALE.....

PAGES

TABLEAU 53 - ORDRE DE PRIORITE DE CHAQUE OBJECTIF SELON LE DEGRE D'IMPORTANCE ATTRIBUE PAR TOUS LES REPONDANTS.....

TABLEAU 54 - POURCENTAGE ET FREQUENCE DES REPONDANTS A LA QUESTION OUVERTE.....

ANNEXES

ANNEXE A	Caractéristiques générales des répondants.
ANNEXE B	Liste des commissions scolaires, des écoles et des groupes de classes retenues dans les onze régions administratives pour l'échantillon ainsi que les noms des personnes responsables de l'administration du questionnaire.
ANNEXE C	Directives pour l'administration du questionnaire.
ANNEXE D	Lettre d'introduction du questionnaire
ANNEXE E	Questionnaires 1ère partie pour les 8 catégories (16-3224-01 à 16-3224-08 inclusivement).
ANNEXE F	Questionnaires 2ème et 3ème parties.
ANNEXE G	Liste des collèges d'enseignement général et professionnel (CEGEP) retenus pour l'échantillon et le nom des personnes responsables.
ANNEXE H	Liste des participants du groupe nominal et des personnes qui ont participé à la validation du questionnaire.

ANNEXE A

ANNEXE A

Caractéristiques générales des répondants

CARACTERISTIQUES GENERALES	01 - Elèves des 4e et 5e sec.	02 - Parents	03 - Conseillers pédagogiques	04 - Enseignants	05 - Etudiants - CEGEP	06 - Professeurs - CEGEP	07 - Travailleurs	08 - Employeurs
Région administrative	X	X	X	X	X	X	X	X
Degré	X							
Age	X	X			X		X	
Sexe	X				X		X	
Langue parlée à la maison	X	X			X		X	
Intentions en fin d'études	X							
Secteur de travail		X					X	X
Nombre d'enfants ayant terminé le secondaire		X						
Nombre d'enfants en quatrième et cinquième secondaires		X						
Années d'expérience comme conseiller pédagogique			X					
% du temps consacré à l'anglais			X	X				
Niveau de travail en anglais (primaire - secondaire)			X					
Années d'expérience en enseignement de l'anglais			X	X				
Années de scolarité			X	X		X		
Degré d'enseignement quatrième et cinquième secondaires				X				
Matières enseignées				X		X		
Années d'expérience en enseignement				X				
Secteur d'études					X			
Inscription en anglais - CEGEP					X			
Secteur d'enseignement - CEGEP						X		
Années d'expérience - niveau collégial						X		
Habiletés linguistiques proposées						X		X
Nombre de finissants employés								X

ANNEXE B

ANNEXE B

Région administrative	Commissions scolaire	Ecole	Degrés IV	Degrés V	Responsable
001	C.s.r. de la Baie des Chaleurs	Polyvalente Carleton	412		Roger Comeau, c.p.
		Polyvalente Paspébiac	422		
	C.s.r. du Bas St-Laurent Gaspésie	Polyvalente Paul Hubert	412	522	Harold Smith, enseignant
	C.s.r. Vallée de la Matapédia	Polyvalente Amqui		512	Philippe Baillargeon, c.p.
002	C.s.r. Lapointe	Polyvalente Kénogami		532	Paul Coutu, c.p..
	C.s.r. Louis-Hémon	Polyvalente Dolbeau		512	Gilles Ross, c.p.
	C.s.r. du Saguenay	Polyvalente Dominique Racine	422		Robert Gauthier, c.p.
		Polyvalente Laure-Conan	412		
003	C.s.r. de l'Amiante	Polyvalente Disraeli	412		Evelyn Blanchet, c.p.
		Polyvalente Thetford		512	

ANNEXE B (SUITE)

Région administrative	Commissions scolaire	Ecole	Degrés IV	Degrés V	Responsable
	C.s.r. Chauveau	Polyvalente Neufchatel	422		Léo Arcand, c.p.
	C.s.r. du Grand Portage	Polyvalente Dégelis		522	Gilles Morneau, c.p.
	C.s.r. Louis-Fréchette	Polyvalente Benoît Vachon	412		Denise Cantin, c.p.
	C.s.r. Orléans	Polyvalente de la Seigneurie	422		Claude Girard, c.p.
	C.s.r. Pascal Taché	Polyvalente Louis-Jacques Casault	412		Josette Poulin, c.p.
	C.s.r. Tardivel	Polyvalente Donnacona		522	Jean Matte, c.p.
	C.E.C. de Québec	Ecole Cardinal Roy		522	Sydney Ferguson, c.p.
004	C.s.r. de la Mauricie	Polyvalente des Chutes		522	Benoît Caron, c.p.
	C.s.r. Saint-François	Ecole Marie de la Présentation	412		Denis Lefebvre, c.p.
		Polyvalente de la Poudrière	422		

ANNEXE B (SUITE)

Région administrative	Commissions scolaire	Ecole	Degrés IV	Degrés V	Responsable
	C.s.r. des Vieilles Forges	Polyvalente Louiseville		512	Benoît Hamel
005	C.s.r. de l'Estrie	Ecole secondaire Le Triolet		532	Camille St-Onge, c.p.
		Polyvalente Le Phare	432		
061	C.s.r. Blainville Deux-Montagnes	Polyvalente Deux-Montagnes		522	Benoît Behnan , c.p.
	C.s.r. St-Jérôme	Polyvalente St-Jérôme	422		Claudette Viau, c.p.
	C.s.r. des Laurentides	Polyvalente des Monts	422		Yolande Tremblay, c.p.
	C.s.r. de Le Gardeur	Ecole Jean-Baptiste Meilleur		532	Léo Amyotte, c.p.
	C.s.r. Chomedey de Laval	Ecole Saint-Maxime	412		Normand Beaudoin, c.p.
	C.s.r. Des Mille Iles	Ecole Horizon-Jeunesse	432		François Synette, c.p.

ANNEXE B (SUITE)

Région administrative	Commissions scolaire	Ecole	Degrés IV	Degrés V	Responsable
062	C.s.r. de Chambly	Polyvalente Gérard Fillion	432		Jacques L'Espérance, coordonnateur
		Polyvalente Pierre Dupuis		512	
	C.s.r. Honoré-Mercier	Polyvalente Jean-Jacques Bertrand		522	Ross Lemke, c.p.
		Polyvalente Chs-Armand Racicot	412		
	C.s.r. Meilleur	Polyvalente H. Leclerc		512	Robert Couture, c.p.
	C.s.r. Salaberry	Polyvalente de la Baie St-François	422		Irène Lalonde, enseignante
	C.s.r. de l'Yamaska	Polyvalente Beloeil	422		Aimé Bélanger, c.p.
063	C.s. Jérôme Le Royer	Polyvalente d'Anjou	432		Aurèle Lapointe, c.p.
	C.s. Baldwin-Cartier	Polyvalente des Sources	432		Hans Tibblin, c.p.
	C.s. Ste-Croix	Polyvalente Emile Legault	432		Georges Boisclair, c.p.

ANNEXE B (SUITE)

Région administrative	Commissions scolaire	Ecole	Degrés IV	Degrés V	Responsable
063	La C.E.C. de Montréal	Polyvalente St-Henri	422		Serge Forget, c.p.
		Polyvalente Pierre Dupuis		512	
		Ecole Jean-François Perreault		532	
		Ecole Rivières des Prairies		532	
070	C.s.r. de l'Outaouais	Polyvalente Le Carrefour	432		Denis Mourre, c.p.
	C.s.r. Papineau	Polyvalente Buckingham		532	Marcel Forget, c.p.
080	C.s.Rouyn-Noranda	Polyvalente Iberville	422		Denise Fleming, c.p.
	C.s.r. Harricana	Polyvalente La Mosaïque		522	Serge Deschênes, c.p.
090	C.s.r. du Golfe	Centre éducatif L'Abri	412		Marcel Dupuis, c.p.

ANNEXE C

ANNEXE C

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Québec, le 30 avril 1979

Cher collègue,

Pour faire suite à notre conversation téléphonique, vous trouverez ci-inclus le matériel nécessaire à l'opération "analyse des besoins" à laquelle vous avez bien voulu accepter de collaborer.

Nous tenons à vous souligner que les questionnaires sont identifiés dans le coin supérieur droit de la page couverture de la façon suivante :

CODE	CATEGORIE DE REPONDANTS
16-3224-01	Elèves de secondaires IV - V
16-3224-02	Parents
16-3224-03	Conseillers pédagogiques en anglais langue seconde - Niveau secondaire
16-3224-04	Enseignants en anglais langue seconde - Secondaires IV - V

L'opération pourrait se réaliser en quatre temps; nous traiterons de ces étapes dans les quatre pages qui suivent.

...2

1. 16-3224-03 (Conseillers pédagogiques en anglais langue seconde - Niveau secondaire)

Dans un premier temps, il serait préférable que vous répondiez au questionnaire en tant que conseiller pédagogique. Ceci vous permettra de prendre connaissance du contenu du questionnaire et facilitera votre tâche pour les autres phases de l'opération.

...3

2. 16-3224-04 (Enseignants en anglais langue seconde - Secondaires IV - V)

Dans une deuxième phase, vous pourriez regrouper tous les enseignants en anglais, langue seconde des quatrième et cinquième secondaires de l'école choisie dans votre commission scolaire, afin qu'ils répondent au questionnaire. Ceci vous assurera d'un retour immédiat.

...4

3. 16-3224-01 (Elèves de secondaires IV - V)

Pour la troisième étape, voici comment elle pourrait se dérouler :

- Expliquer brièvement aux élèves de la classe choisie le but de l'opération (voir la lettre d'introduction).

- S'assurer que les élèves comprennent bien les directives pp. 3, 5 et 6. (Selon le groupe, il pourrait s'avérer nécessaire de les lire avec eux.)

- Leur indiquer de ne rien écrire dans la colonne de droite réservée à l'informatique.

- Leur répéter de nouveau que ce n'est ni un test, ni un examen.

- Leur faire remarquer que le questionnaire est divisé en deux parties. Il y a d'abord, dans la partie 1, les renseignements généraux (pp. 3 et 4) et dans la partie 2, l'identification des besoins (pp. 7 à 13 inc.).

- Pour la partie 2, leur rappeler que, pour chaque énoncé, ils doivent encercler deux chiffres, l'un dans la colonne situation actuelle et l'autre dans la colonne situation désirée.

- A la suite de ces explications qui doivent être brèves et concises, les laisser répondre au questionnaire.

- Recueillir les questionnaires complétés et les replacer dans l'ordre numérique en utilisant le numéro inscrit dans le coin supérieur gauche de la page 3.

...5

4. 16-3224-02 (Parents)

Pour ce qui est de cette clientèle, nous vous suggérons la démarche suivante :

- Choisir une classe d'anglais de secondaire IV ou de secondaire V toujours de la même école mais différente de la classe dont les élèves ont répondu au questionnaire.

- Distribuer au hasard le nombre de questionnaires reçus (16-3224-02) à autant d'élèves que vous avez de questionnaires.

- Ces élèves doivent remettre le questionnaire à leurs parents et leur demander d'y répondre.

- Les élèves doivent ensuite rapporter le questionnaire complété dans les plus brefs délais et le remettre à leur professeur, tout en tenant compte de votre échéancier et du nôtre.

...6

Dès que les quatre séries de questionnaires sont complétés, vous devez retourner le tout à l'édifice "G", en adressant le colis à l'aide de l'étiquette préidentifiée.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez appeler au numéro suivant :

(418) 643-1645

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

Le comité responsable de
la rédaction du programme
d'anglais, langue seconde,
niveau secondaire, deuxième cycle

par:

Theresa O'Farrell Gagnon

Theresa O'Farrell-Gagnon
Agent de développement
pédagogique

ANNEXE D

ANNEXE D

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opération entreprise par le ministère de l'Education pour renouveler les programmes d'enseignement un comité a été chargé de l'élaboration du programme d'anglais, langue seconde, destiné aux élèves des quatrième et cinquième années du cours secondaire.

Ce comité a préparé un questionnaire portant sur l'analyse des besoins de cette clientèle étudiante. Le questionnaire se divise en deux parties: la première cherche à recueillir des renseignements généraux sur les répondants et la deuxième vise à identifier les besoins d'apprentissage en anglais, langue seconde.

Vous avez été choisi pour participer à cette étude; les membres du comité sollicitent votre collaboration et vous demandent de prendre un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire. Ce n'est ni un test ni un examen et toutes les réponses sont acceptables. Puisque les renseignements recueillis permettront de déterminer les contenus d'apprentissage pour le nouveau programme d'anglais, langue seconde, on ne saurait trop insister sur l'importance de répondre sérieusement à ce questionnaire. Soyez assuré que vos réponses seront complètement anonymes et confidentielles. Le code apparaissant sur le questionnaire ne fait que faciliter l'analyse statistique des données recueillies.

Pour respecter les exigences de l'échéancier de cette opération, il serait indispensable de recevoir vos questionnaires complétés dans les deux semaines qui suivent.

Le comité responsable de la rédaction
du programme d'anglais, langue seconde,
niveau secondaire, deuxième cycle

par: Therese O'Farrell Gagnon
THERESA O'FARRELL-GAGNON
Agent de développement pédagogique

ANNEXE E

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

ANNEXE E

16-3224-01

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

Elèves de secondaire IV et V

AVRIL 1979

INTRODUCTION

Dans le cadre de l'opération entreprise par le ministère de l'Education pour renouveler les programmes d'enseignement un comité a été chargé de l'élaboration du programme d'anglais, langue seconde, destiné aux élèves des quatrième et cinquième années du cours secondaire.

Ce comité a préparé un questionnaire portant sur l'analyse des besoins de cette clientèle étudiante. Le questionnaire se divise en deux parties: la première cherche à recueillir des renseignements généraux sur les répondants et la deuxième vise à identifier les besoins d'apprentissage en anglais, langue seconde.

Vous avez été choisi pour participer à cette étude; les membres du comité sollicitent votre collaboration et vous demandent de prendre un peu de votre temps pour répondre à ce questionnaire. Ce n'est ni un test ni un examen et toutes les réponses sont acceptables. Puisque les renseignements recueillis permettront de déterminer les contenus d'apprentissage pour le nouveau programme d'anglais, langue seconde, on ne saurait trop insister sur l'importance de répondre sérieusement à ce questionnaire. Soyez assuré que vos réponses seront complètement anonymes et confidentielles. Le code apparaissant sur le questionnaire ne fait que faciliter l'analyse statistique des données recueillies.

Pour respecter les exigences de l'échéancier de cette opération, il serait indispensable de recevoir vos questionnaires complétés dans les deux semaines qui suivent.

Le comité responsable de la rédaction
du programme d'anglais, langue seconde,
niveau secondaire, deuxième cycle

par: Theresa O'Farrell-Gagnon
THERESA O'FARRELL-GAGNON
Agent de développement pédagogique

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11	14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous te demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à ton identification. N'encercle qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. En quelle année es-tu?		
- secondaire IV	1	
- secondaire V	2	⌴ 18
2. A quel groupe d'âge appartiens-tu?		
- 14 ans et moins	1	
- 15	2	
- 16	3	
- 17	4	
- 18	5	
- 19 ans et plus	6	⌴ 19
3. Quel est ton sexe?		
- féminin	1	
- masculin	2	⌴ 20
4. Quelle est la langue le plus souvent parlée à la maison?		
- français	1	
- anglais	2	
- autre spécifie _____	3	⌴ 21

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
5. Quelles sont tes intentions à la fin de tes études secondaires?		
- poursuivre tes études	1	
- entrer sur le marché du travail	2	
- autre	3	
spécifie _____		⌴ 22

ANNEXE E

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

16-3224-02

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

Parents

AVRIL 1979

	Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
☐☐☐	☐☐☐	☐☐☐	☐☐☐	☐☐☐	☐1
1	5	8	11	14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. A quel groupe d'âge appartenez-vous?		
- de 30 à 39	1	
- de 40 à 49	2	
- de 50 à 59	3	
- de 60 et plus	4	☐ 18
2. Dans quel secteur travaillez-vous?		
- agriculture (fermes, services agricoles)	1	
- exploitation forestière et services forestiers	2	
- chasse et pêche	3	
- mines, carrières et puits de pétrole	4	
- industries manufacturières (aliments, tabac, cuir, textile, meuble, bois, papier, métaux, etc.)	5	
- bâtiments et travaux publics (construction, électricité, plomberie, etc.)	6	
- transports, communications, services d'utilité publique	7	
- commerce (en gros, de détail)	8	
- finances, assurances et affaires immobilières	9	

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
- services socio-culturels (enseignement, services médicaux et sociaux, divertissements et loisirs, etc.)	10	
- services commerciaux (informatique, sécurité et enquêtes, publicité, placement; bureaux d'architectes, de comptables, d'ingénieurs, études de notaires, d'avocats, etc.)	11	
- services personnels (cordonnerie, coiffure, ménage, nettoyage, etc.)	12	
- hébergement et restauration (hôtels, restaurants, tavernes, terrains de camping, etc.)	13	
- services divers (photographie, réparation, entretien, location, syndicats, etc.)	14	
- autres spécifiez _____	15	⌊⌊⌋⌋ 19

3. Quelle est la langue le plus souvent parlée à la maison?

- français	1	
- anglais	2	
- autre spécifiez _____	3	⌊⌋ 21

4. Combien de vos enfants ont terminé leur cours secondaire?

- un	1	
- deux	2	
- trois	3	
- quatre	4	
- cinq et plus	5	⌊⌋ 22

5. Combien de vos enfants sont actuellement inscrits en secondaire IV?

- un	1	
- deux et plus	2	⌊⌋ 23

ANNEXE E (SUITE)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

16-3224-03

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

**Conseillers pédagogiques
en anglais, langue seconde**

AVRIL 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11 14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. Indiquez le nombre d'années d'expérience comme conseiller pédagogique en anglais, langue seconde, incluant l'année en cours.		
- 3 ans et moins	1	
- 4 - 6	2	
- 7 - 10	3	
- 11 ans et plus	4	18
2. Indiquez le pourcentage du temps que vous accordez à l'anglais, langue seconde.		
- 20% et moins	1	
- de 21% à 30%	2	
- de 31% à 40%	3	
- de 41% à 50%	4	
- de 51% à 60%	5	
- de 61% à 70%	6	
- de 71% à 80%	7	
- de 81% à 90%	8	
- 91% et plus	9	19
3. A quel niveau travaillez-vous en anglais, langue seconde?		
- secondaire	1	
- primaire et secondaire	2	20

	RÉPONSES	NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE COLONNE
4. Indiquez le nombre d'années d'expérience que vous possédez comme enseignant en anglais, langue seconde au niveau secondaire.		
- 3 ans et moins	1	
- 4 - 6	2	
- 7 - 10	3	
- 11 - 15	4	
- 16 ans et plus	5	⌊⌋ 21
5. Combien d'années de scolarité avez-vous?		
- 15 ans et moins	1	
- 16	2	
- 17	3	
- 18	4	
- 19 ans et plus	5	⌊⌋ 22

ANNEXE E (SUITE)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

16-3224-04

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

Enseignants de secondaire IV et V

AVRIL 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11 14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. A quel degré enseignez-vous l'anglais, langue seconde?		
- secondaire IV	1	
- secondaire V	2	
- les deux	3	⌴ 18
2. Enseignez-vous d'autres matières?		
- oui	1	
- non	2	⌴ 19
3. Indiquez le pourcentage de votre tâche d'enseignement que vous consacrez à l'anglais, langue seconde.		
- 20%	1	
- 40%	2	
- 60%	3	
- 80%	4	
- 100%	5	⌴ 20
4. Indiquez le nombre d'années d'expérience dans l'enseignement de l'anglais, langue seconde au niveau secondaire, incluant l'année en cours.		
- 3 ans et moins	1	
- 4 - 6	2	
- 7 - 10	3	
- 11 - 15	4	
- 16 ans et plus	5	⌴ 21

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
5. Indiquez le nombre total d'années d'expérience dans l'enseignement, incluant l'année en cours.		
- 3 ans et ~~plus~~ en moins	1	
- 4 - 6	2	
- 7 - 10	3	
- 11 - 15	4	
- 16 ans et plus	5	⌊⌋ 22
6. Combien d'années de scolarité avez-vous?		
- 13 ans et moins	1	
- 14	2	
- 15	3	
- 16	4	
- 17	5	
- 18 ans et plus	6	⌊⌋ 23

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

ANNEXE E (SUITE)

16-3224-05

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

AVRIL 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
☐☐☐	☐☐☐	☐☐☐	☐☐☐	☐
1	5	8	11	14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. A quel groupe d'âge appartenez-vous?		
- 16 ans et moins	1	
- 17 - 18	2	
- 19 - 20	3	
- 21 ans et plus	4	☐ 18
2. Quel est votre sexe?		
- féminin	1	
- masculin	2	☐ 19
3. Dans quel secteur étudiez-vous?		
- général	1	
- professionnel	2	☐ 20
4. Etes-vous actuellement inscrit à des cours d'anglais de niveau collégial?		
- oui	1	
- non	2	☐ 21

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
5. Quelle est la langue le plus souvent parlée à la maison?		
- français	1	
- anglais	2	
- autre	3	⌊⌋
spécifiez _____		22

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

ANNEXE E (SUITE)

16-3224-06

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

AVRIL 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11	14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. Quel est le secteur d'en gnement dans lequel vous oeuvrez?		
- général	1	
- professionnel	2	⌊⌋ 18
2. Si vous enseignez dans plus d'un secteur, indiquez seulement celui auquel vous consacrez le plus de temps.		
3. Quel est le nombre total de vos années d'expérience d'enseignement au niveau collég l, incluant l'année du cours?		
- 5 ans et moins	1	
- 6 - 10	2	
- 11 ans et plus	3	⌊⌋ 19
4. Dans quelle catégorie se situe la matière que vous enseignez?		
- les sciences de la santé	1	
- les sciences pures	2	
- les sciences humaines	3	
- les sciences de l'administration	4	

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
- les lettres	5	
- les techniques biologiques	6	
- les techniques physiques	7	
- les techniques de l'administration	8	
- les techniques humaines	9	
- les arts appliqués	10	
- autres	11	⌊⌊⌋⌋
spécifiez _____		20

5. Combien d'années de scolarité avez-vous?

- 14 ans et moins	1	
- 15	2	
- 16	3	
- 17	4	
- 18 ans et plus	5	⌊⌋ 22

6. Au niveau de l'anglais, langue seconde, quelle est parmi les quatre habiletés linguistiques proposées, celle qui vous semble le plus utile, pour un étudiant qui débute ses études collégiales?

- compréhension auditive	1	
- expression orale	2	
- compréhension de l'écrit	3	
- expression écrite	4	⌊⌋ 23

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

Direction des programmes

ANNEXE E (SUITE)

16-3224-07

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

MAI 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11 14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. A quel groupe d'âge appartenez-vous?		
- 18 ans et moins	1	
- 19 - 20	2	
- 21 ans et plus	3	⌊⌋ 18
2. Quel est votre sexe?		
- féminin	1	
- masculin	2	⌊⌋ 19
3. Dans quel secteur travaillez-vous?		
- agriculture (fermes, services agricoles)	1	
- exploitation forestière et services forestiers	2	
- chasse et pêche	3	
- mines, carrières et puits de pétrole	4	
- industries manufacturières (aliments, tabac, cuir, textile, meuble, bois, papier, métaux, etc.)	5	
- bâtiments et travaux publics (construction, électricité, plomberie, etc.)	6	
- transports, communications, services d'utilité publique	7	

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
- commerce (en gros, de détail)	8	
- finances, assurances et affaires immobilières	9	
- services socio-culturels (enseignement, services médicaux et sociaux, divertissements et loisirs, etc.)	10	
- services commerciaux (informatique, sécurité et enquêtes, publicité, placement; bureaux d'architectes, de comptables, d'ingénieurs, études de notaires, d'avocats, etc.)	11	
- services personnels (cordonnerie, coiffure, ménage, nettoyage, etc.)	12	
- hébergement et restauration (hôtels, restaurants, tavernes, terrains de camping, etc.)	13	
- services divers (photographie, réparation, entretien, location, syndicats, etc.)	14	
- autres spécifiez _____	15	20

4. Quelle est la langue le plus souvent parlée à la maison?

- français	1	
- anglais	2	
- autre spécifiez _____	3	22

5. Où travaillez-vous actuellement?

Spécifiez _____

_____

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Direction générale
du développement pédagogique

16-3224-08

QUESTIONNAIRE

SUR LES BESOINS

EN ANGLAIS, LANGUE SECONDE

AU DEUXIEME CYCLE

DU NIVEAU SECONDAIRE

(IV et V)

JUIN 1979

Région adm.	Commission scolaire	Ecole	Classe	No de carte
1	5	8	11	14	17

PARTIE 1: RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Nous vous demandons de répondre à toutes les questions en encerclant le chiffre qui correspond le mieux à l'identification. N'encerclez qu'un seul chiffre par question dans la colonne des réponses.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. Quel est, parmi les secteurs suivants, celui dans lequel vous travaillez? Si vous travaillez dans plus d'un secteur, indiquez seulement celui auquel vous consacrez le plus de temps.		
- agriculture (fermes, services agricoles)	1	
- exploitation forestière et services forestiers	2	
- chasse et pêche	3	
- mines, carrières et puits de pétrole	4	
- industries manufacturières (aliments, tabac, cuir, textile, meuble, bois, papier, métaux, etc.)	5	
- bâtiments et travaux publics (construction, électricité, plomberie, etc.)	6	
- transports, communications, services d'utilité publique	7	
- commerce (en gros, de détail)	8	
- finances, assurances et affaires immobilières	9	
- services socio-culturels (enseignement, services médicaux et sociaux, divertissements et loisirs, etc.)	10	

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
- services commerciaux (informatique, sécurité et enquêtes, publicité, placement; bureaux d'architectes, de comptables, d'ingénieurs, études de notaires, d'avocats, etc.	11	
- services personnels (cordonnerie, coiffure, ménage, nettoyage, etc.)	12	
- hébergement et restauration (hôtels, restaurants, tavernes, terrains de camping, etc.)	13	
- services divers (photographie, réparation, entretien, location, syndicats, etc.)	14	
- autres spécifiez _____	15	⌊⌊⌋⌋ 18
2. Employez-vous des finissants ayant terminé leur cours secondaire? (Exclure les emplois d'été).		
- oui	1	
- non	2	⌊⌋ 20
3. Si oui, combien en 1978?		
- 4 et moins	1	
- de 5 à 10	2	
- de 11 à 25	3	
- de 26 à 49	4	
- 50 et plus	5	⌊⌋ 21
4. Dans le cadre des fonctions exercées dans votre entreprise, choisissez parmi les quatre habiletés linguistiques proposées, celle que vous considérez le plus utile, au niveau de l'anglais, langue seconde.		
- compréhension auditive	1	
- expression orale	2	
- compréhension de l'écrit	3	
- expression écrite	4	⌊⌋ 22

ANNEXE F

ANNEXE F (COPIE POUR LES ELEVES)

PARTIE 2: IDENTIFICATION DES BESOINS

Dans cette deuxième partie, nous te demandons d'exprimer ton opinion concernant l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, en quatrième et cinquième années du cours secondaire.

Pour chacun des énoncés, tu dois répondre aux deux questions suivantes:

Question 1 — En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

Question 2 — Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

Il suffit simplement d'encercler un chiffre dans chacune des deux colonnes (la première colonne correspondant à la situation actuelle et la deuxième colonne correspondant à la situation désirée) en utilisant l'échelle suivante:

4	très bien
3	bien
2	un peu
1	pas du tout
8	ne sais pas

Pour t'aider, voici maintenant un exemple de réponse.

EXEMPLE DE REPONSE

Habileté	Situation actuelle (est)	Situation désirée (devrait)
Demander des renseignements en anglais.	4 3 (2) 1 8	(4) 3 2 1 8

Dans cet exemple, le chiffre "2" a été encerclé dans la première colonne (situation actuelle). Cela signifie que celui qui a répondu croit que, présentement, cette habileté n'est maîtrisée qu'un peu.

Il a encerclé le "4" dans la deuxième colonne parce qu'il croit que cette habileté devrait être très bien maîtrisée.

N'oublie pas de toujours référer à l'échelle inscrite en haut de chaque page. Nous insistons aussi pour te demander de TOUJOURS donner deux réponses pour chaque énoncé en encerclant deux chiffres par énoncé, l'un correspondant à la situation actuelle (1ère colonne) et l'autre à la situation désirée (2e colonne).

Si tu n'es pas capable de te prononcer, encercle le chiffre "8" à l'endroit approprié.

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. Comprendre un bulletin de nouvelles diffusé en anglais à la télévision ou à la radio (information, météo, sports).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	25
2. Donner des directives et des avertissements en s'exprimant en anglais (Don't run around the pool.) (Watch out!).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	27
3. Entretenir une conversation en anglais lors d'une rencontre sociale (party, danse, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	29
4. Comprendre un exposé en anglais sur un sujet précis.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	31
5. Appliquer les principales règles de la grammaire anglaise.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	33
6. Comprendre des dépliants d'information touristique rédigés en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	35
7. Entretenir une conversation téléphonique en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	37

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
8. Répondre en anglais aux questions d'un interviewer.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	39
9. Justifier un retard ou une absence en s'exprimant en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	41
10. Exprimer des émotions en utilisant l'anglais (colère, joie, surprise, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	43
11. Comprendre des annonces publicitaires en anglais à la radio ou à la télévision.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	45
12. Comprendre ce qui est écrit en anglais sur les emballages de divers produits (médicaments, aliments, produits ménagers, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	47
13. Comprendre des chansons en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	49
14. Compléter un formulaire rédigé en anglais (inscription, demande d'emploi, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	51

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
15. Comprendre les instructions et les modes d'emploi écrits en anglais (appareils ménagers, outils, modèles réduits, articles de sports, jeux, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	53
16. Comprendre des histoires drôles, des blagues et des devinettes en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	55
17. Exprimer en anglais des opinions du type accord, désaccord, préférence, etc..	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	57
18. Connaître certains aspects de la culture et des modes de vie des anglophones.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	59
19. Communiquer en anglais même si la structure de la phrase n'est pas parfaite.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	61
20. Comprendre des messages écrits en anglais (panneaux de signalisation routière, affiches, annonces classées, dépliants publicitaires, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	63

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
21. Echanger des renseignements avec des touristes de langue anglaise.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 65
22. Comprendre des revues et des journaux anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 67
23. Décrire oralement des événements en utilisant l'anglais (accident, excursion, voyage, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 69
24. Raconter des histoires drôles et des blagues en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 71
25. Communiquer en anglais dans des situations simples de la vie courante (inviter, féliciter, sympathiser, prendre congé de quelqu'un, accepter ou refuser une invitation, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 73
26. Découvrir le sens de mots anglais (dans un paragraphe, dans un court récit, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 75

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
27. Comprendre un film en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	77
28. Rédiger en anglais une lettre de demande d'emploi.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	79
29. Demander des renseignements en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	25
30. Communiquer en anglais lors d'activités d'échange et d'immersion dans des milieux anglophones.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	27
31. Correspondre par écrit en anglais avec une autre personne.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	29
32. Demander des renseignements par téléphone en s'exprimant en anglais (horaire d'avion, spectacle, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	31
33. Comprendre des albums de bandes dessinées dont les textes sont écrits en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	33

2 17

Question 1

En tant qu'étudiant du deuxième cycle du secondaire, jusqu'à quel point MAITRISES-TU présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire?

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Selon toi, jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT-IL MAITRISER chacune de ces mêmes habiletés?

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
34. Comprendre un message transmis en anglais dans un endroit public (gare, aérogare, centre sportif, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 35
35. Ecrire en anglais des cartes postales, des cartes de remerciements, de souhaits et d'invitation.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 37
36. Communiquer en anglais avec les préposés aux différents services (au magasin, au garage, à la banque, au poste de police, aux douanes, à l'hôpital, au restaurant, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 39
37. Saisir le contenu d'une émission de télévision diffusée en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 41
38. Consulter des ouvrages de références écrits en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 43
39. Comprendre des directives et des avertissements donnés en anglais (Have your tickets ready.) (Watch out!).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 45
40. Ecrire une lettre d'affaires en anglais (plainte, réclamation, demande de renseignements, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋ 47

SUGGESTIONS:	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
Nous avons peut-être oublié dans les énoncés qui précèdent des habiletés ou des objectifs reliés à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde qui t'apparaissent importants ou très importants. Si tu désires nous faire des suggestions, nous t'invitons à nous les transmettre sur cette page.		
Oui	1	
Non	2	⌊⌋ 49

_____

_____

_____

_____

Nous te remercions de ta participation.

PARTIE 2: IDENTIFICATION DES BESOINS

Dans cette deuxième partie, nous vous demandons d'exprimer votre opinion concernant l'apprentissage de l'anglais, langue seconde, en quatrième et cinquième années du cours secondaire.

Pour chacun des énoncés, vous devez répondre aux deux questions suivantes:

Question 1 Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

Question 2 Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

Il suffit simplement d'encercler un chiffre dans chacune des deux colonnes (la première colonne correspondant à la situation actuelle et la deuxième colonne correspondant à la situation désirée) en utilisant l'échelle suivante:

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Pour vous aider, voici maintenant un exemple de réponse.

EXEMPLE DE REPONSE

Habileté	Situation actuelle (est)	Situation désirée (devrait)
Demander des renseignements en anglais.	4 3 (2) 1 8	(4) 3 2 1 8

Dans cet exemple, le chiffre "2" a été encerclé dans la première colonne (situation actuelle). Cela signifie que le répondant croit que, présentement, cette habileté n'est maîtrisée qu'un peu.

Il a encerclé le "4" dans la deuxième colonne parce qu'il croit que cette habileté devrait être très bien maîtrisée.

N'oubliez pas de toujours référer à l'échelle inscrite en haut de chaque page. Nous insistons aussi pour vous demander de toujours donner deux réponses pour chaque énoncé en encerclant deux chiffres par énoncé, l'un correspondant à la situation actuelle (1ère colonne) et l'autre à la situation désirée (2e colonne). Si vous n'êtes pas capable de vous prononcer, encerclez le chiffre "8" à l'endroit approprié.

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
1. Comprendre un bulletin de nouvelles diffusé en anglais à la télévision ou à la radio (information, météo, sports).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	25
2. Donner des directives et des avertissements en s'exprimant en anglais (Don't run around the pool.) (Watch out!).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	27
3. Entretenir une conversation en anglais lors d'une rencontre sociale (party, danse, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	29
4. Comprendre un exposé en anglais sur un sujet précis.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	31
5. Appliquer les principales règles de la grammaire anglaise.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	33
6. Comprendre des dépliants d'information touristique rédigés en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	35
7. Entretenir une conversation téléphonique en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	37

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
8. Répondre en anglais aux questions d'un interviewer.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 39
9. Justifier un retard ou une absence en s'exprimant en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 41
10. Exprimer des émotions en utilisant l'anglais (colère, joie, surprise, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 43
11. Comprendre des annonces publicitaires en anglais à la radio ou à la télévision.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 45
12. Comprendre ce qui est écrit en anglais sur les emballages de divers produits (médicaments, aliments, produits ménagers, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 47
13. Comprendre des chansons en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 49
14. Compléter un formulaire rédigé en anglais (inscription, demande d'emploi, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	⌊⌋⌊⌋ 51

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
15. Comprendre les instructions et les modes d'emploi écrits en anglais (appareils ménagers, outils, modèles réduits, articles de sports, jeux, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	53
16. Comprendre des histoires drôles, des blagues et des devinettes en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	55
17. Exprimer en anglais des opinions du type accord, désaccord, préférence, etc..	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	57
18. Connaître certains aspects de la culture et des modes de vie des anglophones.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	59
19. Communiquer en anglais même si la structure de la phrase n'est pas parfaite.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	61
20. Comprendre des messages écrits en anglais (panneaux de signalisation routière, affiches, annonces classées, dépliants publicitaires, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	63

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
21. Echanger des renseignements avec des touristes de langue anglaise.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	65
22. Comprendre des revues et des journaux anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	67
23. Décrire oralement des événements en utilisant l'anglais (accident, excursion, voyage, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	69
24. Raconter des histoires drôles et des blagues en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	71
25. Communiquer en anglais dans des situations simples de la vie courante (inviter, féliciter, sympathiser, prendre congé de quelqu'un, accepter ou refuser une invitation, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	73
26. Découvrir le sens de mots anglais (dans un paragraphe, dans un court récit, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	75

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
27. Comprendre un film en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	77
28. Rédiger en anglais une lettre de demande d'emploi.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	79 2 17
29. Demander des renseignements en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	25
30. Communiquer en anglais lors d'activités d'échange et d'immersion dans des milieux anglophones.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	27
31. Correspondre par écrit en anglais avec une autre personne.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	29
32. Demander des renseignements par téléphone en s'exprimant en anglais (horaire d'avion, spectacle, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	31
33. Comprendre des albums de bandes dessinées dont les textes sont écrits en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	33

Question 1

Jusqu'à quel point un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire MAITRISE-T-IL présentement chacune des habiletés énumérées dans ce questionnaire? (Situation actuelle)

4 très bien
3 bien
2 un peu
1 pas du tout
8 ne sais pas

Question 2

Jusqu'à quel point, croyez-vous qu'un étudiant du deuxième cycle du niveau secondaire DEVRAIT maîtriser chacune de ces mêmes habiletés? (Situation désirée)

	SITUATION ACTUELLE (est)	SITUATION DESIREE (devrait)	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
34. Comprendre un message transmis en anglais dans un endroit public (gare, aérogare, centre sportif, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	35
35. Ecrire en anglais des cartes postales, des cartes de remerciements, de souhaits et d'invitation.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	37
36. Communiquer en anglais avec les préposés aux différents services (au magasin, au garage, à la banque, au poste de police, aux douanes, à l'hôpital, au restaurant, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	39
37. Saisir le contenu d'une émission de télévision diffusée en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	41
38. Consulter des ouvrages de références écrits en anglais.	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	43
39. Comprendre des directives et des avertissements donnés en anglais (Have your tickets ready.) (Watch out!).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	45
40. Ecrire une lettre d'affaires en anglais (plainte, réclamation, demande de renseignements, etc.).	4 3 2 1 8	4 3 2 1 8	47

SUGGESTIONS:

Nous avons peut-être oublié dans les énoncés qui précèdent des habiletés ou des objectifs reliés à l'apprentissage de l'anglais, langue seconde qui vous apparaissent importants ou très importants. Si vous désirez nous faire des suggestions, nous vous invitons à nous les transmettre sur cette page.

	REPONSES	NE RIEN ECRIRE DANS CETTE COLONNE
Oui	1	
Non	2	☐ 49

Nous vous remercions de votre participation.

ANNEXE G

ANNEXE G

LISTE DES COLLEGES D'ENSEIGNEMENT GENERAL
ET PROFESSIONNEL RETENUS POUR L'ECHANTILLON ET LE
NOM DES PERSONNES RESPONSABLES

	RESPONSABLES
1. CEGEP du Vieux Montréal Montréal-Centre (063)	Monsieur Paul Inchauspé Directeur des services pédagogiques et Monsieur Guy Lefebvre
2. CEGEP Edouard Montpetit Montréal-Sud (062)	Monsieur Claude Ostiguy Directeur des services pédagogiques et Monsieur Paul Gilmore
3. CEGEP du Nord-Ouest Nord-Ouest (08)	Monsieur Pierre Falardeau Directeur des services pédagogiques
4. CEGEP de Chicoutimi Saguenay Lac St-Jean (02)	Monsieur Gérald Tremblay Directeur des services pédagogiques
5. CEGEP Lévis Lauzon Québec (03)	Monsieur Julien Côté Coordonnateur de l'enseignement et Monsieur Robert Kirouac

ANNEXE H

ANNEXE H

LISTE DES PARTICIPANTS DU GROUPE NOMINAL
ET DES PERSONNES QUI ONT PARTICIPE A LA VALIDATION
DU QUESTIONNAIRE

GROUPE NOMINAL

BELANGER, Aimé	Conseiller pédagogique d'anglais, langue seconde C.s.r. de l'Yamaska Montréal-Sud (062)
BERUBE, Catherine,	Parent Montréal-Centre (063)
GIGUERE, Michael	Enseignant C.s. les Ecores Montréal-Nord (061)
LAVOIE, Sylvain	Etudiant CEGEP du Vieux Montréal Montréal-Centre (063)
LEMAY, Dominique	Principal-adjoint C.s.r. Lanaudière Montréal-Nord (061)
LEPAGE, Lucie	Travailleur Université de Montréal Montréal-Centre (063)
L'ESPERANCE, Jacques	Coordonnateur de l'enseignement général C.s.r. Chambly Montréal-Sud (062)

NECAK, Mireille	Conseiller pédagogique d'anglais, langue seconde C.s. des Manoirs Montréal-Nord (061)
SASSI, Ammar	Enseignant C.s. Sainte-Croix Montréal-Centre (063)
Sharma, Alex	Professeur Université Concordia Montréal-Centre (063)

VALIDATION

Ecole Leblanc
C.s. les Ecores
Directeur: Monsieur Gilles Moreau
1 groupe de quatrième secondaire (412)
Enseignant d'anglais, langue seconde: Monsieur André Boucher

Enseignants d'anglais de quatrième et cinquième secondaires:

Monsieur André Boucher
Monsieur Pierre Landry
Monsieur Lester Tibbits

Conseillers pédagogiques d'anglais, langue seconde, niveau secondaire:

Madame Claire Charbonneau:	C.E.C. de Montréal
Madame Jacqueline Duchesneau:	C.s. de Sorel
Monsieur Roy Dove:	C.s. du Long Sault

Achevé d'imprimer à
Québec en juillet 1980, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

Éditeur officiel
du Québec
Service des
impressions
en régie

Juillet 1990